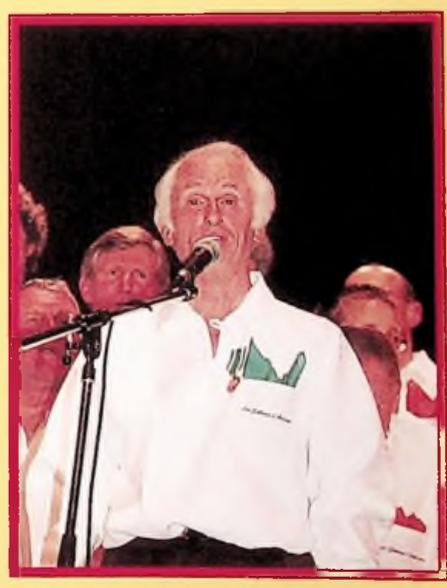


de la Confédération Musicale de France Journal



94^e Congrès CMF Escale à Lorient...



Interview

Jacques Mas
et Les Musiciens du Métropolitain

Heavy model

Série 2



YAMAHA innove une fois de plus, en développant dans la gamme Heavy Model Série 2 un fantastique rapport puissance-contrôle, allié à une merveilleuse sonorité. Outre, la facilité d'émission, leur homogénéité et leur confort de jeu, ces trompettes sont équipées des toutes nouvelles embouchures plaquées or YAMAHA. Heavy Model Série 2 : 12 modèles en UT ou Si bémol.
 (Prix public indicatif : 11480 Frs modèle verni, 12480 Frs modèle argenté).

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE
 BP 70 77312 Marne la Vallée

Édité par CMF Diffusion
BP 252 - 75464 Paris cédex 10-
103, bd de Magenta,
75010 Paris
Tél. 42 82 10 17.
Télécopie : 45 96 06 86
n° de commission paritaire :
65172.
N.C.8 Paris 381279637
Siret n° 88127963700015.
APE n° 8607, BPRNP, Paris
gare du Nord, 115, bd de Ma-
genta, 75010 Paris.

**Directeur
de la publication**
Maurice Adam

Comité de rédaction
Thierry Clairon, Bernard
Courtis, Marcel Hélène, Henri-
René Pollin, Christine Bergna,
Laurence Solnais

Rédaction et réalisation
Christine Bergna
Laurence Solnais

Abonnement
Alice Vanderbosche
Abonnement 1 an (6 n°s)
France : 160F
Etranger : 220F
Prix au n° : 35F

Impression
Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon.
Dépôt légal n° 16891

«Toute reproduction, même par-
tielle et par quelque autorité que
ce soit, du contenu de la pré-
sente revue est interdite, selon
la loi du 11 mars 1957, sans
l'autorisation écrite préalable du
directeur de la publication. Cette
autorisation spécifique et préa-
lable suppose en tout état de
cause que la source du texte re-
produit soit mentionné»

3615
MEGAMUSIC
Code CMF

ABONNEZ-VOUS

S o M m a i R e

3 Editorial
par Maurice Adam

4 Infos CMF



Nouvelle de la
Corse
La C.M.F. à la
Fête de la mu-
sique
◀ Palmarès
du D.A.D.S.M.

6 Infos commission
La commission harmonie orga-
nise une rencontre compositeurs
et éditeurs

7 Organigramme de la C.M.F.

8 Interview



▶ Les musiciens du Métropolitain

12 Congrès C.M.F.
Compte rendu de l'Assemblée
générale ▶

32 Méthode
Initiation à la direction des orches-
tres à vent de H.V. Linjnschooten

33 Vocal
Nicolas de Flue d'Arthur Honeg-
ger par Pascal Baudrillart

34 Salon
Musicora, quand musique rime
avec éclectique par B. Cordellier

36 Initiative
En Alsace, stage régional
interconfédéral de Batterie-Fan-
fare
En Franche-Comté, Tubasick,
naissance d'un quatuor pour la
promotion d'un tuba

39 Histoire
Paul Hindemith : l'œuvre pour
harmonie et harmonie de cham-
bre par Frédéric Robert

42 Conte
Le dernier songe de Jules Verne
par Claude Lepagnez

45 Disques
La discothèque d'Or
de Francis Pieters
Les CD de Jean Malraye

53 Echos / musique

57 Infos biblio

60 Manifestations CMF

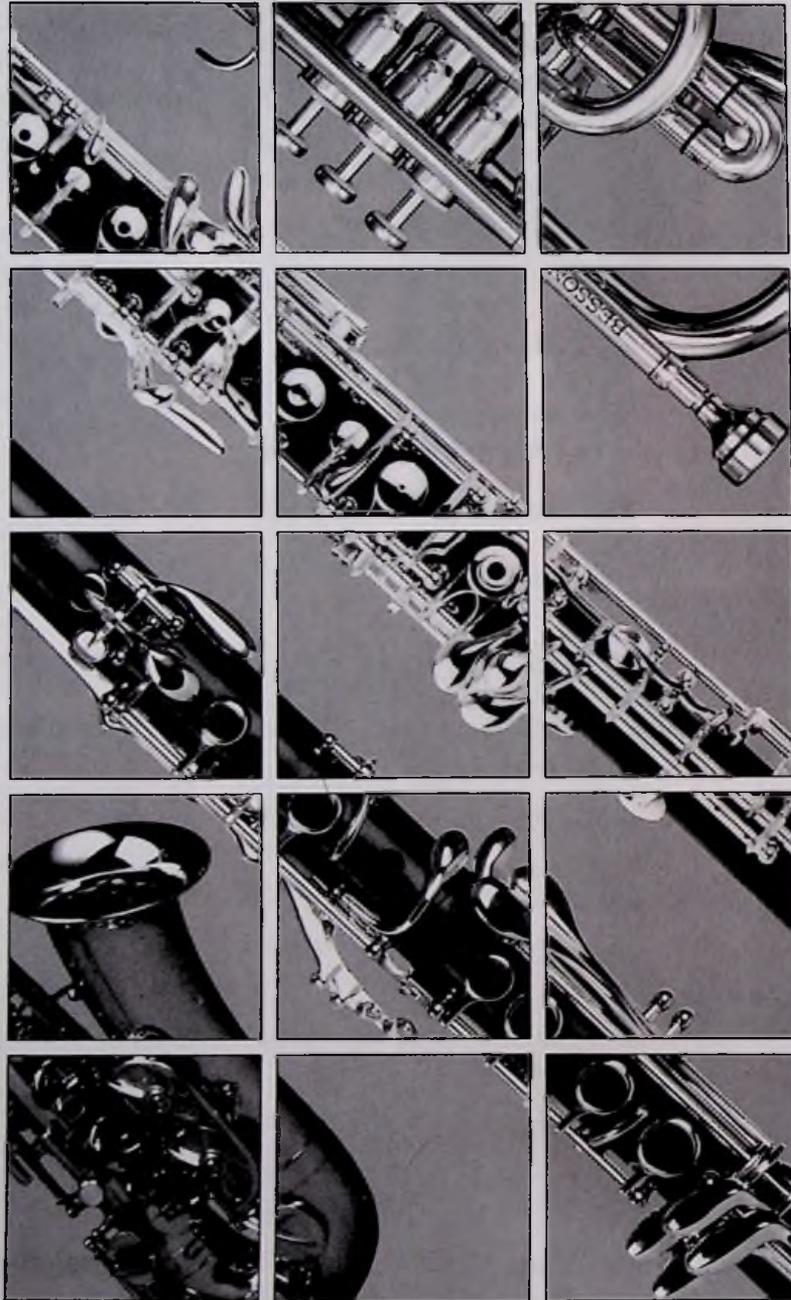
64 Petites annonces

I à XVI Infos Régions



*En couverture : Maurice Adam à la
tribune du Congrès et à ses côtés Yves
Le Drian, ancien ministre, maire de
Lorient ; les Gabiers d'Artimon et
l'harmonie de la R.A.T.P.*

BUFFET CRAMPON



L'instrument de tous les succès



Le congrès de la Confédération Musicale de France, à Lorient, aura vu cette année la participation de toutes nos fédérations régionales. Parmi les grands thèmes qui ont été abordés par les délégués : la formation musicale au sein de nos associations et écoles de musique, les stages de formation pour nos directeurs de société - un sujet plus que jamais essentiel - les travaux des commissions techniques de la C.M.F., les nouvelles dispositions concernant les concours de musique. Vous pouvez découvrir cela, en détail, dans ce numéro. Les semaines qui viennent seront la période traditionnelle des examens et des concours de musique : je souhaite de bons résultats à tous nos jeunes. Le calendrier électoral, très serré cette année, n'aura pas facilité le travail des organisateurs de concours. On en dénombre néanmoins une douzaine, mais se déroulant pendant une période assez brève. Allonger la saison des concours, comme élargir la zone géographique de leur organisation, cela devrait être une de nos préoccupations pour les années à venir. La Fête de la Musique, le 21 juin prochain, aura cette année des résonances particulières pour la C.M.F. En effet, comme annoncé dans notre dernier numéro, la Direction de la Musique et de la Danse a souhaité nous associer plus étroitement à cette journée. La plupart de nos sociétés et écoles de musique fêtent la musique, le 21 juin, dans nos cités, grandes ou petites. Mais, cette année, une rencontre musicale de diverses formations de la C.M.F. symbolisera notre mouvement au Parc de la Villette, à Paris, tout près de la nouvelle Cité de la Musique. Une première expérience, dont j'espère qu'elle se développera et s'amplifiera dans les années à venir. Rendez-vous donc le 21 juin 1995!...



par Maurice Adam



Nouvelles de la Fédération Corse

Le président s'est rendu du 27 au 29 janvier dernier à Ajaccio pour assister à l'Assemblée générale de la Fédération Musicale de Corse. Reçu par François-Xavier Giovannai, Maurice Adam devait regretter le long silence de la Fédération de l'Île de Beauté. Après explications, une discussion constructive s'est engagée et à l'unanimité les responsables des sociétés ont donné leur accord pour que la Fédération corse retrouve sa place au sein de la CMF. Le président a apprécié l'excellent travail de formation et notamment par la visite de l'école de musique. Il a assisté à une répétition de l'harmonie municipale sous la direction de M. Paoli et a participé au 10^e anniversaire de la chorale «Canti d'Aiacciu» avec la présence de la Garde impériale d'Ajaccio.



Agenda du Président

- 3 janvier**
Maurice adam participe à la commission chorale.
- 11 janvier**
Réunion de la coordination des associations musicales.
- 27 janvier**
Assemblée générale de la Fédération Régionale de Corse à Ajaccio.
- 2 février**
Réunion du bureau;
Réception avec MM. Lorieau et Dondeyne de la Musique des Troupes de Marine.
- 5 février**
Concours d'Excellence.
- 7/8 février**
Réunion du CA.
Réunion CISM à Lucerne.

- 16 février**
Rencontre avec M. Balaivoine au Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- 22 février**
Participe à la Commission musique Traditionnelle
- 23 février**
Réunion avec M. Dan Lustgarten, Direction de la Musique
- 28 février**
Réunion du Conseil Culturel
- 22 mars**
Commission des Finances
- 23 mars**
Conseil d'administration
- 25 mars**
Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté
- 31 mars**
Epreuves du DADSM

Fête de la Musique 1995

La CMF au Parc de la Villette à Paris

Cette année, la Confédération Musicale de France et ses sociétés musicales s'impliquent tout particulièrement dans la Fête de la Musique du 21 juin.

Comme point d'orgue aux manifestations organisées ce jour-là dans toute la France par nos orchestres, nos chorales, nos sociétés

Faites de la
MUSIQUE
21 JUIN

musicales, le public parisien pourra découvrir, dans le Parc de la Villette, tout proche de la nouvelle Cité de la Musique, les prestations de quinze orchestres de diverses disciplines : orchestres d'harmonie, orchestres à plectres, orchestres d'accordéons, batteries-fanfars. 800 musiciens environ joueront à partir de seize heures en différents points de ce qui est un des plus beaux parcs de Paris. Ils se retrouveront à la tombée de la nuit, autour de la Fontaine aux Lions, pour les œuvres d'ensembles. Ils vous donnent rendez-vous le 21 juin.

Rectificatif

Règlement des concours pour batteries-fanfars : - les batteries-fanfars des formations A,C,D,E,G,H doivent interpréter : - 1 sonnerie parmi : le Garde à Vous, l'Ouverture au ban, le Rappel de pied ferme, Au Drapeau, Aux Champs et : - Aux Morts
- Les formations E,G,H jouent, en plus, la Marseillaise

Diplôme d'aptitude à la Direction des Sociétés musicales Session 1995

6 candidats reçus à la direction d'orchestre!

Le concours pour l'obtention du DADSM, organisé tous les deux ans par la CMF, se déroulait cette année à Yvry sur Seine en région parisienne, dans les locaux de la Musique de la Gendarmerie mobile. Après l'examen d'admissibilité des 3, 4, 5 mars derniers, première étape de ce concours, neuf candidats restaient en liste pour les épreuves finales de direction d'orchestre, et un candidat pour les épreuves de direction de chœur.



Les candidats-chefs à la direction d'orchestre étaient accompagnés par les musiciens de la Gendarmerie mobile qui, pendant deux jours, les 30 et 31 mars derniers, ont prêté leur professionnalisme au différentes baguettes. Chacun des candidats s'est présenté à trois reprises à la direction de l'orchestre pour :

- l'œuvre imposée : *American Tryptique* de Roger Roger;
- l'interprétation de l'orchestration écrite par la candidat lors des épreuves d'admissibilité;
- l'épreuve de travail d'orchestre : *Rencontres* d'Alain Crépin.

Le jury, auquel s'était joint Dan Lustgarten, inspecteur principal de la

Musique et de la Danse, était composé de Jack Hurier, premier vice-président de la CMF, André Petit, président de l'Action culturelle de la CMF, Désiré Dondeyne, compositeur, ex-chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, du Lieutenant-Colonel Bailleules, chef de la Musique de l'Air, et de Michel Moisseron, chef de la Musique de la Gendarmerie mobile. Huit candidats se sont présentés à ces épreuves, six ont été reçus : Jacques Langlois, Pierre Schryve, Nadine Fleury, Nicolas Durand, Jean-Marie Ducat, René Zugarramurdi. Félicitation à tous les lauréats.

Nous adressons nos remerciements aux organisateurs MM. Castelain, ex-chef de la Musique de l'Air, Michel Moisseron, chef de la Musique de la Gendarmerie mobile ainsi qu'à tous ses musiciens, grâce auxquels les épreuves se sont déroulées dans les meilleures conditions.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les épreuves finales option chef de chœur qui se sont déroulées, le 22 avril, à Saint-Pol sur Mer.

**Les musiciens de la
Gendarmerie mobile**



Colloque

organisé par la CAM
Coordination des Associations
Musicales

Emplois culturels et vie sociale : Les associations musicales, Une force de propositions

La formation
facteur de la vie sociale

Du bénévolat au métier

Les nouveaux métiers

De nouveaux critères de
compétences professionnelles :
la garantie associative

L'aménagement culturel
du territoire

Les partenariats : Etats,
collectivités territoriales,
associations

Un tissu de compétences
culturelles pour l'Europe
= 100 000 emplois à créer

Mercredi 21 juin 1995
de 10h à 17h - Maison de
l'Europe. 35/37 rue des Francs
Bourgeois, 75004 Paris
- inscription préalable-

CAM
13, passage des Tourelles
75020 Paris
Tél. : 40 31 18 18
Fax. : 40 31 11 20

La commission Harmonie organise une rencontre avec les compositeurs et les éditeurs

C'est toujours avec un réel plaisir que nous accueillons à la CMF les compositeurs et éditeurs de musique qui veulent bien consacrer, respectivement, leur talent et leur savoir-faire à notre cause. Est-il besoin de rappeler qu'ils sont, de toute évidence, nos interlocuteurs privilégiés car, en dehors du travail quasi-permanent auquel se livre notre commission - profitons-en pour remercier ses membres dévoués -, cette rencontre permet un échange des plus fructueux, et j'insiste sur ce mot «échange»; en effet, si nous leur exprimons nos vœux, nos souhaits, autrement dit si nous leur disons, à ces partenaires, ce que nous en attendons, c'est également pour eux l'occasion de nous faire connaître leurs problèmes, leurs difficultés à nous satisfaire et, généralement, nous trouvons des solutions.

Ainsi en est-il de la nomenclature que nous avons étudiée pour les petites divisions - faut-il préciser que ce sont ces dernières qui font l'objet de nos préoccupations en matière de répertoire. Chacun y mettant du sien, nous avons pu, non pas fixer, mais recommander une nomenclature de base qui permettra à ces niveaux d'aborder les oeuvres conçues pour eux sans trop de difficultés d'orchestration d'une part et, d'autre part, aux compositeurs de connaître le «cadre» dans lequel ils peuvent évoluer (voir ci-contre)

Autre point, plus matérialiste celui-ci, trouver une solution moins onéreuse, avec les éditeurs, pour la fourniture des partitions des oeuvres choisies pour les concours, tant il est vrai que cet achat pose souvent un problème financier d'autant plus difficile à accepter que ce matériel, le concours passé, demeure à jamais inutilisé. Mais il est tout aussi vrai que le jury a besoin du texte sous les yeux et que l'organisateur du concours ne pourrait pas prendre cette dépense en charge. Alors plusieurs possibilités sont envisagées : prêt, location, prix réduits, etc... réponse sous peu. Il convient de rappeler, à ce sujet, que dans bien des cas la CMF

peut procurer ces matériels; il suffit de se renseigner à la CMF auprès de Mme Françoise Ancion. Mais, de grâce, pas de photocopies...danger!

Sur un plan plus général notre action vise surtout à retrouver un répertoire français ou pour le moins européen. Il serait trop long, ici, d'analyser les raisons de ce débordement de musiques venues d'ailleurs; débordement dont nous sommes en partie certainement responsables; mais il est indispensable et urgent, sans parler de protectionnisme mais plus simplement de protection de nos valeurs, de réagir... Nos compositeurs sont en première ligne de défense, ils peuvent nous y aider; n'est-ce pas d'ailleurs leur vocation, leur devoir...et leur intérêt?

Alin Delmotte

■ Dernière heure

Les éditions Martin nous proposent un système de prêt très intéressant en ce qui concerne les œuvres au choix du répertoire de la CMF pour orchestre d'harmonie. En effet, les Editions Robert Martin s'engagent à prêter les trois conducteurs ou partitions de direction des œuvres de leur production destinés au jury des concours.

- Faire la demande à temps à l'éditeur en précisant le lieu et la date du concours.

- Le matériel sera facturé et payable s'il n'est pas retourné, en bon état, aux éditions dans la huitaine suivant le concours.

- Cette proposition prendra effet pour une période d'un an à partir du 1^{er} janvier 1996.

NOMENCLATURE RECOMMANDEE (Harmonies) Première, deuxième et troisième divisions C.M.F.

Base

2 flûtes
1 piccolo*
1^{ères} clarinettes
2^{èmes} clarinettes
clarinette basse*
basson*
sax. soprano*
2 sax. alto
1 ou 2 sax ténor

2 cors*

2 cornets
2 trompettes
3 trombones
1 baryton*
2-3 petites basses ( : Sib et ut)
1 c.basse sib ( : sib et ut à l'octave réelle)
1 c.basse à cordes*

batterie

g. caisse
cymb. frappées
cymb. suspendues
accessoires

* prévoir des «à défauts»
pour ces instruments

Options

1 sax baryton (doublant les basses)
2 bugles (pour à défauts de cors)

timbales et claviers si «non obligés»

■ Quelques précisions :

- Pour ces niveaux, durée souhaitée 6 à 9 mn
- le minutage figure en tête de partition
- Grande partition (+ réduction ad lib)
- numérotation par 5 mesures au moins

Confédération Musicale de France

Conseil d'administration

PRESIDENT

Monsieur Maurice ADAM
«L'EDEN»
2, RUE PAUL VERLAINE
73100 AIX LES BAINS
Tél. : 79.35.05.91

Premier Vice-Président

Monsieur Jack HURIER
9, rue du Feu de St Jean
28190 CHUISNES
Tél. : 37.23.78.17
ou 37.23.35.65 (prof.) ou 37.23.22.83

Vice-Présidents :

Monsieur Paul COURTIAL
4, Lot. Les Thuyas
83260 LA CRAU
Tél. : 94.66.74.55 (privé)

Monsieur Philippe FOURNIER

19, rue d'Antln
59800 LILLE
Tél. : 20.57.91.39 (privé) ou 21.07.01.18
ou 20.52.32.82 ; Fax : 20.53.88.85

Secrétaire Général :

Monsieur Daniel CHOPINEZ
22, rue Thiers
88000 EPINAL
Tél. : 29.35.55.37

SECRETARE GENERAL ADJOINT

Monsieur Gérard SCHEID
Hôtel de Ville
25110 BAUME LES DAMES
Tél. : 81.84.07.13

Trésorier :

Monsieur Marcel LORIEAU
128, boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 51.05.59.43

Trésorier Adjoint :

Monsieur Conrad RODRIGUEZ
6, rue Jean Bigot
63500 ISSOIRE
Tél. : 73.89.48.20

Membres :

Monsieur Raoul BENHAMOU
3, rue Michelet
32000 AUCH

Monsieur Thierry CLAIRON

5, rue des Acacias
35600 REDON
Tél. : 99.71.11.99 (prof.)
99.71.05.53 (privé)

Monsieur Bernard COURTIS

Rue du 11 novembre
80270 AIRAINES
Tél. : 22.29.47.52

Monsieur Jean-Claude FONDRIEST

67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
Tél. : 53.96.16.83

Monsieur Charles GOETZMANN

44, Grand'Rue
67660 BETSCHDORF
Tél. : 88.54.44.41 (prof.)
88.54.43.25 (privé)

Monsieur Jean-Marie DAZAS

23, chemin de l'Envigne
86100 CHATELLERAULT
Tél. : 49.21.94.58

Monsieur Claude LINON

14 Lotissement Costebelle
34290 LIEURAN LES BEZIERS
Tél. : 67.36.38.12

Monsieur Mario MONTI

3, rue du Bel Air
95870 BEZONS
Tél. : 34.10.26.79

Monsieur Philippe MORAND

34, avenue du 8 mai
95400 VILLIERS LE BEL
Tél. : 07 55 84 57 (prof.)
34.29.16.32 (privé)

Monsieur André PETIT

100ter, Boulevard Herbet Fournet
14100 LISIEUX
Tél. : 31.62.35.29 (prof.)
31.62.18.47 (privé)

Monsieur Michel PIERROT

29, grande rue
51400 LES PETITES LOGES
Tél. : 26.03.94.27

Monsieur Henri-René POLLIN

7, rue Jeanne d'Arc
76420 BIHOREL
Tél. : 35.60.56.42

Monsieur André RICC

6, avenue des Casseaux
87000 LIMOGES
Tél. : 55.33.35.78

Monsieur André SASTRE

10, rue Morel Retz
21000 DIJON
Tél. : 80.67.69.72

Fédérations régionales

ALSACE

Monsieur Jean-Jacques WEBER
F.S.M.A. Maison des Associations
1A, place des Orphelins
67000 STRASBOURG
Tél. : 88.35.11.25
Fax : 88.35.11.27

AQUITAINE

Monsieur Jean-Claude FONDRIEST
67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
Tél. : 53.96.16.83

AUVERGNE

Monsieur Conrad RODRIGUEZ
6, rue Jean Bigot
63500 ISSOIRE
Tél. : 73.89.48.20

BOURGOGNE

Monsieur Roger REMANDET
27, avenue Nicéphore Niepce
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. : 85.48.89.87

BRETAGNE

Monsieur Thierry CLAIRON
5, rue des Acacias
35600 REDON
Tél. : 99.71.11.99 (prof.)

CENTRE

Monsieur Jack HURIER
9, rue du Feu de St Jean
28190 CHUISNES
Tél. : 37.23.78.17 / 37.23.35.65

CHAMPAGNE ARDENNE

Monsieur Jean PIHET
«Les Fauvettes», Rue de Belfort
08700 NOUZONVILLE
Tél. : 24.53.84.60

FRANCHE COMTÉ

Monsieur Gérard SCHEID
F.S.M. de Franche Comté
9 bis rue Charles Nodier
25000 BESANÇON
Tél. : 81.82.02.40

LANGUEDOC ROUSSILLON

Monsieur Claude LINON
14, Lotissement Costebelle
34290 LIEURAN LES BEZIERS
Tél. : 67.36.38.12

LIMOUSIN

Monsieur Jean LAROUDIE
6, rue Jean Moulin
87350 PANAZOL
Tél. : 55.30.38.60

LORRAINE

Monsieur Jean-Marie GEORGIN
23, rue Mozart
57320 BOUZONVILLE
Tél. : 87.78.32.42

MIDI-PYRENNÉES

Monsieur Claude HAFNER
Chemin de l'Arbre Blanc
09500 MIREPOIX
Tél. : 61.68.28.09

NORD

Monsieur Philippe FOURNIER
F.R.S.M. du Nord-Pas-de-Calais
121 rue Barthélémy Delespaul
59000 LILLE
Tél. : 20.52.32.82. Fax : 20.53.88.85

BASSE-NORMANDIE

Monsieur André PETIT
100ter, boulevard Herbet Fournet
14100 LISIEUX
Tél. : 31.62.18.47 (privé)
Tél. : 31.62.35.29 (prof.)

HAUTE-NORMANDIE

Monsieur Henri-René POLLIN
7, rue Jeanne d'Arc
76420 BIHOREL
Tél. : 35.60.56.42

RÉGION PARISIENNE

Monsieur Jean-Claude ROGER
5, rue Daniel Sœur
93440 DUGNY
Tél. : 48.37.91.53

PAYS DE LOIRE

Monsieur M.-Alexandre BELLANGER
6, rue Beauséjour
49570 MONTJEAN SUR LOIRE
Tél. : 41.39.05.17

PICARDIE

Monsieur Bernard COURTIS
Rue du 11 novembre
80270 AIRAINES
Tél. : 22.29.47.52

POITOU-CHARENTES

Monsieur Jean-Marie DAZAS
23, chemin de l'Envigne
86100 CHATELLERAULT
Tél. : 49.21.94.58

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Monsieur Paul COURTIAL
4, Lot. Les Thuyas
83260 LA CRAU
Tél. : 94.66.74.55

RHÔNE ALPES

Monsieur Maurice ADAM
Fédération Musicale de Savoie
96, rue du Nivolet
73000 CHAMBERY
Tél. : 79.62.51.05

CORSE

Monsieur François-Xavier GIOVANNAÏ
Résidence Les Mandarinas,
bât. J, rez de jardin.
20090 AJACCIO
Tél. : 95 22 33 68
Fax : 95 22 47 43

GUADELOUPE

Monsieur Robert DAUBERTON
Cité Miquel BB Bare 45
97110 POINTE A PITRE
Tél. : (19) 590.83.53.11 (privé)
Tél. : (19) 590.82.50.30 (prof.)

Les musiciens du métropolitain

Nées en 1945, les formations musicales de la RATP, l'Harmonie et l'orchestre philharmonique, ont vu se succéder deux directeurs artistiques Georges Fossier, puis depuis 1975 Jacques Mas. Ce trompettiste pro-

fessionnel, 1^{er} prix du CNSM, co-soliste de l'orchestre philharmonique de l'ORTF durant 21 ans, décide alors de se tourner vers les amateurs, et est reçu au concours organisé par la RATP. Conscient des exigences du public, et soucieux de la qualité il déploie ses efforts et permet à ces formations de prendre un nouvel essor : en juillet dernier encore, l'harmonie remportait le trophée Charles Jay, au concours d'Amiens pour les sociétés de niveau Honneur, représentation honorable de cette forme culturelle devenue rare qu'est l'orchestre d'entreprise. A la veille de son départ en retraite, Jacques Mas nous fait part de ses espoirs, «parce qu'un orchestre d'amateurs se doit d'être aussi écoutable qu'un orchestre professionnel».



Jacques Mas

*Journées «portes ouvertes»
au centre bus de Saint Maur*

- Quel est le statut et la vocation des musiques au sein de l'entreprise RATP?

Jacques Mas - La RATP est née en 1945 de la fusion de deux sociétés de transport : la Société des transports routiers parisiens (STCRP) et le Métropolitain de Paris. Ces deux sociétés avaient chacune une harmonie : celle plus importante du Métropolitain, dirigée par G. Fossier, a absorbé celle de la STCRP pour devenir l'Harmonie du personnel de la RATP. Le Métropolitain comptait également un orchestre symphonique. Depuis 1945, toutes les associations RATP ont été rassemblées au sein du comité d'entreprise, qui gère de façon autonome toutes les œuvres sociales, sportives, et culturelles... Les OPC - œuvres à personnalité civile -, au nombre de 26, représentent 1/4 du budget du comité d'entreprise. L'harmonie, sa batterie-fanfare, et l'orchestre philharmonique représentent deux associations distinctes qui

ont chacune leur budget et leur fonctionnement propres, mais qui sont présidées par une seule et même personne, Nicolas Vendeling. Les formations musicales de la RATP font partie des œuvres culturelles du Comité Régie d'Entreprise et leur but est de d'initier le personnel à l'art classique et moderne en inscrivant tous les genres à ses programmes.

- Vous vous produisez à quelle occasion?

Jacques Mas - De toutes les associations RATP, nous sommes peut-être celle qui se produit le plus souvent. Les concerts sont gratuits et réservés au personnel de la RATP. Cela concerne 38 000 personnes. Nous nous déplaçons sur leurs lieux de travail : dans les ateliers, dans les bureaux, ce qui représente une trentaine de sites, mais aussi dans les kiosques de Paris. Nos concerts pour la plupart sont déjà complets. Nous faisons une trentaine de prestations dans l'année. L'orchestre philharmonique fonctionne d'octobre à mai et donne trois grands concerts par an à la salle Gaveau. Nous établissons nos programmes pour le plaisir du plus grand nombre : nous jouons aussi bien Sinatra que Bizet. Pour des raisons esthétiques, techniques, financières mais aussi faute de temps, nous n'abandonons pas le répertoire contemporain ou d'avant garde. Néanmoins, il est regrettable de ne pas pouvoir don-

ner à entendre, par exemple, certaines œuvres d'Olivier Messiaen, une partition de Stockhausen ou d'un compositeur de notre époque. Tous les agents n'ont pas les moyens d'aller au concert avec leur famille...

Mis à part ces prestations RATP, nous donnons quelques concerts à certaines occasions : pour la Fête de la musique nous avons joué une fois dans la cour de l'hôpital Laennec, également à la station Auber... Dans l'ensemble, rares sont les propositions valorisantes pour l'harmonie. Nous sommes ouverts à toutes propositions dans ce domaine, mais pas à n'importe quel prix. S'il arrive parfois que l'harmonie sorte du cadre RATP, c'est plus difficile en revanche avec l'orchestre philharmonique car certains membres non RATP nous échappent totalement. C'est dommage car nous souhaiterions aller vers un autre public, donner des concerts en province. C'est une formation qui peut soutenir quelques comparaisons avec certains orchestres professionnels.

- Quel est votre mode de fonctionnement?

Nicolas Vendeling - Il est bien particulier et pose parfois problème. Les 90 musiciens de l'harmonie et de la batterie-fanfare sont pour la plupart des agents d'exploitation RATP actifs ou retraités. Nous avons, à l'exploitation du réseau routier comme

à l'exploitation du réseau ferré, des aménagements de service qui font que ces musiciens ne travaillent que le matin. L'après-midi, lors des répétitions, il faut l'avouer, il y a un petit coup de fatigue : c'est le fait de s'être levé à 3 h 30 du matin, pour un début de service à 5 h. Sans compter le stress du chauffeur de bus!... Par ailleurs, ces musiciens sont toujours en repos le week-end ce qui leur permet d'assurer les concerts ou les déplacements. Les musiciens des services administratifs ou ceux des ateliers qui ne peuvent pas faire l'objet d'aménagement sont relevés grâce à un budget annuel d'heures de relève. Mais malgré ce quota d'heures de relève, la priorité est au service. Il est quasiment impossible de rassembler tous les musiciens, même pour la générale d'un concours ou d'un concert. Nos musiciens donnent beaucoup à la musique et après une journée de travail, ils leur arrive parfois d'être un peu excédés par les exigences du chef...

- Et l'orchestre philharmonique?

N. Vendeling - Si les musiciens de l'harmonie fournissent les rangs de l'orchestre philharmonique, deux tiers des instrumentistes à cordes ne sont pas des agents RATP et viennent de catégories professionnelles très variées. Et réunir, pour répéter, ces musiciens n'est pas toujours facile. Ces personnes jouent parfois dans d'autres formations, et ne peuvent se libérer que le vendredi soir. Certains jouent dans l'orchestre symphonique de la SNCF, qui, lui, répète le jeudi. Nous donnons régulièrement des concerts à Paris salle Gaveau ou dans des églises, pour des prestations exceptionnelles avec chœur, par exemple.

- Comment recrutez-vous vos musiciens?

Jacques Mas - Il n'y a pas de véritables critères de sélection. Nous recrutons des musiciens non



A Amiens, le 3 juillet dernier, pour le Trophée Charles Jay

professionnel des bon niveau. Chaque candidat passe une audition composé d'un déchiffrage et de l'exécution d'une œuvre au choix. Nous demandons à l'instrumentiste d'avoir une sonorité, un minimum de musicalité, de technique, car nous répétons peu : une heure et demi le mardi et deux heures le vendredi. Pour monter des œuvres comme celle de Roger Boutry, par exemple, il faut que les musiciens apportent quelque chose. Le travail d'ensemble compte beaucoup : si l'on installe une espèce de discipline sur le fond, sur la justesse, sur la perfection



L'orchestre philharmonique lors d'une répétition et en concert avec chœur en l'église de Saint Honoré d'Eylau à Paris



pu nous frotter aux meilleures harmonies de France. Un concours est important à plusieurs titres : c'est une motivation qui permet de relancer la machine. Celui-ci était important également dans la perspective du remplacement du directeur musical en 1996.

- Où est l'articulation entre le musicien professionnel que vous êtes et les orchestres amateurs?

Jacques Mas - Aujourd'hui, la musique est dans tous les foyers. C'est pourquoi les orchestres amateurs doivent s'efforcer d'être aussi «écoutables» que les orchestres professionnels. Je dois dire qu'avoit structuré l'orchestre philharmonique avec le violon solo de la Garde Républicaine nous aide beaucoup. Ce contrat est entièrement pris en charge par la direction générale, tout comme celui du chef. C'est donc la direction générale qui a accepté le principe de me remplacer quand je partirai en mars 96. Il nous reste maintenant à trouver un chef d'orchestre qui veuille faire de la musique au sein d'une entreprise et ce n'est pas toujours évident de pouvoir la pratiquer. J'ai moi-même refusé un poste de soliste à l'Orchestre de Paris parce que j'ai fait le choix de travailler avec des amateurs. La tendance veut que l'on mette de plus en plus de chefs d'orchestres professionnels à la tête des orchestres amateurs. Aujourd'hui, l'idée est acceptée par tous. La C.M.F. a d'ailleurs contribué à cela en instituant les stages de formation pour les chefs d'orchestre.

des passages de trait, on arrive à se hisser. Comme dans tous les orchestres amateurs, nous n'avons pas une réserve de musiciens mais un effectif permanent et fixe qui oblige à cette discipline.

- Vous dirigez les formations musicales de la RATP depuis près de vingt ans. Quelles ont été vos principales orientations ?

Jacques Mas - A mon arrivée en 1976, j'ai trouvé deux formations un peu désorganisées qu'il a fallu rajeunir et repeupler, ce que nous avons fait progressivement. Il manquait impérativement des musiciens, par exemple des bugles dans l'harmonie.

Nous nous sommes également attachés à faire évoluer le répertoire, aidés par les compositeurs que vous connaissez : Gotkovski, Lancen, Dondeyne... Nous avons également réussi à améliorer la technique de chaque instrumentiste. Certes il y a eu des conflits mais je crois que tout le monde a fini par se retrouver en 1976 à Vichy, premier concours international organisé par la CMF, où nous avons remporté la Lyre d'Or. Nous avons toujours eu une bonne entente au sein de l'orchestre, ce qui a permis une amélioration constante. C'est ainsi qu'encore récemment, en juillet dernier, à Amiens, dans le cadre du Challenge Charles Jay pour les sociétés de niveau Honneur, nous avons

**L'HARMONIE DU PERSONNEL
et
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
de la RATP**

**recrutent leur Directeur musical
et Premier Chef**

- *Si vous deviez faire un bilan?*

Jacques Mas : Nous n'avons fait qu'un seul disque, un *live* à Gaveau il y a une quinzaine d'année qui s'est bien vendu. J'espère qu'il y en aura d'autres... Récemment nous avons joué le *Requiem* de Cherubini avec 200 choristes à l'Eglise de la Trinité à Paris. Mais toujours pour des raisons d'organisation, nous ne pouvons nous associer qu'à des chorales; j'aimerais pouvoir jouer avec d'autres orchestres. Il n'y a pas assez de rassemblements d'orchestres amateurs inter-entreprise. Je regrette également de ne pas avoir pu aborder des œuvres plus difficiles, telles que les musiques dodécaphoniques ou les musiques aléatoires. Nous avons essayé d'aborder le répertoire de musique de chambre avec un octuor mais il faut trouver le temps pour se retrouver. Il y a quelques années, nous avons formé un ensemble de cuivres qui jouait un répertoire allant de la Renaissance à nos jours. C'est tout aussi difficile de faire jouer un orchestre de 90 personnes qu'un orchestre de chambre lorsqu'il n'a pas suffisamment répété. Il faudrait que les formations musicales, capables d'aborder les programmes de musique contemporaine, soient aidées, et pourquoi pas par le ministère de la Culture. Il y a des gens qui quitteront la RATP sans avoir entendu une note de Xénakis ou de Messiaen... Malraux avant moi a dit que «la musique est le bruit le plus cher après celui du canon»...

Propos recueillis par

Laurence Solnais, Christine Bergna,
Bruno Cordelier

■ **Prochain concert**

Le 13 mai 1995, salle Gaveau : concert de l'orchestre philharmonique avec *l'Ouverture de Manfred* de Schuman, *Variations pour clarinette et orchestre* de Rossini (soliste Reynald Paquien, professeur de clarinette à l'école de musique du comité d'entreprise RATP), *l'Apprenti sorcier* de Dukas, la *Symphonie «le Matin»* de Haydn avec solistes.

Harmonie du personnel RATP
Orchestre Philharmonique RATP
44, rue des Maraîchers. 75020 Paris
Tél. 40 02 49 36

- Conditions exigées :

Etre diplômé d'un conservatoire supérieur de musique dans l'une ou les disciplines suivantes : harmonie, contrepoint, fugue, direction d'orchestre et être en possession d'un premier ou second prix instrumental.

- Conditions souhaitées :

La double pratique d'un instrument de l'Harmonie et du quatuor à cordes.

Expérience de 10 années.

- Nous adresser tout renseignement relatif à la carrière musicale.

- Les candidats retenus sur dossier, seront convoqués pour :

. Un entretien préalable

. Une double épreuve de direction

a) Orchestre d'harmonie

b) Orchestre symphonique, dont accompagnement de soliste.

. Suivra un entretien avec le Jury et les membres des Conseils d'administrations des formations musicales.

- Prise de fonction janvier 1996.

- Salaire de début annuel brut : 175-200 KF
ou selon expérience.

- Date du concours de direction :

vendredi 10 novembre 1995

- date de clôture des inscriptions :

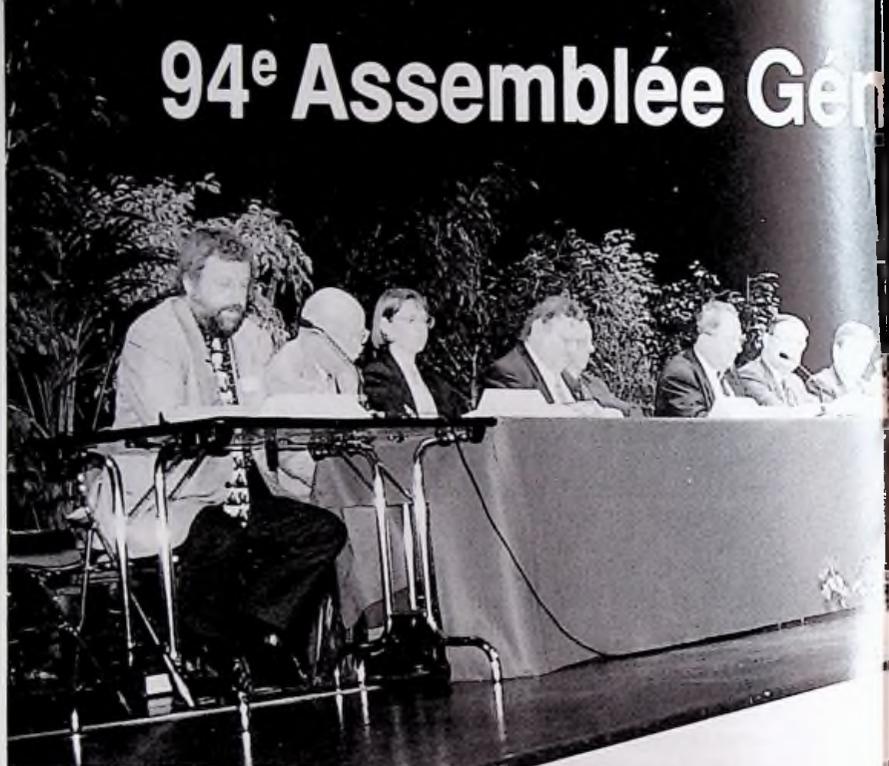
vendredi 16 juin 1995

- Les dossiers sont adresser à :

RATP - PHF - RMRE

**A l'attention de M. Philippe Pradelle
44, rue Louis Blanc - 75010 PARIS**

94^e Assemblée Gén



Cette année, c'est à Lorient, que se tenait, du 6 au 9 avril dernier, la 94^e a s s e m b l é e générale de la CMF. Un congrès organisé par la Fédération Musicale de Bre-

tagne, sous la houlette de son président Thierry Clairon, et Georges Galinier, président d'honneur, qui ont réservé le meilleur accueil aux 150 congressistes venus témoigner de leur action et échanger leurs idées. Les compte rendus des rapports et interventions ici présentés sont le reflet de ces journées de travail et de réflexion pour l'avenir du mouvement amateur en France.



OUVERTURE

par Maurice Adam,
président de la CMF

J'ai le plaisir de déclarer ouverte notre 94^e assemblée générale statutaire. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux nombreux délégués présents venus de toutes nos régions. Après Déols, dont nous gardons tous un excellent souvenir, nous voici réunis cette année au bord



de l'océan, dans la ville portuaire et moderne de Lorient. Je suis sensible à la présence des personnalités qui nous ont fait l'honneur et le plaisir d'être parmi nous ce matin. Je salue tout particulièrement Monsieur Jean-Yves Le Drian, Maire de Lorient, Monsieur Armand Guillemot, son adjoint chargé des affaires culturelles. A travers eux j'exprime également mes remerciements aux services de la ville, notamment le service culturel que dirige Monsieur Bouillère, qui ont apporté à l'organisation de ce congrès leurs compétences et leur disponibilité.

Notre gratitude ira aussi à la fédération qui nous accueille aujourd'hui, la Fédération Musicale de Bretagne, présidée avec bonheur par Thierry Clairon, ainsi qu'à celui qui a été la cheville ouvrière de l'organisation de cette assemblée générale : notre ami Georges Galinier, qui travaille depuis un an avec le dynamisme et le dévouement qu'on lui connaît.

J'adresse ma reconnaissance aux membres du bureau qui m'apportent leur aide précieuse, en y associant tout le conseil d'administration. Nous formons une équipe solidaire pour mener à terme les projets en faveur du développement de nos fédérations. Reconnaissance aussi à tous les responsables et membres des com-

missions techniques de la CMF qui font un travail remarquable de réflexion et de propositions sur leur discipline respective. Je remercie le personnel de la Confédération Musicale de France pour le travail accompli tout au long de l'année. Mais, aujourd'hui, je veux rendre un hommage affectueux à notre responsable du service administratif, Ginette Grouesy, qui va faire valoir ses droits à la retraite et quittera la C.M.F. fin avril. Nous avons engagé, pour la remplacer, en qualité de directeur administratif et technique, Mademoiselle Anne Bernard, que je suis heureux de vous présenter.

Comme tous les ans, le congrès est l'occasion pour nous d'établir un bilan et de tracer les perspectives de nos actions. Nos relations avec le ministère de la Culture et de la Francophonie et la Direction de la Musique et de la Danse se sont sensiblement resserrées. Nous avons trouvé en Monsieur Dan Lustgarten, inspecteur principal et Monsieur Robert Spengler, des interlocuteurs attentifs et disponibles. Actuellement nous travaillons, par exemple, sur deux dossiers que je voudrais évoquer : la Fête de la Musique et le F.I.C. La Direction de la Musique et de la Danse a souhaité qu'en 1995 notre mouvement soit davantage présent le 21 juin prochain, jour de la Fête de la musique. Aussi, grâce à son aide, des rassemblements d'orchestres et de chorales d'amateurs devraient se dérouler dans nos régions et à Paris au Parc de la Villette. Nous aurons l'occasion d'en parler au cours de ce congrès. Pour ce qui concerne le F.I.C., je vous rappelle que ce Fonds d'Intervention Culturelle a été mis en place en 1993 par le ministère de la Culture et de la Francophonie pour promouvoir et financer des actions innovantes dans le domaine culturel. Dans ce cadre, nous avons préparé, avec les services de la Direction de la Musique un projet de stages destinés aux chefs de sociétés musicales de niveau modeste. Cette action devrait s'exercer dans tous les départements. Pour la réalisation de ce projet, nous sommes encore en pourparlers avec le ministère de la Culture. Le processus est assez lent mais j'espère qu'il pourra être réalisé pour la prochaine saison.

Cette année aura vu la modification du règlement des concours de sociétés. Un travail important de mise à jour a été réalisé. Travail un peu long dans la mesure où nous avons voulu obtenir un large consensus sur les modifications apportées. D'autre part, le processus de préparation du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales se met progressivement en place au niveau régional. Nos relations avec le ministère de la Jeunesse et des Sports sont également excellentes. La Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative, dont je rencontre régulièrement les responsables, nous apporte son aide sur plusieurs projets, notamment les concours, et met à notre disposition le financement de deux postes FONJEP. Des contacts fructueux sont entretenus avec les associations et les coordinations nationales et internationales. Notre secrétaire général, Daniel Chopinez, y reviendra plus précisément dans son rapport moral.

Permettez-moi de rappeler le souvenir de tous les responsables et musiciens qui nous ont quittés depuis notre dernier congrès. Je pense à Pierre Fournot, secrétaire général de la Fédération Musicale de Franche-Comté, disparu accidentellement à la fin de l'année 1994 en se rendant à un stage musical. En leur mémoire je vous demande d'observer un moment de recueillement....

Chers amis, depuis ces dernières années, nous nous sommes efforcés de mieux faire connaître la CMF auprès de nos partenaires. Il est indispensable à présent de mener une réflexion sur la communication et la circulation des informations entre les fédérations régionales, départementales et la C.M.F., afin de réaliser une politique plus suivie du développement musical en faveur de nos sociétés.

Nous nous sommes fixé des objectifs que nous devons atteindre. Pour cela il est indispensable que les relais se fassent au niveau des fédérations. La vie associative est essentielle à la vie culturelle et sociale de notre pays et vous en êtes les acteurs. Ensemble, soyons solidaires pour en favoriser sa promotion et son développement.

Je vous remercie.



Musique

en Bretagne

**Intervention de Thierry Clairon,
président de la Fédération
musicale de Bretagne**

Je suis heureux au nom de la Fédération musicale de Bretagne, de vous accueillir dans notre région pour ce 94^e congrès de la CMF; je dois rappeler que l'initiative avait été proposée par Monsieur Gérard Riou, ancien président de la FMB, aujourd'hui parmi nous en tant qu'administrateur adjoint de l'Orchestre de Bretagne. Je dois également remercier la présence du capitaine Wartelle, chef de la musique de la 3^e circonscription militaire de Rennes.

En venant chez nous en Bretagne, vous avez certainement pensé aux habituelles images : les coiffes, les clochers, les chalutiers, le granit, le vent... la pluie (le crachin)...le biniou, la bombarde, des gens têtus : c'est pour cela que pour réussir l'accueil durant ces quelques jours, nous avons confié la «barre» à un gars de bordeaux, notre ami et président d'honneur : Georges Galinier. Vous avez peut-être aussi apporté dans vos bagages les vieux clichés sur notre Bretagne : archaïsme rural, enclavement culturel, vétusté industrielle.... Et pourtant, ces vieux clichés sont dépassés car en 25 ans, la Bretagne a décidé de décoller pour se placer dans les régions à la pointe : 1^{ère} région française de pêche, 1^{ère} région pour la transformation de la viande et des produits laitiers, 1^{ère} région pour les loisirs nautiques.



Aujourd'hui, la Bretagne est la terre d'accueil de nombreux chercheurs dans le domaine des télécommunications (1^{ère} région à avoir expérimenté le Minitel), de l'image, des fibres optiques, de l'électronique; aujourd'hui, en Bretagne, on prépare la France de demain dans de nombreux secteurs.

Au niveau culturel, dans les années 70, la culture bretonne a senti parallèlement la nécessité de s'ouvrir sous peine de mourir, avec, par exemple, l'introduction des instruments électriques et aussi d'autres cultures musicales (comme le Jazz...) pour véhiculer autrement le patrimoine culturel breton issu des celtes et faire évoluer toute la culture bretonne, - qui ne connaît pas Alan Stivell avec sa harpe celtique accompagnée de guitares électriques et de synthétiseurs ?.

Les associations culturelles traditionnelles Bretonnes, elles aussi il y a une vingtaine d'années, ont opéré leur mutation et n'ont pas hésité à employer des moyens modernes (emprunts bancaires, investissements lourds...) pour développer une

politique ambitieuse dans laquelle on trouve aujourd'hui tous les ingrédients de réussite : plans de formations spécifiques, cycles spécifiques de formation de formateurs, concours de composition, rassemblements d'ensembles de musique traditionnelle, commande et création d'œuvres avec des formations de musique classique ou jazz politique qui, tournée sur l'avenir, permet aussi de mettre en valeur, de plus en plus, la conservation du patrimoine avec des organismes de collectage (sur le terrain) de la musique traditionnelle orale. Bref, ces fédérations, en se tournant vers l'avenir, en jouant l'ouverture avec d'autres partenaires, a pu mettre encore plus en valeur son patrimoine culturel.

Ce constat de clairvoyance a été, pour notre Fédération Musicale de Bretagne, la ligne directrice de notre action depuis trois ans; comme les fédérations culturelles traditionnelles, nous devons, pour justifier la cotisation de nos adhérents (autrement que par le seul service assurance CMF), nous permettre de penser l'avenir musical dans sa globalité, c'est-à-dire en partant de l'enseignement aboutissant ensuite à la pratique amateur. C'est ce que nous avons décidé de faire (après l'exemple réussi du département d'Ille et Vilaine, précurseur en ce domaine) en novembre 1992, en modifiant nos statuts régionaux pour faire de notre fédération la première fédération régionale française à accueillir en son sein les sociétés musicales amateurs et les écoles de musique par l'affiliation à deux grandes fédérations nationales : la CMF et la FNUCMU.

Ce changement nous a permis d'avoir une reconnaissance accrue (ex : la subvention du Conseil régional, notre principal partenaire, est passée de 80 000 à 200 000 F en deux exercices) et d'appréhender désormais dans nos projets l'ensemble du domaine musical.

Cette nouvelle structure a installé de nouveaux dialogues dans lesquels les habituels débats amateurs professionnels sont aujourd'hui pour nous de vieux clichés, car chacun est conscient de la richesse et de la nécessité de l'un ou de l'autre dans l'évolution globale, et si, par endroits en Bretagne, on veut faire ressurgir ce genre de vieux débats, nous préférons parler d'un professionnel,

n'ayant pas compris sa place dans le puzzle de construction musicale (croyant être à lui seul le puzzle) et d'un amateur rétrograde, ne cherchant qu'à préserver une «aura» culturelle auprès de gens bien crédules.

Nous cherchons avec notre nouvelle fédération à réaliser une véritable réflexion sur notre avenir musical en invitant fortement certains partenaires ou institutions à venir discuter avec nous, puisqu'ils ont avec nous «toute la chaîne musicale» : de l'enseignement à la pratique amateur.

Notre objet est simple : il faut obtenir que chacun joue son rôle à la place qu'il occupe; ainsi l'Etat qui, en matière d'enseignement, garantit l'unité nationale pédagogique doit éclaircir sa démarche en s'appuyant véritablement sur les pyramides qu'il a installées. Chacun en région doit savoir quelle est sa véritable position dans la pyramide musicale : le CNR doit avoir les moyens d'assurer son rôle et ne plus être une super école municipale de musique; de même, les écoles municipales ou associatives doivent jouer pleinement leur véritable mission : celle de préparer la pratique musicale amateur de la commune et de ses environs (et non de se croire investies d'une mission de formation de professionnels).

Notre fédération apporte dans cette discussion la main d'œuvre pour réaliser cette idée : les écoles pour l'enseignement (à la bonne place), les sociétés pour la suite de la vie musicale et les quatre fédérations départementales pour la mise en valeur du travail départemental et l'animation de l'état d'esprit général (issu du débat collectif). Cette main d'œuvre de toute «la chaîne musicale» permet d'éviter la prise en main extérieure et instaure une autre base de relations avec les ADDM ou les collectivités territoriales. L'idée, vous le constatez, est simple et s'appuie sur les principes définis par l'Etat lui-même; le problème est que l'Etat un jour applique lui-même son schéma d'enseignement et les statuts qu'il a décidé : c'est notre combat d'idée essentiel, celui pour l'avenir...

Nos actions régionales s'articulent autour de plusieurs axes :

- 4 orchestres régionaux de jeunes (de moins de 25 ans) : Harmonie, Cordes, Accordéon et Big Band
- Concours national de composition

pour orchestre de 2^e et 3^e division (finale en octobre 1996);

- Concours régional de composition pour enseignants (professionnels ou non) des écoles de Bretagne;

- Stage de formation des chefs;

- Etude d'une convention collective (sur le modèle de la fédération Rhône-Alpes) pour nos écoles associatives;

- Participation à la commission régionale pilotant le plan régional de formation, pour les professionnels, mis en place par le conseil régional et la DRAC;

Au niveau des 4 fédérations départementales (Finistère, Côtes d'armor, Morbihan, Ille et Vilaine), nous trouvons chaque année : des stages d'orchestres de formation de base, avec encadrement de professeurs dans les domaines suivants : Harmonie, Cordes, Plectres (en Ille et Vilaine), Accordéons, Flûtes à bec, Big band; des rencontres départementales d'orchestres; des examens centralisés dans certains départements;

Depuis nos nouveaux statuts, certains collègues d'autres régions sont méfiants : qui sont donc ces Bretons? Sont-ils CMF? Sont-ils FNUCMU? Ne tentent-ils pas de forcer les deux structures à s'unir? Notre réponse est claire : ce genre de question est similaire au vieux cliché amateur - professionnel ; nous avons répondu à ces questions par le vote des statuts de notre nouvelle fédération. Il faut une CMF forte et il faut une FNUCMU forte : les professionnels ni les amateurs ne peuvent faire à eux seuls la musique ou laisser la musique dans les seules mains de l'Etat ou des administrations des collectivités territoriales. Par extension, il nous paraît urgent que ces deux structures travaillent sur des dossiers communs comme nous œuvrons ici à la base et s'interrogent ensemble sur l'avenir musical en globalité.

En Bretagne, nous n'attendons pas uniquement de nos deux confédérations nationales (CMF et FNUCMU) que les services Assurances ou les conventions SEM, ou les remises au goût du jour de règlements ou de listes de concours; nous attendons une réflexion pour notre avenir commun : la musique. Certains d'entre vous trouveront certainement notre démarche audacieuse mais c'est celle qui nous anime. Je citerai J.P. Le

Dantec, journaliste, qui dans un mensuel écrivait : «La Bretagne poursuit sa route singulière vêtue d'autre manière et en ayant parfois forcé sur le lifting, mais elle reste unique, irremplaçable. La preuve? Sitôt qu'on ne s'en tient plus aux apparences, voilà qu'elle s'offre, belle comme dans la mémoire, avec sa rudesse, son mystère, son absolue naïveté et cette part de folie qu'elle ne peut congédier». Comme quoi chez nous, les idées avancent, mais l'attachement aux racines demeure. ■



Intervention de J.-Yves Le Drian, maire de Lorient

Il m'appartient en tant que maire de Lorient de vous accueillir et de vous dire combien nous nous réjouissons que votre 94^e congrès se tienne dans notre ville. C'est une ville musicale et d'une certaine manière, il y a une légitimité à ce que vos instances se déroulent ici. C'est une ville musicale parce qu'un nombre important d'acteurs s'y consacrent et ont impulsé depuis plusieurs années une dynamique forte et puis c'est une ville musicale aussi parce que nous-mêmes, mon adjoint M. Guilmault, qui est présent, avons souhaité faire en sorte que la musique soit au cœur d'une politique culturelle. Nous avons fait le choix au départ de soutenir la formation, considérant que c'était par ce biais-là que la culture musicale pouvait se développer dans une ville, et c'est la raison pour laquelle l'Ecole Nationale de Musique et de Danse, qui existe depuis de très nombreuses années, a fait l'objet de notre part de soins particuliers, y compris dans l'investissement puisque nous avons

une école neuve qui accueille aujourd'hui 800 élèves. Cette politique de formation sur la durée donne les résultats que nous escomptions, d'abord parce que les concerts qui sont organisés accueillent un public important en moyenne 1000 personnes pour une ville de 65000 habitants. Par ailleurs, le fait d'avoir pendant de longues années assuré une politique de formation permet l'émergence de différentes formes d'activités musicales, dont certaines se produiront lors de ce congrès. D'autres structures existent ici : le centre d'études musicales, bien évidemment l'harmonie municipale, des groupes de jeunes, des chorales.

Je voudrais rendre un hommage particulier à M. Galinier qui est un élément moteur de la vie musicale lorientaise le remercier tout particulièrement d'avoir souhaité que ce congrès se tienne à Lorient. Je ne voudrais pas non plus passer sous silence l'existence à Lorient d'une manifestation musicale traditionnelle : le festival interceltique, qui tous les ans au mois d'août est le creuset, je crois, du renouvellement de la musique bretonne, de la musique celte plus généralement. Nous sommes donc assez à l'aise pour vous recevoir. Pour reprendre l'idée de M. Clairon de la Bretagne moderne et ancienne, finalement ici à Lorient vous êtes un peu aussi au centre de cette double dimension du passé et de l'avenir : d'une part, l'arsenal de construction navale militaire qui emploie 4300 personnes est à la pointe de la technologie, d'autre la crise de la pêche, crise européenne ici particulièrement ressentie, élément important de la vie locale que ce secteur qui fait vivre 5000 personnes. Enfin, je voudrais évoquer deux événements qui vont se produire dans les semaines qui viennent : le 10 mai prochain, en effet nous allons fêter le cinquantième anniversaire de la libération de Lorient, qui a eu lieu deux jours après l'armistice, en raison de la concentration ennemie à la base des sous-marins. Un mois plus tard, cette base sera fermée dans le cadre des restructurations militaires. Nous vivons donc une période un peu difficile, cela ne nous empêche pas d'avoir de la volonté et de la détermination pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. ■

Assemblée générale statutaire



RAPPORT MORAL

par Daniel Chopinez,
secrétaire général de la CMF

Au cours du Congrès de Déols, j'ai pu vous présenter la stratégie nouvelle dans laquelle s'était engagée la Confédération Musicale de France, sous la conduite éclairée de notre Président Maurice Adam. La présente année s'inscrit tout à fait dans la continuité des orientations qui avaient été définies.

Les différentes commissions techniques, sous l'impulsion de leurs responsables désignés pour trois années consécutives ont pu se réunir et travailler tout au long de l'année sur les différents thèmes qu'il y avait lieu de traiter; qu'il s'agisse du règlement des concours d'orchestre, du choix des morceaux de concours instrumentaux, des programmes d'examen, instruments et formation musicale, de la politique de développement des différentes disciplines, de la formation des élèves, des chefs d'orchestre, etc... Les présences assidues à l'ensemble des réunions, des commissions, du Conseil d'Administration ou du Bureau témoignent de la volonté de tous de parvenir aux objectifs qui ont été fixés. Votre présence ici à Lorient est à inscrire dans cette dynamique qui fera de notre Confédération un des éléments incontournables de la pratique musicale en France. Pointe extrême de continents, la Bretagne constitue la partie la plus occidentale de notre pays; c'est ainsi que par un hasard de l'histoire, ici est réuni «l'Orient»

et «l'Occident». Fasse que cette convergence éclaire nos travaux.

A ce moment de mon propos, permettez-moi d'y associer toutes celles et ceux, musiciens, musiciennes, présidents, directeurs qui nous ont quittés prématurément au cours de cette année et qui tout au long de leur parcours ont contribué au développement de leurs sociétés musicales, de leurs fédérations et donc de la C.M.F. Leur souvenir est toujours présent en notre mémoire et nous leur sommes reconnaissants.

Il convient également d'honorer le personnel administratif de la CMF pour l'excellent travail qu'il effectue tout au long de l'année. Je voudrais, cette année, saluer et remercier tout particulièrement Madame Ginette Grouesy, si elle le permet, Gigi, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Son départ suscite en chacun de nous une certaine émotion. En effet, par sa gentillesse et sa compétence, elle avait su s'attacher notre amitié. Je voudrais qu'elle sache que nous lui restons fidèles et que sa présence et ses visites nous seront toujours précieuses.

Je vous remercie de me prêter toute votre attention pour la lecture de ce compte rendu annuel auquel je dois me livrer.

• **Conseil d'administration**
Daniel Chopinez présente d'abord les membres du Conseil d'Administration

de la CMF et de son Bureau. Il informe l'Assemblée Générale du retrait de Monsieur Roger Cardot au cours de cet exercice. La Fédération du Limousin qu'il représentait a désigné André Ricq pour lui succéder.

Le Secrétaire Général rappelle le nom des associations nationales et internationales dans lesquelles siège la CMF : Le CNM, Comité National de la Musique; la CAM, Coopération des Associations Musicales; le CSM, Conseil Supérieur de la Musique; l'UNAVAC, Union Nationale des Associations à Vocation Artistique et Culturelle; la CISM, Confédération Internationale des Sociétés Musicales; l'UEM, Union Européenne des Musiciens; la WASBE, World Association for Symphonic Bands and Ensembles.

La Confédération Musicale de France a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le Congrès annuel de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, du 12 au 14 octobre à Paris. Cette association réunit les fédérations musicales d'une vingtaine de pays européens.

Le président Maurice Adam a été, lors de cet exercice, élu président de la CISM, vice-président du Comité National de la Musique et de la Coordination des Associations Musicales.

• Action culturelle

Conseil culturel : Cf. Organigramme p. 29. D'autre part, comme tous les ans, les commissions instrumentales ont eu lieu au mois de septembre, à la CMF et à la FNUCMU.

• Concours d'excellence

Daniel Chopinez présente à l'attention de l'assemblée générale les grandes lignes du Concours d'Excellence de 1995. (voir Journal de la CMF n° 456 Février 95).

• Concours nationaux de musique

Le Secrétaire Général présente une synthèse des concours organisés en 1994. Ils se sont déroulés à : Mulhouse, Haguenau (Alsace), Ganat (Auvergne), Evvres (Centre), Besançon (Franche Comté), Bouzonville, (Lorraine), Bruay Labuissière, Dunkerque (Nord Pas de Calais), Amiens (5 juin), Amiens (3 juillet) (Picardie), Vif, Thonon les Bains (Rhône Alpes). 266 sociétés musicales y ont participé, ce qui représente une moyenne de 22

sociétés par concours. Par ailleurs, 21 sociétés ont pris part à des épreuves de classement organisées dans le cadre de ces concours. Sociétés participantes par discipline :

. Orchestres d'harmonie	130
. Batteries-Fanfars	70
. Chorales	45
. Orchestres de Fanfare	6
. Orchestres à plectres	4
. Orchestres d'Accordéons	2
. Big Bands	1
. Classes d'Orchestres	8

• Récompenses

17 sociétés ont accédé à la deuxième division, 14 sociétés à la première division, 15 à la division Supérieure, 17 à la division Excellence, 9 à la division Honneur. Sociétés ayant obtenu le grand prix d'Honneur : Orchestre d'Harmonie de la RATP, Union Philharmonique de Nantes, Batterie-Fanfars de Villers Cotterets, Estudiantina d'Argenteuil.

A noter :

Le concours de Batterie-Fanfars de Mulhouse organisé sous la double égide de l'UFF et de la CMF. Le concours a été le cadre d'une grande parade consacrée à la Musique des

Batteries-Fanfars donnée au stade de l'III de Mulhouse. Le concours d'Amiens du 3 juillet réservé aux sociétés de division d'Honneur : 3 orchestres d'harmonie et 3 batteries-fanfars y ont participé. Le vainqueur de cette compétition au plus haut niveau a été l'Orchestre d'Harmonie de la RATP de Paris qui a reçu le trophée Charles Jay remis par la CMF.

• Etat des médailles

2 523 médailles ont été fournies par la Confédération Musicale de France en 1994.

• Etat des assurances

Sur 510 dossiers traités, 371 ont trouvé leur règlement à ce jour pour une somme totale de 984 443.47 francs.

Pour conclure, le Secrétaire Général a voulu insister sur la «dynamique qui doit animer la CMF et ses fédérations pour faire de ce mouvement un élément essentiel de la vie culturelle et sociale de notre pays.» Il soulignait également les progrès considérables qui ont été réalisés et l'importance du travail qui reste à accomplir. ■

RAPPORT D'ACTION CULTURELLE

par André Petit,

responsable de l'Action culturelle de la CMF



Depuis plusieurs années me revient l'honneur de vous présenter le rapport culturel de la Confédération Musicale de France. Chaque responsable des différentes commissions vous rendra compte du travail effectué pour chaque spécialité, depuis le dernier Congrès qui s'est déroulé à Déols. Aussi pour éviter les redites, je me bornerai simplement à souligner certains points qui me paraissent

essentiels. Ce que je puis vous affirmer, c'est que chaque commission a beaucoup travaillé, les réunions furent nombreuses dans l'esprit de promouvoir nos associations et dans un souci constant d'obtenir davantage de qualité. Mais ce travail serait en grande partie inutile, si chacun de nous dans nos sociétés ne recherchait pas ce même but. A notre époque où les moyens de diffusion de la musique nous permettent de profiter

pleinement de concerts de qualité, nous devons être encore plus exigeants dans la mise au point de nos programmes, autrement nous assisterions non seulement à la défection du public, mais également des musiciens.

Aussi notre rôle de dirigeant de sociétés est de promouvoir la culture musicale. La sensibilité artistique doit sans cesse être présente dans nos exigences car sans elle la musique est complètement dépourvue d'intérêt. Aussi prenons-nous tous par la main afin de toujours faire mieux, sans cela notre travail à la C.M.F. risque d'être stérile.

Je voudrais souligner quatre points. Jack Hurier aura l'occasion de nous entretenir de l'action primordiale pour l'avenir de l'enseignement, il vous parlera des modifications constantes apportées dans les programmes dues à l'évolution des directives officielles. Mais avant l'arrivée des élèves dans nos écoles spécialisées, la musique doit être présente dans l'enseignement général.

Je voudrais brièvement vous entretenir de la Loi qui a été votée le 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques. Pour nous cette loi est très importante et si elle est mise en application, elle concernera l'avenir des arts en France, en particulier la Musique, car comme les arts plastiques, la découverte de la musique sera proposée à nos jeunes enfants et adolescents de nos écoles primaires et collèges. Ils devraient acquérir avant la fin de leur scolarité les repères nécessaires à la fréquentation autonome des équipements culturels. Il s'agit de garantir une initiation de base précoce progressive et commune à tous. Ainsi peut se trouver rétablie l'égalité des chances pour ceux qui n'appartiennent pas aux milieux les plus favorisés et qui sont éloignés de l'offre culturelle.

Nos écoles spécialisées recevront des élèves déjà concernés qui auront choisi la musique; ce seront des décideurs par leur démarche volontaire. Des décideurs également par l'instrument qu'ils auront choisi eux-mêmes, car en toute connaissance. Pas d'exclusion, le piano ou le violon ne doivent pas être réservés pour certains sous des prétextes souvent absurdes. Nos sociétés verront leurs rangs s'étoffer. Aussi devons nous

tous insister afin que cette loi soit mise en application elle a le mérite déjà d'exister. Nos sociétés vocales et instrumentales auront dans l'avenir un rôle primordial indispensable à la vie sociale de notre pays. N'oublions pas que nous allons vers une réduction du temps de travail et peut-être même au partage de ce temps de travail. Aussi l'espace consacré aux loisirs tiendra une place plus importante, aussi soyons prêts à jouer un rôle de premier-plan pour occuper les loisirs par la pratique musicale amateur.

Je voudrais maintenant parler de la formation continue des chefs et animateurs. Pour recevoir tous nos musiciens ayant acquis un bon enseignement il nous faut des chefs qualifiés sachant bien faire travailler. On ne saurait improviser une répétition, il est indispensable de bien la préparer. Malheureusement trop de chefs n'accordent que peu d'importance à cette préparation et, de ce fait, se voient obligés d'improviser la forme de la répétition et le travail à effectuer au fur et à mesure du déroulement de celle-ci. Le résultat des répétitions effectuées dans le désordre se fait vite sentir; le travail n'avance pas, chef et musiciens ont l'impression de perdre leur temps, chacun commence à se décourager, la foi du début s'en va rapidement, les musiciens manquent les répétitions.

En revanche, d'autres chefs travaillent consciencieusement. Ils préparent leurs répétitions, étudient les morceaux qu'il vont faire travailler. Les résultats obtenus sont encourageants, les musiciens, étant présents, non seulement par devoir, mais encore par plaisir. La société va de l'avant, elle progresse. La qualité du niveau musical d'un orchestre, la marque d'intérêt et le degré du plaisir des exécutants et du public dépendent en premier lieu de la valeur du chef et de la façon dont celui-ci conçoit son travail de conducteur de musiciens et de conducteur d'hommes.

Un grand nombre de sociétés sont dirigées par des chefs amateurs. Je considère comme chef professionnel non pas celui qui gagne sa vie en dirigeant mais celui qui possède les qualités nécessaires à la direction d'un ensemble. Les chefs amateurs sont souvent indemnisés, ce ne sont pas

pour cela des professionnels. Cette catégorie de chefs se divise en deux groupes : les bons et les mauvais chefs, ceux-ci sont plus nombreux que les bons chefs.

En fait il est effrayant de constater combien grand est le nombre de chefs incapables qui dirigent nos sociétés. Cependant un progrès très sensible se fait sentir grâce à la création par la C.M.F. du D.A.D.S.M. et de sa préparation dans nos Fédérations Régionales par l'organisation de stages dirigés par de véritables musiciens. Aussi il est encourageant de voir les progrès constants. Le dernier D.A.D.S.M. en a été une démonstration concluante. Mais tous les chefs ne peuvent assister aux stages pour diverses raisons, je conseille à ceux-ci de suivre certaines répétitions animées par un chef professionnel et, si possible, de se rendre aux répétitions des orchestres de qualité. La vision du sérieux apporté à leur travail par les chefs conduisant ces ensembles leur profitera certainement. Malheureusement, les chefs, dont la prétention égale l'ignorance, ne se déplaceront ni pour une séance de perfectionnement, ni pour assister à une répétition d'autres ensembles. Nous n'y pouvons rien! Aussi est-il indispensable de poursuivre nos efforts dans l'organisation du D.A.D.S.M. et dans sa forme actuelle. Ne changeons rien, il convient très bien à nos chefs ainsi qu'à nos futurs chefs.

Tout à l'heure vous seront présentées différentes modifications apportées au règlement des concours. Deux de ces modifications me semblent importantes. D'une part, faire jouer par les sociétés de toutes divisions l'ensemble du programme préparé, c'est-à-dire les trois morceaux. Bien choisir les membres du jury. Dans certains concours on peut se demander quels ont été les critères de choix des membres du jury. La valeur d'un concours dépend de la qualité et de l'intégrité du jury. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de me rendre compte que certains membres du Jury déchiffrent à grand peine le morceau imposé de la société présente. Le jury devrait être en possession des partitions plusieurs jours avant les épreuves afin de les lire et de les travailler.

Pour terminer je voudrais vous entretenir du répertoire ancien,

moderne, contemporain. Musique d'hier et d'aujourd'hui... C'est un sujet qui rencontre beaucoup de controverse. En musique comme en littérature tout est toujours à découvrir. Il y a plus à glaner qu'on imagine chez les compositeurs, même les plus célèbres. Voyez-vous, notre esprit est si paresseux qu'il est plus enclin à retrouver qu'à découvrir ou assister à la querelle des anciens et des modernes. On oublie toujours que les classiques ont commencé par être des modernes. A son époque Mozart était un compositeur contemporain. Beaucoup pensent qu'il y a un langage musical à la fois logique, naturel et constant, soumis à des règles immuables. N'ont-ils pas raison ? S'ils avaient raison, Mozart aurait dû parler la même langue que Bach. Or, s'il l'avait fait, il aurait fait de l'archéologie, car le langage musical se modifie très vite, plus vite même que le langage littéraire. Il n'empêche que Mozart a étudié Bach, et qu'il s'en est inspiré pour trouver du nouveau, comme Bach lui-même s'était inspiré de ses prédécesseurs italiens et français. Henri Barraud disait dans une émission de la radio : «Je crois que la musique qui paraît la plus naturelle à un auditeur dont l'oreille n'est pas formée, n'est ni la musique ancienne, ni la musique moderne; mais la musique d'hier, assez éloignée pour que sa nouveauté ne soit plus surprenante, assez proche pour que son ancienneté ne déconcerte pas nos habitudes. Notez que ce qui surprend le plus dans l'œuvre d'un compositeur, c'est précisément ce qui le surprend le moins lui-même. Bien sûr! l'originalité d'un compositeur c'est sa banalité. Ce qu'il fait sans effort exprime et traduit sa nature profonde, son originalité par conséquent.

Quand la musique moderne est-elle de la bonne musique? Quand elle fait plaisir à entendre. La musique moderne est suspecte a priori tandis que la musique ancienne bénéficie en principe du préjugé favorable. Parce que la musique ancienne a fait déjà l'objet d'un tri, ce qui survit du passé a bien des chances d'être le meilleur. Dans la musique moderne dans ce tourbillon d'esthétiques et de techniques contradictoires, l'auditeur ne découvre qu'un élément commun c'est l'insolite. Les tendances de la musique contemporaine (musique d'aujourd'hui) sont trop diverses pour

que l'on puisse porter sur elle un jugement d'ensemble et en épouser les tendances avec une égale facilité. Honegger disant d'un de ses confrères. «Moi, je veux bien qu'il écrive de la musique comme ça si cela l'amuse, mais s'il avait le malheur de construire sa bicyclette comme il construit sa musique, je puis lui garantir qu'il se casserait la figure».

Pour clore ce dernier point, je citerai deux compositeurs célèbres français. Claude Debussy : «Il faut que la beauté de la musique soit sensible, qu'elle nous procure une jouissance immédiate, qu'elle s'impose ou s'insinue en nous, sans que nous ayons aucun effort pour la saisir». Quand à Paul Dukas, il disait: «Il n'y a pas de nouvelle musique, il y a seulement de nouveaux musiciens».

Pour conclure cet exposé, formons des musiciens amateurs pour toutes nos formations sans exclusion de genre, qu'ils soient également des amateurs de musique, - l'on s'enrichit beaucoup en écoutant les grands interprètes, les grands orchestres. Formons des musiciens, des chefs, des animateurs, formons la jeunesse, donnons lui l'occasion de participer activement à la vie musicale si riche dans notre pays. Voilà la véritable mission de la Confédération Musicale de France à travers ses fédérations régionales départementales, ses

sociétés et écoles. Tout doit être mis en œuvre pour atteindre cette exigence, servir la musique, la musique populaire en particulier.

Dans son allocution de bienvenue Maurice Adam nous a fait part du départ de Madame Grouesy, aussi permettez-moi en qualité d'ancien Président de la Confédération Musicale de France, de lui adresser mes remerciements. «Chère Ginette, pendant huit années de présidence j'ai été à même d'apprécier votre dévouement et vos compétences. Dans la période difficile que la C.M.F. a vécu nous avons travaillé ensemble avec l'aide de Maître Charles Jay. Vous avez partagé mon angoisse pendant les mois qui ont précédé la reprise en main par le conseil d'administration, j'ai certainement, pour vous, passé pour un tyran, mais vous avez toujours répondu présente. Je vous ai même dérangé pendant certains week-ends pour venir travailler au bureau et toujours bénévolement. Un très grand merci pour le soutien que vous m'avez toujours apporté. La C.M.F. vous doit beaucoup. Soyez assurée de toute mon affection, mon épouse et moi-même continuerons à poursuivre nos bonnes relations, donc pas d'adieu pas d'au-revoir...».

Bienvenue à Mademoiselle Anne Bernard et tous mes vœux. ■



Ginette Grouesy, responsable du secrétariat administratif, fait valoir cette année ses droits à la retraite. Anne Bernard lui succède en qualité de directeur administratif et technique.



RAPPORT FINANCIER

par **Marcel Lorleau**

trésorier de la CMF

Les documents qui vous sont présentés opèrent la synthèse des opérations comptables de l'année 1994. Vous avez pu constater que le compte de résultat se solde par un léger excédent des produits sur les charges d'un montant de : 88.895,59 qui peut s'analyser comme suit : (cf. tableau 1).

Ce résultat d'exploitation tient compte de différentes reprises de provisions antérieures pour 190.347,00 et de la constitution de nouvelles provisions à fin 1994 pour un montant de 378.000,00 soit : (cf. tableau 2). A ces chiffres il convient de rajouter la dotation aux amortissements pour un montant de 157.920,96.

Analyse du compte de résultat : Le compte de résultat peut se présenter en résumé comme suit : (cf. tableau 3).

La gestion de la trésorerie nous a permis de dégager un résultat financier de 126.664,51. Pour la bonne marche de notre association il a été effectué les provisions qui nous ont semblé nécessaires pour un montant de 378.000,00 francs.

Résultat d'exploitation(-)	27.752,58
Résultat financier	126.664,51
Résultat exceptionnel(-)	5.456,34
Impôt sur bénéfice (-)	<u>4.560,00</u>
	88.895,59

Provision pour actions de formation	68.000,00
Provision pour Assemblée Générale	90.000,00
Provision pour grosses réparations	<u>220.000,00</u>
	378.000,00

Montant des produits d'exploitation	A	<u>3.080.790,42</u>
Variation de stock		- 6.306,50
Achats de matières et autres approvisionnements		112.053,90
Autres achats et charges externes		1.220.067,21
Impôts et taxes		100.858,61
Charges de personnel		1.135.727,82
Dotation d'exploitation		542.791,86
Autres charges d'exploitation		<u>3.350,10</u>
	B	3.108.543,00

Résultat d'exploitation (A-B) - 27.752,58

Produits financiers	127.133,59	
Charges financières	- <u>469,08</u>	
Résultat financier		<u>126.664,51</u>
Résultat courant		98.911,93

Produits exceptionnels	8.257,49
Charges exception.	- <u>13.713,83</u>

Résultat exceptionnel - 5.456,34

Impôt - 4.560,00

Résultat 88.895,59

La variation de trésorerie au cours de l'année 1994 peut se présenter comme suit :

(a) 1994 3.453.695,40
 (a) 1993 3.127.230,13
 Variation positive
 326.465,27

De plus je vous prie de noter que toutes nos charges courantes sont réglées dans les délais et que notre association a fourni à la SARL CMF Diffusion diverses prestations, tant en personnel, fournitures administratives, loyers, etc... pour un montant TTC de 77.247,76. Ces prestations ont fait l'objet de facturations mensuelles avec régularisation à la clôture.

Les dettes qui peuvent paraître importantes sont en grande partie représentées par ce qui est dû à la compagnie d'assurance AXA. Ces créances sont apurées tous les ans selon un plan établi par AXA et qui est suivi scrupuleusement.

Dû à AXA au 31/12/94 :

3.151.044,53

De cette somme il y a lieu de déduire les acomptes versés figurant à l'actif soit :

- 624.560,00

ainsi que les ristournes qui nous sont dûes :

- 516.771,30

Reste dû finalement à AXA au titre de l'année 1994 :

2.009.713,23

Enfin vous remarquerez que notre actif circulant net soit :

4.977.113,20

couvre largement le montant de nos dettes soit : 3.556.519,58.

Je vais maintenant vous donner lecture des charges et des produits budgétés pour l'année 1995. Nous avons également chiffré le budget de 1996. Il ne devrait pas se traduire par une augmentation de la cotisation de vos associations.

Examen par comparaison des bilans 1994

4		ACTIF	
	1994	1993	
<u>Valeurs immobilisées</u>			
Immobilisations incorporelles	7.160,00	6.490,00	
amortissements	<u>4.438,79</u>	<u>0,00</u>	
	2.721,21	6.490,00	
Immobilisations corporelles	2.685.759,41	2.681.261,72	
Amortissements	<u>1.360.843,71</u>	<u>1.207.361,54</u>	
	1.324.915,70	1.473.900,18	
Valeur nette totale	1.327.636,91	1.480.390,18	
Immobilisations financières	<u>118.351,89</u>	<u>118.538,04</u>	
	1.445.988,80	1.598.928,22	
<u>Actif circulant</u>			
Stock (valeur nette)	100.531,71	94.225,21	
Créances (valeur nette)	1.418.936,39	1.286.541,09	
Valeurs disponibles et divers	(a) 3.453.695,40	(a) 3.137.230,13	
Charges constatées d'avance	<u>3.949,70</u>	<u>7.213,48</u>	
Total de l'actif circulant	4.977.113,20	4.525.209,91	
Total de l'actif	6.423.102,00	6.124.138,13	
		<u>PASSIF</u>	
	1994	1993	
Capital et réserves	2.157.686,83	4.457.597,54	
Pertes antérieures	-	(-)2.300.592,86	
Résultat de l'année	<u>88.895,59</u>	<u>682,15</u>	
	2.246.582,42	2.157.686,83	
Provision pour charges	<u>620.000,00</u>	<u>432.000,00</u>	
	2.866.582,42	2.589.686,83	
Dettes diverses	<u>3.556.519,58</u>	<u>3.534.451,30</u>	
Total du passif	6.423.102,00	6.124.138,13	

Monsieur Louis-Marie Bouleau, commissaire aux comptes agréé, a présenté les résultats de la mission de vérification qui lui avait été confiée. Son rapport a laissé apparaître une «gestion rigoureuse» et une «situation financière saine». Monsieur Louis-Marie Bouleau a certifié les «comptes réguliers et sincères», donnant «une image fidèle de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Confédération à la fin de cet exercice».

Intervention des personnalités invitées



Pierre le Treut,

**vice-président du Conseil régional
chargé des Affaires culturelles**

Pierre Le Treut excuse le Président Yvon Bourges, et confirme le dynamisme et les liens entretenus avec le Conseil régional. Il rappelle que la culture en Bretagne s'identifie à travers son patrimoine : ses monuments, son architecture, son art de vivre, ce qui affirme sa personnalité originale, en Bretagne comme à l'extérieur. Ce patrimoine s'exprime par une musique traditionnelle riche et une chorégraphie originale.

Depuis 1976, la Charte culturelle, aboutissement du travail des générations antérieures, a donné une ligne directrice qui a permis les réalisations suivantes. Tout d'abord, en matière de formation, le CFMI et l'école maïtrisienne créée récemment, situés à Rennes; pour la diffusion, l'orchestre de Bretagne, formation de prestige jouant un rôle moteur, le Big Band de Lorient, ayant obtenu le label orchestre régional, l'orchestre baroque de l'Ouest, et d'autres formations instrumentales et vocales. En ce qui concerne le milieu associatif, l'aide régionale se porte sur les grandes fédérations bretonnes telles que : Kendal'ch («maintenir»), Amzer nevez, Bodadeg Ar Sonerien, War'leur, la FBFB, Fédération des batteries-fanfars de Bretagne, Fnapec, JMF, Fédération musicale de Bretagne, qui

pour la plupart se produisent dans les festivals, qui font également l'objet d'une politique d'aide pour assurer la promotion et la diffusion. Enfin, la Maison régionale de la musique, située à Chateaugiron, assure documentation et information notamment par une revue périodique *Résonnances*.

Pierre Le treut rend hommage aux bénévoles grâce à qui finalement la musique s'est développée dans la région. ■



François Labey,

**Directeur de l'Ecole Nationale de
Musique de Lorient**

(représentant de Marie-Claude Segard, présidente de Conservatoires de France)

Je suis heureux de vous transmettre le message d'amitié de Marie-Claude Segard, présidente de Conservatoires de France, association créée en 1989 par un groupe de directeurs de conservatoires, qui souhaitaient travailler efficacement à la réflexion, et à l'avancement des idées à l'intérieur des conservatoires. Il existe entre la Confédération Musicale de France, Conservatoire de France, et aussi la F.N.A.P.E.C, une communauté d'idées, que nous mettons en œuvre de façon concrète, notamment par notre travail actuel sur le dossier de la reprographie, qui devrait aboutir à

une prise de position commune.

Je suis également avec vous en tant que directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Lorient, que j'aimerais vous présenter succinctement. Nous accueillons 800 élèves, pour 36 professeurs. Et une très grande majorité de ces élèves sont destinés à être des praticiens amateurs de la musique tout au long de leur vie. Dans ce cadre, l'E.N.M. de Lorient consacre 20 heures budgétaires par semaine à l'encadrement de sociétés musicales de la ville : Harmonie Municipale, les Accordéonistes Lorientais, et l'Association Jazz de Lorient. Ce soutien concret témoigne bien des liens qui peuvent exister entre la pratique des sociétés musicales d'amateurs, et les établissements d'enseignement. ■



Simone du Breuil,

présidente de la FNAPEC

Je vous remercie de m'avoir invitée à Lorient; c'est un peu loin de Lyon mais les kilomètres ne comptent pas quand on aime! Je suis ici à double titre : en tant que présidente de la FNAPEC d'une part, la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves de Conservatoires et Ecoles de Musique que vous connaissez. Et d'autre part, Pierre Henry, président du Comité Na-

tional de la Musique m'a demandé, en tant que vice-présidente du C.N.M., de le représenter, et de vous dire combien nous sommes heureux que la Confédération Musicale de France siège au sein du conseil d'administration et du bureau du C.N.M. En effet, Maurice Adam a été élu vice-président du Comité National de la Musique. C'est un ami de longue date et j'apprécie son calme, sa sagesse, son esprit d'ouverture, et son humour aussi. Ces qualités lui permettent de dénouer des crises graves. Le sens de l'humour est une chose importante et je vous remercie, Monsieur le Président, de savoir le mettre au service de la musique. Je suis la vie de la Confédération Musicale de France par la lecture de votre revue, remarquablement faite, où l'on trouve, région par région, les activités de chacun. A travers le journal de la Confédération Musicale de France, je sais tout le travail que vous faites pour des jeunes, pour des musiciens amateurs, avec toute la noblesse que cet adjectif comporte. J'ai écouté attentivement les rapports de vos responsables des commissions techniques. Pour moi, technique veut dire compétence, et à travers chacune de ces interventions, nous avons découvert des hommes compétents qui se mettent au service de la Confédération Musicale de France, pour le plus grand bien de la musique et de nos enfants. Je voudrais donc leur dire ma reconnaissance.

J'ai constaté que vous aviez les mêmes préoccupations que la FNAPEC et notamment celle de la qualité musicale. C'est ce que nous défendons en premier lieu, et d'abord pour les jeunes. La musique peut leur apporter un potentiel non seulement artistique, mais aussi humain. En effet, chacun sait qu'un travail musical est un travail quotidien, qui impose des règles strictes. Ainsi, le travail musical peut permettre de bien structurer une personnalité, et d'apporter des compétences utilisables dans d'autres domaines. J'ai assisté hier à une conférence donnée par un chercheur du C.N.R.S. sur le thème de l'enseignement musical à l'école maternelle et élémentaire. Il a été démontré que tout élève ayant fait de la musique dans ces classes avait trois points de plus dans une échelle de degrés de connaissances qui en compte quinze. C'est une con-

viction que j'avais, et qui a été confirmée par les conclusions de ce chercheur.

La Confédération Musicale de France tient également à prendre en compte toutes les pratiques. Pour cela, je vous dis le plus grand merci. En effet, il est très important de sortir d'un schéma d'enseignement musical concentré sur les instruments dits «nobles», comme le piano ou le violon. Nos enfants, aujourd'hui, ont besoin d'autre chose. La société a évolué. Il faut donc s'adapter et répondre aux besoins des enfants, qui sont parfois méconnus. Quand ils entrent dans une école de musique, on ne leur offre pas toujours un large éventail pour le choix de leur instrument. Il est très positif que la Confédération Musicale de France assure une complémentarité dans ce cadre. C'est une priorité, et aucun secteur ne doit être abandonné. Je voudrais dire également quelques mots sur la reprographie, un dossier difficile, une question préoccupante, que ce soit pour les élus municipaux, les directeurs d'écoles de musique,

les professeurs, les parents et les élèves, ce qui représente beaucoup de monde. J'espère que nous arriverons à une solution reconnaissant et appliquant la loi, mais tenant compte de la préoccupation pédagogique. Je regretterais que l'interdiction brutale de toute photocopie casse l'évolution de l'enseignement musical que nous observons depuis une décennie. Je ne citerai que l'exemple de la formation musicale, qui se pratique à présent avec des extraits d'œuvres, ce qui est beaucoup plus intéressant pour des enfants à qui on fait découvrir un patrimoine, des œuvres, des compositeurs, une histoire. Il serait dommage de revenir à d'anciennes méthodes qui n'ouvriraient pas l'esprit des enfants au monde de la musique. Vous savez que, sur ce dossier, la C.M.F., conservatoires de France et la F.N.A.P.E.C travaillent ensemble. J'espère que nous arriverons à une solution adaptée, comme nous pourrions le faire dans d'autres domaines. En tant que présidente de la F.N.A.P.E.C, c'est toujours avec un infini plaisir que je serai avec vous. ■



Jean-Claude Gaudin,
président Intérimaire de la FNUCMU

A l'heure où la Confédération Musicale de France et la FNUCMU œuvrent ensemble, cherchant au demeurant les meilleures approches pour rendre encore plus profitable cette collaboration qui demeure indispensable, il a fallu, par le plus grand des hasards, que je sois désigné pour assurer l'intérim de la présidence de la FNUCMU.

En effet, le Président Jean-Pierre Seguin a, pour des raisons de santé

et convenances personnelles, démissionné voici trois semaines. Dans la seconde quinzaine d'octobre prochain, la FNUCMU élira son futur Président.

Les quelques six mois qui nous séparent de cet événement, nous permettront d'assurer le «courant» et de veiller à ce que l'harmonie entre nos deux fédérations, à laquelle nous sommes tant attachés, demeure intacte.

Pour se faire, à l'instar de nos adhérents de base qui savent le plus souvent s'associer, afin de montrer leur force et leur représentativité, sachons au plus haut des instances décisionnelles de nos fédérations, avoir la même sagesse.

En tant qu'adhérent à la CMF depuis vingt-cinq ans et à la FNUCMU depuis sa création, je veillerai tout particulièrement au respect de l'indépendance de nos deux familles, facteur incontournable d'une complémentarité saine et loyale, eu égard aux difficultés qui nous attendent à la fois relatives aux dispositions statutaires des décrets de septembre 1991 et d'autre part des difficultés pour nos collectivités territoriales à les appliquer. Il est bien difficile de

dissimuler ma joie de voir se concrétiser progressivement cette approche unitaire qui deviendra notre fer de lance et de ce fait fera de nous le partenaire privilégié de l'Etat. Il appartiendra alors aux présidents de nos organisations de veiller à la pérennité de cette démarche en évitant notamment les faux-fuyants, peines inutiles ou encore vexations gratuites. Il nous faudra impérativement rester vigilants et fidèles. Voici donc cher Président, chers collègues, ma première vision des choses. ■



**Henri Schumacher (Lux.),
Président de l'Union Européenne
des musiciens**

Henri Schumacher fait d'abord l'historique du mouvement associatif musical depuis 1937 en Europe : après la Confédération des sociétés populaires (C.I.S.P.M.), ce fut la C.I.S.M. et après le Sommet Européen de la musique (1991), l'Union Européenne des Musiciens. Cette union est chargée des affaires des musiciens choristes et instrumentistes en Europe. Elle gère l'orchestre d'harmonie des jeunes. Elle collabore avec le conseil de l'Europe. C.I.S.M. et Union Européenne travaillent la main dans la main - M. Adam est président de la C.I.S.M. depuis 1994. Un deuxième sommet se tiendra à Luxembourg les 3 et 4 novembre 1995. La médaille en vermeil de l'U.G.D.A. - Fédération du Luxembourg - est remise à Jack Hurier, vice-président de la C.M.F. qui travaille à l'harmonisation des règlements de concours. ■

Rapport des responsables de commissions



**La Formation musicale
Intervention de Jack Hurler**

Dans le paysage de l'enseignement musical français, la Confédération Musicale de France occupe une place importante. Son action pédagogique est indispensable, parce qu'elle est complémentaire de celle que conduit l'enseignement agréé, et cette complémentarité implique pour nous un devoir de cohérence, d'efficacité, de qualité. C'est la raison pour laquelle les membres de la commission de formation musicale se sont réunis de nombreuses fois.

Les contrôles intermédiaires ont été envoyés en début d'année aux présidents des fédérations départementales, afin de permettre aux équipes pédagogiques des régions de les adapter si besoin est.

Sur proposition des membres de la commission, il a été édité, cette année, des recueils de lectures chantées prises dans les annales des épreuves des années précédentes. Celles-ci ont été envoyées en même temps que les textes de contrôle. Ces 5 lectures par niveau seront travaillées par les élèves, et l'une d'entre elles sera tirée au sort, le jour de l'examen, mais, personnellement, je préférerais que le tirage au sort soit remplacé par

le choix du jury, ce qui serait plus judicieux. La lecture chantée préparée sera notée sur 20 points, coefficient 1,5, et un court exercice d'intonation sur 20 points, coefficient 0,5.

Les épreuves de fins de cycles viennent d'être envoyés, le 4 Avril, donc plus tôt que les autres années, puisque la date du congrès a été avancée. Pour des raisons techniques, il serait bien de garder la date d'envoi fin avril, d'autant plus qu'il n'est pas souhaitable que les examens aient lieu trop tôt dans l'année, car, une fois l'examen passé, l'élève n'a plus la motivation nécessaire pour terminer l'année scolaire.

Cette année, comme l'an dernier, il vous est proposé, pour les fins de cycles, deux possibilités : soit les épreuves traditionnelles, soit les épreuves d'écoute globale. Après enquête sur ces épreuves dans les régions, sur les 23 réponses reçues, 16 sont pour conserver les 2 types d'épreuves. Peut-être faudrait-il que les écoles favorisent le système d'écoute qui est plus fonctionnel et plus performant, pour développer la musicalité chez les jeunes élèves. Il est toujours agréable de travailler sur une œuvre d'un grand compositeur.

Pour les épreuves du D.F.E., cette année, seuls les présidents de région en ont reçu les textes, car il serait nécessaire que cet examen soit passé au niveau régional, et qu'une seule date soit fixée pour toutes les régions, afin d'éviter la connaissance, par avance, des textes par certains candidats.

Pour la préparation des textes d'examens, des réunions ont eu lieu, en collaboration avec la FNUCMU. Pour avoir la même dénomination que la C.M.F., la FNUCMU a changé son appellation de fin de 2^e cycle (Moyen 1 est devenu Brevet), et il a été proposé de faire des textes communs pour le Brevet en 1996.

Pour la formation musicale, le

matériel édité par la Confédération (guide, dossier de formation musicale, livret d'élève) paraît très performant pour nos écoles et sociétés, puisque beaucoup l'utilisent et ont adopté le contrôle continu.

Pour les déchiffrages instrumentaux, il est souhaité que ceux-ci ne soient que pour les fins de cycles.

Le travail qui est fait à la Confédération représente un nombre important de réunions, tant pour la formation musicale qu'instrumentale. Si le choix des morceaux est parfois contesté, ceux-ci sont pourtant choisis pas des instrumentistes de valeur. Cette année, près de 900 morceaux ont été choisis, et si aucune réclamation n'était faite, ce serait une performance! Il est dommage que tout ce travail fait par des gens compétents ne serve pas à tous.

Le but de la Confédération Musicale de France est d'aider les enseignants de ses écoles de musique, et surtout que celles-ci restent dans le cadre des sociétés, le plus important étant d'améliorer le niveau musical et de réhausser la valeur de ses sociétés de musique. ■



Les orchestres d'harmonies

Intervention de Alin Delmotte

Alin Delmotte, responsable de la commission des orchestres d'harmonie, a fait le point sur les activités de sa commission lors de l'année écoulée. Il a tenu à souligner, dans son introduction, les conditions excellentes dans lesquelles les travaux ont pu se dérouler : sérénité, liberté d'expression, esprit

d'ouverture. Son intervention s'est articulée autour de quelques lignes essentielles.

- Répertoire : le choix effectué par la commission des morceaux de concours est déterminant pour la constitution du répertoire de demain. C'est pourquoi la commission tient à y insérer régulièrement des œuvres nouvelles.

- Petites divisions : trouver les œuvres de concours pour les petites divisions se révèle souvent difficile. Plusieurs critères doivent être retenus :

* orchestration adaptée : les formations étant disparates, la commission s'est efforcée d'indiquer une nomenclature de base avec possibilités de variantes et d'extensions.

* une orchestration qui permette la participation active de tous les pupitres.

* des œuvres présentant un intérêt pédagogique réel, permettant d'approfondir le travail de chacun et de progresser.

- Transcriptions : la commission se propose de revoir le catalogue des transcriptions. Bon nombre de ces œuvres, arrangées pour les mettre à la portée d'un auditoire populaire, présentent des qualités musicales évidentes. Il n'y a donc pas lieu de les éliminer systématiquement du répertoire des concerts, voire des concours. mais la commission procédera donc à un tri sélectif parmi ces transcriptions.

- Règlement des concours : les modifications apportées cette année au règlement des concours de la C.M.F. témoignent du souci d'améliorer la qualité de ces concours et des prestations.

La Confédération Musicale de France pourra exercer cette politique de recherche de qualité par le choix des œuvres, par la présence dans les concours de son représentant technique, par l'établissement d'une liste de jury qualifiés. Il est important que tous les responsables et présidents de fédérations participent efficacement à cet effort de renouvellement et d'amélioration de la qualité de nos concours. Pour conclure, Alin Delmotte a voulu exprimer publiquement sa gratitude à tous ceux qui participent avec compétence et dévouement à la mission de promotion des orchestres d'harmonie que réalise la commission. ■



Les orchestres de fanfare

Intervention de Pierre Vuillemin

Depuis deux ans, au sein de la CMF, je suis très heureux et honoré d'être responsable de la commission des orchestres de fanfare. Permettez-moi de me présenter : je suis chef de musique amateur et fier de l'être. J'ai une certaine expérience puisque je dirige trois orchestres dont une fanfare d'excellence à Villers-Le-Lac dans le Doubs et deux autres de haut niveau dont un en Suisse. En ce qui concerne les orchestres de fanfare nous ne connaissons pas le nombre de ces orchestres au sein de la CMF. Aussi, je ferai appel aux instances compétentes de la CMF pour en connaître le nombre. Qu'est-ce qu'un orchestre de fanfare? La réponse n'est pas claire puisqu'il peut s'agir d'un ensemble de cuivres ou d'un ensemble de cuivres avec saxophones etc. Une réponse est donnée dans le nouveau règlement des concours de la CMF qui dit ceci : «ils sont composés des instruments suivants : saxophones, sarrusophones, cornets, trompettes, cors, trombones, bugles, altos, barytons, basses, tubas, contrebasses à pistons, contrebasses à cordes, timbales, percussions, ainsi que tous autres instruments nécessaires à l'interprétation de l'œuvre originale. Il sera fait une distinction entre les orchestres de fanfare avec ou sans saxophones; le comité d'organisation en tiendra compte lors de la constitution des groupes. Les flûtes, hautbois, clarinettes et bassons pourront être tolérés dans les orchestres de fanfare sous réserve de ne pas dépasser 10% de l'effectif total de

formation.» En 1994, la commission s'est réunie au complet en juillet et en septembre. Dans une prochaine réunion, nous allons réactualiser des morceaux de concours aussi bien pour la grande liste que pour la liste restreinte. Merci à tous les membres de la commission pour le travail accompli. Il reste encore beaucoup à faire et croyez bien que le répertoire des orchestres de fanfare est très varié et très riche. Je vous remercie de votre attention. ■



Les batteries-fanfars

Intervention de André Tremine

Pour les batteries fanfares, en 1994 les examens individuels au niveau fédérations sont en nette progression. Par contre, il est constaté une diminution du nombre des candidats pour le concours d'excellence et surtout une baisse de qualité. Trop nombreux sont ceux qui sont présentés sans en avoir le niveau.

Les stages pour les batteries fanfares se développent : 28 février au 5 mars 1994 à Bourg Lastic (63), stage de perfectionnement pour les instruments de B.F et percussions; 13 mars 1994, Romorantin (41) : tous niveaux; 15 au 24 juillet 1994, Trie Château (60) : stage pour tous instruments de B.F et harmonie; 27 au 31 juillet 1994, Artemare (01) : tous niveaux. Plus les petits stages de perfectionnement à la journée ou au week-end.

- **Concours Batteries-fanfars** : en 1994, huit concours officiels sont déclarés : 21-23 mai 1994, Mulhouse (68), concours national de batteries-fanfars C.M.F et U.F.F; 22 mai 1994, Bouzonville (57) : concours

national toutes catégories; 5 juin 1994, Vif (38), concours de batteries-fanfars; 5 juin 1994, Amiens (80) : concours national toutes formations et tous niveaux; 12 juin 1994, Besançon (25) : concours national tous niveaux; 19 juin 1994, Bruay-la-Buissière (62) : concours national tous niveaux; 26 juin 1994, Grandcamp-Maisy (50) : concours inter-régional de Batteries-fanfars. Pour la première fois, et ce n'est que le début, un grand concours a été réservé aux sociétés d'honneur : le «Challenge Charles Jay» à Amiens le 3 juillet 1994. Trois batteries-fanfars étaient en compétition : Villers Cotterets (02), Amicale Trompette de Fontaine/Saone (69), Batterie-fanfare de Marcq-en-Baroeul (59).

A ce programme qui se passe dans nos fédérations, il faut ajouter plusieurs réunions de travail au sein de la C.M.F à Paris : pour le règlement des concours, le choix des morceaux individuels, le choix des morceaux de concours, pour les huit formations différentes de batteries-fanfars. Tout ce travail en un minimum de temps car l'enveloppe attribuée aux batteries-fanfars n'est pas importante. ■



Les chorales

Intervention de Robert Combaz

Mise en place en 1993, la commission Chorale est composée aujourd'hui de onze membres. Les premiers travaux ont porté sur :

- **la remise à jour du répertoire et l'établissement des critères d'évaluation** : en revoyant les listes par niveau, les membres de la commission ont fixé des critères de choix des morceaux, de classement par niveau et de

jugement de l'exécution en concours. Nous distinguerons cette année choeurs de femmes et choeurs d'enfants avec des listes d'oeuvres au choix distinctes. Nous avons tenu compte des tessitures dans lesquelles ces voix sonnent au mieux, leur couleur, leur progression...

D'autre part, à partir du niveau supérieur, les ensembles vocaux seront distincts : moins de vingt membres ou comportant deux à trois personnes par pupitre. Il serait bon que les organisateurs de concours fassent appel pour les jurys à des membres de la commission. Il convenait aussi de s'ouvrir à tous les répertoires ancien, renaissance, classique, variétés, traditionnel, jazz, gospel etc. en restant scrupuleux sur la qualité des harmonisations et des textes. Des cahiers de partitions ont été établis par niveau et sont consultables à la CMF. Nous avons pu bénéficier des services du magnifique outil dont dispose l'Alsace : 6000 œuvres ont pu être listées.

- **l'édition** : pour faire le point sur la fiabilité des éditions (classique et baroque) et faire d'autres recherches, la commission souhaiterait le recrutement d'une personne (étudiant en musicologie par exemple...). Par ailleurs certaines œuvres classiques ou romantiques ne sont éditées qu'en recueils ou intégrées à une œuvre complète ou bien des œuvres écrites ne sont pas éditées. Ces problèmes seront évoqués au cours d'une réunion le 24 avril prochain. Sera évoqué également un projet de grande envergure : l'établissement de cahiers pédagogiques par thèmes.

- **Connaissance du terrain** : un contact a été pris avec les régions pour connaître mieux l'implantation des chorales. Une réunion plénière est prévue pour le 10 juillet 1995. Il serait bon que les présidents de régions communiquent le nom d'une personne à convoquer à cette réunion annuelle : un questionnaire sera également à communiquer à toutes les chorales.

Il reste beaucoup à faire et les projets sont nombreux. Quelques représentants de notre commission assisteront à un prochain C.A de la C.M.F. On dénombre chaque année de nouvelles chorales dans nos fédérations. La C.M.F doit répondre à leurs besoins. Un créneau est à prendre. La C.M.F doit le saisir. ■



Les orchestres à plectres

Intervention de Mario Monti

La commission des plectres s'est réunie pour élaborer les listes des œuvres imposées dans les concours. Il est à noter que la bibliothèque de la CMF n'a reçu aucune œuvre pour orchestre à plectres venant des éditeurs, autant français qu'étrangers. L'édition R. Martin a récupéré les éditions C. Schneider et le Médiateur mais aucune œuvre nouvelle n'a encore été publiée pour orchestre à plectres. Nos experts présentent à la commission des partitions qu'ils se procurent eux-mêmes chez les éditeurs étrangers, autant pour les orchestres que pour les œuvres de hauts niveaux de nos examens fédéraux. Si nous en avons les moyens il serait souhaitable de nous réunir plus souvent. Heureusement nous communiquons beaucoup par téléphone. Je pense qu'il faudrait envisager l'achat des nouveautés, publiées par les éditeurs allemands qui sont les plus prolifiques

sur une enveloppe de la bibliothèque CMF. Nous avons reçu du courrier émanant de sociétés nous demandant conseil : soit pour se procurer des partitions, soit pour choisir ou interpréter certaines œuvres. Nous avons toujours répondu à leurs demandes et nous sommes toujours à leur service chaque fois que nous pouvons être utile. Comme nous l'avons déjà demandé plusieurs fois et dernièrement au congrès de Déols : «La commission des plectres réitère sa demande auprès de la CMF pour son intervention à la Direction de la Musique dans la perspective de la création d'un D.E. ou d'un C.A. de mandoline en vue de la reconnaissance officielle de cet instrument au sein des écoles de musique et des conservatoires» (journal de la CMF n°452 juin 1994 page 33). Où en est-on aujourd'hui? Question qui m'a été posée à l'Assemblée Générale de la Fédération Régionale de l'Île de France le 2 avril dernier par M. Petit, président de l'Orchestre à Plectres de la S.N.C.F..

Membres de la commission : Sylvain Dagosto, compositeur-directeur de l'orchestre à plectres de Longjumeau, division d'honneur; Florentino Calvo, professeur de mandoline titulaire de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse d'Argenteuil, directeur de l'Estudiantina d'Argenteuil Division d'honneur; Gilbert Zaug, directeur des Mandolinistes de Remiremont, division d'honneur; Roger Remandet, directeur de Chalons Estudiantina, division d'excellence et moi-même, professeur et directeur honoraire de l'Ecole Nationale de Musique d'Argenteuil.



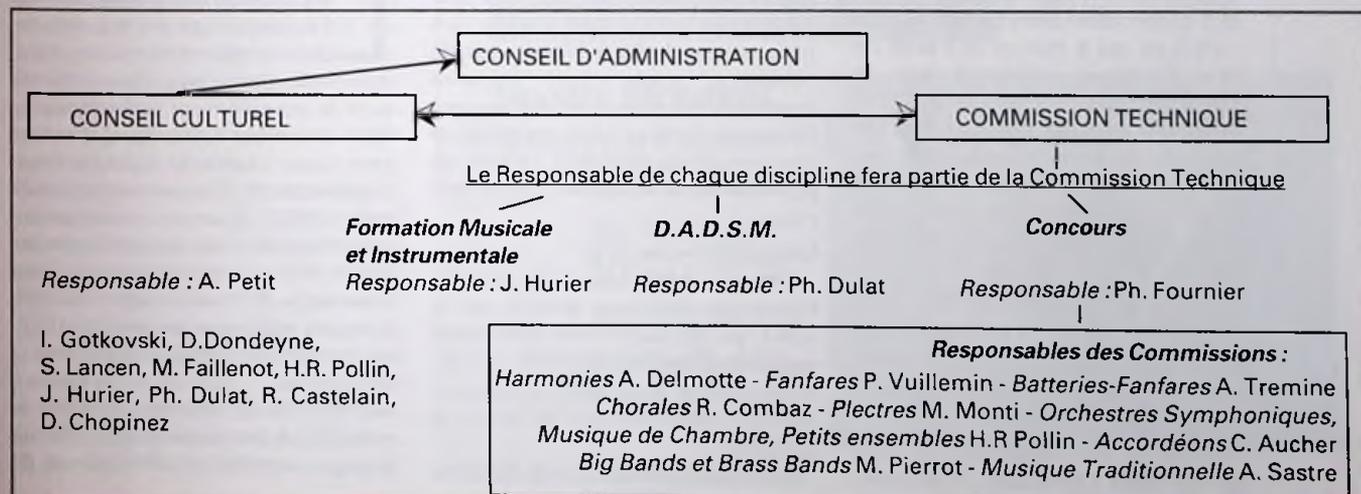
Les Big-bands et brass-bands

Intervention de Michel Pierrot

Il faut noter que les deux commissions, big-bands et brass-bands, sont de création récente. La commission des big-bands a proposé cette année trois œuvres imposées, en ternaire uniquement. Il est préférable d'éviter le binaire quand il s'agit de jazz.

Sur le plan du répertoire, il faut signaler l'existence d'œuvres pour big-band et orchestre d'harmonie. Elles sont essentiellement éditées aux Etats-Unis. Mais il serait intéressant de les programmer pour sensibiliser le public et les musiciens au langage de la musique de jazz. Par ailleurs, il y a aussi des œuvres éditées pour big-bands juniors. Les jeunes musiciens sont très intéressés par ce type de formation.

Il serait utile que les fédérations procèdent à un recensement des big-bands existants et les incitent à rejoindre notre mouvement. Il est enfin à noter que la fédération



d'Alsace organise un stage de big-bands cette année.

La commission des brass-bands a été créée cette année. Ce type de formation est encore très peu implantée en France, contrairement à l'Angleterre, la Suisse ou les pays scandinaves. On en recense 18 à l'heure actuelle. Le problème qui se pose est celui de la formation. Les jeunes, en effet, préfèrent apprendre la trompette que le cornet. Et il y a de moins en moins de barytons et d'euphoniums.

Les deux commissions, big-bands et brass-bands, sont à votre disposition pour toute information. Il suffit de leur écrire à la Confédération Musicale de France. ■



Règlement des concours

Intervention de Philippe Fournier

Tenir compte de l'évolution des sociétés musicales aujourd'hui, tirer les leçons de l'expérience, viser en permanence une qualité musicale et une égalité de traitement et d'appréciation dans toute la France : voilà ce qui a motivé le travail de modifications effectué sur le règlement des concours de la C.M.F. Travail de longue haleine, réalisé par les commissions, le conseil culturel, le conseil d'administration. Il a abouti à l'adoption du nouveau texte par le conseil d'administration du 23 mars 1995.

Les modifications principales

- Le texte est découpé en trois grands titres : Titre I : Catégorie et composition des formations. Titre II : Classement. Titre III : Concours
- Modalités de classement : le classement peut s'effectuer : 1) à domi-

cile (hors public), 2) en public, si plusieurs sociétés se font classer en même temps, 3) en concours, si les organisateurs le permettent.

Le classement en Excellence et en Supérieure ne pourra se faire que lors d'un concours. Le classement direct en Honneur ne pourra se faire en aucun cas.

Pour se faire classer, une société devra interpréter trois œuvres : soit trois du niveau visé, soit une du niveau visé et deux de niveau voisin.

- Oeuvres de concours :

A l'exception des batteries-fanfarses, chorales, big-bands et ensembles de musiques de chambre, les sociétés devront interpréter trois œuvres :

- l'œuvre imposée
- une œuvre de choix restreint
- une œuvre choisie dans la grande liste

Pour les batteries-fanfarses :

- l'œuvre imposée
- une œuvre au choix
- sonneries et marches (selon la catégorie)

Pour les chorales :

- l'œuvre imposée
- une œuvre choisie dans la liste
- une œuvre librement choisie

- Notation : seule modification notable, les sociétés de Division Honneur devront obtenir au moins 90 points pour se maintenir dans la division (et non plus 60). Cela dans le souci de maintenir une haute qualité pour ces sociétés.

- Nouvelle division : Honneur plus

Les sociétés d'honneur qui auront obtenu plus de 90 points à deux concours consécutifs, et au moins 115 points pourront accéder à la division «Honneur plus». Pour s'y maintenir il faudra, au moins tous les cinq ans, présenter un concert public, un programme de 60 à 75 minutes de musique, comportant l'œuvre imposée en honneur et des œuvres librement choisies. Un jury spécial de cinq personnes déciderait, ou non, du maintien dans la division «Honneur plus».

Composition des jurys

Les membres des jurys devront figurer sur une liste établie par la C.M.F. sur proposition des fédérations régionales. Les présidents de jury devront rédiger un rapport, communiqué aux directeurs qui en feront la demande.

Ce nouveau texte, daté du 23 mars

1995 sera adressé à chaque président de fédération régionale. Son application se fera en trois étapes :

- dès 1995, le tirage au sort est supprimé et les sociétés joueront les trois œuvres préparées

- en 1996, le nouveau règlement sera appliqué dans son intégralité, sauf pour le point qui suit : la liste des membres des jurys ne sera établie que progressivement. Un délai est prévu de deux ans. En 1997, la liste de ces experts fera autorité.

Ce texte qui a nécessité beaucoup de travail et le rapprochement de points de vue différents devrait conduire à une amélioration et une rationalisation de l'organisation des concours de la C.M.F., pour la recherche d'une plus grande qualité musicale et artistique, et de l'accroissement du nombre de sociétés participantes. ■



La musique traditionnelle

Intervention de André Sastre

La Confédération Musicale de France compte une soixantaine de formations de musique traditionnelle, parmi lesquelles certaines sont le complément indispensable d'un ensemble folklorique, d'autres ont une activité totalement indépendante. D'où la création le 27 mai 1993 d'une commission spécifique dont les objectifs sont les suivants : recensement des ensembles, formation des musiciens et stages régionaux, examens et concours, rassemblements régionaux et nationaux... Lors de la première réunion, le 22 février dernier, le président Adam a insisté sur le ferme engagement de la CMF vis-à-vis de

cette pratique musicale.

Suite à cette réunion, chaque président régional, par une lettre datée du 2 mars, a été invité à recenser ces formations. Par ailleurs d'autres axes ont été définis : classes spécialisées, rencontres et échanges, création d'une bibliothèque nationale. Les membres de la commission sont fermement décidés à oeuvrer pour le développement de cette musique. ■



Les petits ensembles

Intervention de Henri-René Pollin

- **Musique de chambre** : Organisation au plan départemental et régional de concours spécifiques dans les différentes catégories. Les formations qui émergeraient dans ces concours pourraient participer à un concours d'excellence qui devrait être mis en place par la C.M.F. Le Conseil Culturel présentera au Conseil d'Administration des propositions dans ce sens.

- Pour les petits ensembles ne pouvant être assimilés aux formations de musique de chambre, leur participation à des concours est liée à un problème de répertoire. Là aussi le Conseil Culturel fera des propositions.

- **Orchestres symphoniques** : leur participation à des concours est extrêmement rare. Une commission spécialisée se réunit cependant chaque année pour élaborer des programmes de concours. Il y aurait lieu d'organiser des concours spécifiques devant des jurys de spécialistes. Il est nécessaire de répertorier les formations symphoniques et de leur diffuser une information et aussi de procéder à un classement du répertoire. ■



Facteurs et éditeurs

Editions R. Martin, Corélia, Halter, Hohner, et Buffet Crampon étaient au rendez-vous comme chaque année pour les congressistes en quête de nouveautés...



Aux Urnes

dimanche matin les délégués des régions présents ont renouvelé les mandats des membres du tiers sortant du Conseil d'administration

Sincères félicitations

à Georges Galinier de Maurice Adam qui lui remet la croix de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales





Le congrès



Les Gabiers d'Artimon,
et le Lorient Big Band

... en Musique

Pour ponctuer chaque journée de ce 94^e congrès national de la Confédération Musicale de France, 3 concerts ont été proposés aux congressistes. Jeudi, les accordéonistes lorientais et les Gabiers d'Artimon ont donné un très beau concert. Les accordéonistes lorientais, sous la direction de Bruno Le Leuch, ont interprété *Stars and Stripes Forever* de Sousa, *La Danse hongroise n°5* de Brahms, *le Concerto en Sol M* de Mahr avec en soliste Patricia Burban, *Witty Boogie* de Thomain et *Swing Fanfare* de Bui.

Créé en 1959 par Ferry Bertok, l'ensemble des Accordéonistes lorientais est depuis 1990 sous la direction de Bruno Le Leuch. Le but de cet ensemble est de servir et de promouvoir l'accordéon en orchestre en abordant toutes formes de musiques : classique, jazz, musette, etc. Ils se produisent dans de nombreux concours, Hohner, C.E.A, ONAF et concerts tant sur le plan régional que national.

Seul groupe vocal d'hommes amateurs de cette importance sur la côte sud Bretagne, les Gabiers d'Artimon ont interprété des chants traditionnels de la marine à voile. Les Gabiers d'Artimon, issus de Lorient, la ville aux cinq ports, ont voulu tout naturellement perpétuer cette tradition. Avec leurs chants de

marine mais aussi avec tout un répertoire puisé chez Les Compagnons de la Chanson, Jean Ferrat, Francis Lemarque, Jacques Brel, etc. Les Gabiers, avec leur joie de chanter, ont apporté beaucoup de plaisir aux auditeurs.

Le vendredi, c'était au tour de l'Harmonie de Lorient et à l'Orchestre Régional de Jazz (Le Lorient Big Band) de se produire. Les deux formations ont été chaudement applaudies. L'originalité du programme de l'harmonie a été d'interpréter uniquement des œuvres de compositeurs européens éditées aux éditions R. Martin. Sous la direction de Michel

Ventre et de Michel Boisgard, l'harmonie, classée depuis 1983 en division Excellence a fait apprécier les œuvres de Marischal, *Ouverture vers la joie*, Faillenot, *Festival au Havre*, Salnikov, *Ouverture sportive*, Bodène et Naulais, *Caminos* et de Marischal, *Quatre visages de l'ouest*. Composée d'instrumentistes profes-

Les Equipages de la Flotte de Brest



Les Accordéonistes lorientais



sionnels, la formation ne compte pas moins de vingt musiciens.

L'Orchestre Régional de Jazz, Le Lorient Big Band, a prouvé par sa prestation, que sa réputation n'était plus à faire. Toutes les pièces ont été jouées avec un grand professionnalisme : *Doin' basie's thing* de Nestico, *Zanzibar* de Wilson, œuvres du répertoire classique de jazz, sans oublier une des pièces écrites pour Le Lorient Big Band *Malibu* d'Antoine Hervé.

La Musique des équipages de la Flotte de Brest a conclu cette vague de concerts, samedi, par une prestation de grande qualité. Pour cette soirée, une première mondiale avec la création d'une pièce de Gastinel, création à l'initiative de la maison Buffet Crampon et du Quatuor de clarinettes de Lyon pour clarinettes et harmonie. Le Quatuor de clarinettes de Lyon est composé de Thierry Cagneux, Pierre Dubier, Alexis

Ciesla et Franck René, tous lauréats du Conservatoire Supérieur de Musique de Genève. Récompensé à diverses occasions, le quatuor vient d'être primé au Concours International de Musique de Chambre de Paris.

Dirigée par le capitaine de Frégate Christian Ognier et le Major sous-chef de Musique, Pierre Figaro, la musique des équipages de la Flotte de Brest a interprété : *Le caïd* de

Michel, l'Ouverture de *Benvenuto Cellini* de Berlioz, le *Concerto pour hautbois* de Marcello, *Toccata 89* de Pommier, *Silhouette* de Crépin, *Magie noire* de Naulais, *Tell me jazz story* de Naude et *The Chairman* de Pauwells. Beau final pour ce 94^e congrès, tous unanimes à reconnaître la parfaite organisation.

Brigitte Galinier



L'Harmonie municipale de Lorient

Clarinettes en harmonie

Un double projet que ces «clarinettes en harmonie» pour le Quatuor de clarinettes de Lyon qui souhaite ainsi s'adresser aux musiciens amateurs des orchestres d'harmonie. Intervention à la fois pédagogique, par des ateliers de travail et d'écoute autour de la clarinette, mais également en faveur de la diffusion et de la création, à travers diverses formules de concert.

Dans le cadre de ce projet, le quatuor propose aujourd'hui un «concert autour de l'orchestre d'harmonie», à la suite de la création du Concerto de Gérard Gastinel à l'occasion de ce Congrès. Plusieurs possibilités sont envisageables pour l'exécution de cette pièce.

Si ce projet vous intéresse, la documentation complète peut être obtenue sur simple demande au : 8, rue Simeon Gouet, 38200 Vienne, tél. 74 85 26 15, Véronique Beisser-René. Et le conducteur peut être consulté à la bibliothèque de la CMF, à Paris.



Le congrès 1996 en POITOU-CHARENTES

Entre Aquitaine et Pays de Loire, entre Ocean et Limousin le Poitou Charentes compte 4 départements : Charente (16), Charentes-maritime (17), Deux-Sevres (79), Vienne (86). Terre de tradition, berceau de l'Art romain c'est aussi là que se situe le parc de loisirs le plus fréquenté d'Europe: le Futuroscope sans oublier le célèbre cognac et le pineau. La Fédération compte modestement 180 sociétés. Bon nombre des actions : écoles, stages, DADSM sont menées en accord avec les associations départementales régionales, DRAC, etc. Le désir profond de la Fédération est d'apporter notre pierre à la CMF et d'accueillir les congressistes du mieux qu'il sera possible.

Jean-Marie Dazas,
président
de Poitou-Charentes

 **Initiation à la direction des orchestres à vent de Henk Van Lijnschooten**

Editions Robert Martin



Pendant plusieurs années, les musiciens ont accepté de travailler pour pratiquer leur instrument. Alors, comment seraient-ils surpris de découvrir dans la direction une discipline tout aussi exigeante ?

Grâce à ce précieux aide mémoire, Henk Van Lijnschooten fait valoir son expérience de pédagogue émérite, restant accessible à chacun par des chapitres explicites, écrits dans un langage simple et cohérent, sans vocabulaire savant ou idiolecte. Ce qui rend un développement sans excès par une lecture agréable.

Un travail technique, étayé par des graphiques intelligibles et parsemé d'exemples musicaux courts, permettent de cibler, de fait, un problème donné comme l'instruction de l'orchestre ou de sa disposition...

En parfaite adéquation, H.V.L. se situe réellement à la place du chef d'orchestre avec le souci des détails, il démontre ainsi que l'art de diriger est une action du chef au service de la musique, placé comme le principal intermédiaire entre le compositeur, les musiciens et le public. Aussi, notre «maestro» peut contribuer au rayonnement d'une œuvre, comme il peut également l'anéantir.

L'art de communiquer passe ainsi par un contact visuel, dans une volonté d'interprétation et une abstraction de soi-même : le chef reste le simple acteur soumis à la partition musicale. Combien de chefs, jeunes et novices, se retrouvent derrière le pupitre dans l'incapacité de créer... combien aussi de chefs aux trois galons, pétris d'honneurs, sont néanmoins incapables de recréer un discours musical. Ici, H.V.L. responsabilise le dirigeant en lui demandant un acte d'humilité, une preuve de modestie. Evidemment, le chef tout puissant ne trouve pas sa place dans ce monde musical, de ses humeurs

pesantes à son caractère cyclothymique, il conçoit mal que son piedestal s'écroule. Ici aussi, pourtant l'image offerte est celle d'un meneur... Oui, mais d'un meneur désacralisé, conscient des difficultés, en quelque

sorte un chef d'orchestre et véritable pédagogue; et c'est ce portrait-là que l'auteur nous dessine en filigrane... un véritable personnage qui agit comme un leitmotiv par un langage gestuel silencieux plutôt que comme un moulin à paroles entrecoupées...

Hommage à ce livre qui confère aux orchestres à vent ses lettres de noblesse et une marque d'estime. Il faut savoir que de nombreux directeurs d'école de musique doivent prendre en charge l'orphéon municipal, aussi cet ouvrage d'«initiation à la direction des orchestres à vent» sera-t-il le bienvenu pour préparer et organiser les répétitions. Pour approfondir et parfaire

notre réflexion, nous conseillons de lire le complément indispensable, à savoir : *le Nouveau traité d'orchestration* de D. Dondeyne et F. Robert, où notre directeur de musique découvrira l'historique, l'évolution des orchestres à vent, l'art d'instrumenter. Ces ouvrages sont à posséder pour la préparation de concours comme le D.A.D.S.M. ou la future intronisation de jeunes chefs au sein de cette grande famille.

Il reste que l'on peut s'interroger sur certains paragraphes, à peine brossés, comme «la respiration» source de toute énergie qui représente la base fondamentale, de la «phraséologie» ou de «l'accompagnement de solistes». Il est bien entendu que ce recueil se dévoile comme l'infime partie visible de l'iceberg, son titre nous le rappelle : c'est un fil conducteur et non la rigidité académique d'une méthode. D'ailleurs pourrait-il y avoir une méthode unique de direction ? Nous ne le croyons pas!... Néanmoins, que l'on soit débutant ou chevronné, l'on doit prendre en référence cet ouvrage qui, d'une manière sobre, nous mène à l'essentiel.

Notons l'effort particulier de ces dernières années des Editions R. Martin pour nous faire connaître une pédagogie de base adaptée à nos ensembles à vent. Ce fascicule est complété d'œuvres faciles, qui peuvent prétendre faire école pour nos sociétés les plus modestes.

*M. Nierenberger
R. Castelain*



Portrait . . .

Henk Van Lijnschooten (1928) reçut sa formation musicale au Conservatoire royal de la Haye. Il débuta comme clarinettiste de l'harmonie royal militaire, puis acquit une grande notoriété en dirigeant le célèbre orchestre d'harmonie de la Force navale. Il enseigna ensuite la direction d'orchestre et l'instrumentation aux Conservatoires de Rotterdam, Utrecht et Arnhem. On lui doit de nombreuses compositions destinées tout particulièrement aux orchestres à vent. Son œuvre aux multiples facettes aborde pratiquement tous les genres et tous les styles. La plupart de ses compositions démontrent sa prédilection toute particulière pour la chanson populaire. Il a également écrit des ouvrages didactiques et des partitions pour effectifs orchestraux variables. Henk Van Lijnschooten est très demandé comme membre de jury, chef d'orchestre invité et conférencier. Il a exercé ces diverses activités dans presque tous les pays d'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en Union soviétique.

ALSACE

Stages d'été 1995 à Le Kleebach

Pour la 8^e année consécutive, la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace propose une série de stages, cet été, dans le magnifique cadre du Centre polyphonique d'Alsace, Le Kleebach, Munster (68).

Au programme : Stages de direction, niveaux 1 et 2 du 6 au 11 août et niveau 3, du 19 au 27 août ; deux stages d'orchestre : niveau 1 du 14 au 19 août et niveau 2 du 20 au 27 août ; des stages instrumentaux de trombones et cuivres graves, animés par Gilles Millière, du 9 au 14 août.

F.S.M.A., Sylvain Marchal, maison des Associations, 1a, place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél. : 88 35 11 25, fax. : 88 35 11 27; Astride Jund, C.D.M.C. 68, Hôtel du département, 7 rue Bruat, B.P. 351, 68006 Colmar Cedex, tél. : 89 22 68 18.

3^e édition du Concours international pour orchestres à vent de Strasbourg, 25 et 26 mai 1996

La session 1992 avait rassemblé plus de 40 orchestres venus de toute l'Europe et même du Maroc : 2 000 musiciens réunis dans la capitale européenne pour le plaisir de la musique. Ce concours, placé sous la double égide de la C.I.S.M. et de la C.M.F. adopte les règlements et morceaux imposés propres à chaque pays et qui seront publiés fin 1995. Orchestres d'harmonie, fanfares, brassbands seront les bienvenus et pourront passer deux journées exceptionnelles, Palais de la Musique et des congrès, où concours, concerts de gala, animations de la ville et grande exposition de facture instrumentale et d'édition musicale feront de Strasbourg un haut lieu de rencontre de la musique pour instruments à vent.

F.S.M.A., maison des Associations, 1a, place des Orphelins, 67000 Strasbourg, tél. : 88 35 11 25, fax. : 88 35 11 27

tation de la chorale paroissiale dirigée par Stanislas Lezama, hautboïste de la Sirène.

Au cours de la réception qui suivit au restaurant scolaire, après les remerciements à tous les exécutants par le président Marc Lartigau, le maire Jean Bourden adressa ses félicitations aux musiciens et choristes et à leurs chefs, et mit en exergue la fréquentation record de l'école de musique, 200 élèves, record qui sollicite l'ensemble des communes du district. Puis vinrent les incontournables agapes au foyer municipal, avec remise de décorations dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Ont été récompensés au titre de la fédération Aquitaine : Olivier Bordelanne, Jean Froustey, Annie Lartigau ; au titre de la C.M.F. : médaille de bronze pour Mario Bourille et Jean Chibrac ; médaille d'argent à Jean Chibrac, Claude Gregoire et Philippe Laclotte ; simples vétérans : René Birembaux et Jean Dassain ; vétérans avec étoile : Georges Bonnan (56 ans d'activité) et Marceau Claverie (62 ans d'activité).

Surprise de qualité à l'issue de ces remises : la prestation de l'ensemble d'animation des jeunes de la Sirène qui, rôdés par leurs nombreuses activités estivales, enchantèrent les convives qui ne leur ménagèrent pas leurs applaudissements. Surtout lorsqu'ils témoignèrent d'une façon fort humoristique leur sympathie au doyen Jouaret, au président Lartigau, au chef Lauga, au sous-chef Lezama, au trésorier Roumegous, au secrétaire J.-P. Claverie.

Huit jours après avoir fêté la Sainte Cécile, avait lieu l'assemblée générale suivie par 50 présents sur les 65 inscrits. Dans son rapport d'activités, le président Lartigau rappela que l'orchestre d'harmonie avait assuré en 1994, 25 concerts, suivi 38 répétitions. Deux sommets : le Printemps mu-

AQUITAINE

Landes

Les échos de la Sirène de l'Océan

L'orchestre d'harmonie de Mimizan est devenu une grande famille dont la parenté se moque des fron-

tières locales. Dimanche 11 décembre 1994, 300 mélomanes, membres honoraires, élus ont apprécié le concert dirigé par Dominique Lauga, et exécuté par 55 musiciens dans l'église Notre Dame de Mimizan Bourg

Au programme : *la Marche du Sacre du Prophète* de Meyerbeer; *Come Sweet Death* de J.-S. Bach; *Barcarolle* de Tchaikowski ; *La Grande Porte de Kiev* de Moussorgski avec un final longuement ovationné. A ajouter la belle pres-

sical et la Sainte Cécile. Pas de courses landaises cet été, hormis celle des fêtes patronales. Quelques concerts habituels dans les communes voisines.

Les projets 1995 : vente d'instruments inutilisés pour acheter ceux qui manquent. Printemps musical fixé au samedi 13 mai et Sainte Cécile dimanche 10 décembre. Concerts d'été à la plage, le mercredi en juillet et août.

Équilibre financier, modification des statuts précisant que la société est désormais composée de deux sections : orchestre d'harmonie (1^{ère} section) et orchestre d'animation (2^e section). Election du tiers sortant et du bureau. Toutes ces questions n'ont guère posé de problèmes.

Gâteaux et boissons clôturèrent cette assemblée, la reprise des répétitions étant fixée au 6 janvier.

Beau final pour l'Orchestre symphonique de Talence

L'Orchestre symphonique de Talence termine l'année 1994, année de son cinquantième anniversaire par un grand concert suivi de la messe traditionnelle de Ste Cécile et avait invité ses membres ainsi que les élèves de l'école municipale de musique en l'église Notre Dame de Talence en décembre. Le concert débutait par la célèbre *Symphonie n°5 dite du Nouveau Monde* de Dvorak. Les musiciens et les solistes, sous la direction de leur chef Jean-Marie Pétrou, charmèrent les auditeurs venus très nombreux. L'église était très bien remplie. Il est vrai que les entrées gratuites et le grand nombre d'invitations avaient attiré tout ce public.

Après l'entracte, la deuxième partie de ce concert débutait par *Deux danses slaves* de Dvorak suivies de *la Czardas* de Mario Monti qui mit en valeur la jeune violoniste Audrey Macé. Puis vint les *Danses populaires roumaines* qui précédaient la non moins célèbre *Rapsodie hongroise n°2* de Liszt. Le public auquel s'étaient joints Jean Jonqua, fondateur de l'orchestre symphonique, M. Hanotte, adjoint au maire de Bouliac ainsi que d'autres personnalités, était ravi. Une surprise toutefois, l'or-

chestre terminait ce concert par la *Marche de Radetzky* de J. Strauss que l'auditoire demandait de bisser. Une quinzaine de jours après, le dimanche 12 décembre, l'orchestre symphonique invitait tout le monde à venir célébrer la messe de Ste Cécile dans cette même église Notre Dame : l'abbé Meunier y recevait les musiciens avec une gentillesse exceptionnelle et cela mérite d'être signalé. Au cours de l'office, l'orchestre jouait plusieurs morceaux de son répertoire, notamment pour débiter la première partie de la symphonie et terminait, après que Monsieur le curé eut invité les fidèles à rester pour écouter le final de la *Symphonie du Nouveau Monde*. Après cette messe, tout le monde se retrouvait autour de petites tables dans la salle François Mauriac, aimablement prêtée par la municipalité pour déguster un repas amical dans la joie et la camaraderie. Mme Pourquey, maire adjoint, accompagnée de M. Esquerré, président de l'orchestre, présidaient ce

repas qui s'est terminé par la remise de décorations : Mme Andrée Lestrade et M. Alain Delteil, diplômé d'honneur avec médaille émaillée décernée par la Fédération des Sociétés musicales d'Aquitaine, M. Guy Tauzier, diplômé d'honneur avec médaille de bronze, M. Richard Térol, diplômé d'honneur avec médaille d'argent, Maurice Gady, diplômé d'honneur avec médaille d'or et pour finir un diplômé d'honneur avec médaille étoilée des vétérans à notre doyenne. Ces diplômes et médailles étaient décernés par la C.M.F.. Tout le monde se quittait en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

L'orchestre symphonique de Talence reçoit tous ressortissants français ou étrangers qui voudraient faire de la musique d'ensemble symphonique. Tout instrumentiste est accepté dans notre salle de répétitions, Centre de vie Chanteclerc à Talence. Renseignements à Mme et M. Claverie, tél. : 56 07 66 12, M. Latapie, tél. : 56 87 27 51, M. Pétrou, tél. : 56 97 41 59.

AUVERGNE

● Allier

Grand concert de l'Orchestre d'harmonie de Vichy

Samedi 10 décembre, à 20h30, l'Eglise Saint-Louis de Vichy était comble, pour le concert de Sainte-Cécile que donnait l'Orchestre d'harmonie de Vichy, en collaboration avec les Chœurs de l'école

nationale de musique de Vichy. Le concert débuta avec *Hymne* de A. Brouet et une *Marche* de Gebauer. Puis, sous la direction de Christian Legardeur, l'orchestre interpréta le *Concerto pour deux trompettes* de Vivaldi, avec en solistes Bruno Zacharie et Christophe Perreira. La suite du programme, dirigé par Frederic Geraudie, permit d'entendre deux extraits de *Tannhauser* de Wagner, *Marche* et *Prière* d'Elisabeth, soliste, Mme Berthault-Fontanille. La seconde partie du

L'Orchestre d'harmonie de Vichy





L'harmonie de Lucé en concert

concert était réservée à la grande œuvre de Serge Lancen, *Missae Solemnis*. Cette messe, dédiée au pape Jean-Paul II, comprend dix parties. Brillant hommage à la sainte patronne des musiciens, elle permit à Jean-Marc Bruin, ténor, et Danièle Berthault-Fontanille, soprano, de s'exprimer en alternance avec les chœurs.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements pour cet ensemble, orchestre d'harmonie, chœurs et solistes. Le lendemain, l'orchestre se fit entendre au cours de la messe solennelle, puis fut reçu à l'Hôtel de Ville par le Député-Maire Claude Malhuret, entouré de plusieurs conseillers municipaux, parmi lesquels Georges Frelastre, adjoint au maire. Claude Malhuret a tenu à remercier les membres de l'orchestre qui participe pour beaucoup au dynamisme, à l'image et à la promotion de la cité thermale. Il félicita Pierre Corre de son élection récente à la présidence de l'orchestre d'harmonie.

Le nouveau président, quant à lui, remercia la municipalité de son soutien constant, rappelant qu'en 1994, l'Orchestre d'harmonie de Vichy a effectué 35 concerts, 17 services officiels, auxquels il faut ajouter 90 répétitions, ce qui représente une activité très intense pour un orchestre amateur. Assistait également à cette fête de Sainte-Cécile, André Relin, Directeur honoraire de l'Ecole de musique et de l'Orchestre d'harmonie de Vichy, ancien Vice-Président de la C.M.F.

Un beau week-end pour l'orchestre d'harmonie qui songe déjà aux fêtes de son centenaire en 1997.

CENTRE

● Eure et Loir

Concert de l'harmonie de Lucé

Opération pleinement réussie pour l'orchestre d'harmonie de Lucé avec son traditionnel concert de nouvel an, qui s'est déroulé le 21 janvier dernier. En effet, cette année l'orchestre avait invité le Steckar Tubapack formation dirigée par Marc Steckar avec Daniel Landreat, Christian Jous, Philippe Legris, le pianiste Franck Steckar et le batteur Pierre Guignon. Cet ensemble met sur le devant de la scène le tuba, instrument bien souvent méconnu du grand public.

Mis à part quelques standards, le répertoire qui a été présenté, est entièrement écrit par Steckar père et fils. La première partie du concert a été animée par le Steckar Tubapack en solo. Les solistes ont fait découvrir toutes les possibilités de l'instrument et le nombreux public en a redemandé. En seconde partie, Patrice Hic et les 70 musiciens de l'orchestre d'harmonie ont accompagné le Steckar Tubapack pour une prestation commune. *Galères, 1947, Le redoutable, Thionville-Jakarta* étaient les quatre titres mis au programme de cette soirée. Professionnels et amateurs se sont entendus comme larrons en foire et l'humour n'a fait que réhausser la qualité du concert. Cette soirée au Foyer culturel a remporté l'adhésion du public.

BRETAGNE

Concours régional de composition

un concours de composition est proposé aux professeurs de musique enseignant en Bretagne (professionnels ou non).

les œuvres devront être écrites pour des ensembles de classes instrumentales exclusivement (par exemple ensemble de flûtes, ensemble de clarinettes ...) du trio au sextuor. Premier prix 3 000 francs.

Date de dépôt des œuvres fixée au 30 septembre 1995. Renseignements à la Fédération musicale de Bretagne, 5 rue des Acacias, 35600 Redon. Tél. : 99 71 11 99.

C HAMPAGNE- ARDENNES

● Aube et Haute-Marne

Deux belles initiatives pour les sociétés et écoles de musique

Parmi toutes les manifestations musicales qui se sont déroulées dans chacun de nos deux départements durant l'année 1994, deux retiennent principalement l'attention et méritent d'être soulignées : la Rencontre départementale 52 pour la Haute-Marne et la saison de l'Orchestre Aubeois des Jeunes pour l'Aube.

La Rencontre départementale 52 avait d'abord été programmée à Saint-Dizier mais, pour diverses raisons n'a pas pu s'y tenir, c'est

pourquoi elle s'est finalement déroulée dans la cité Haut Marnaise de la coutellerie et des instruments de chirurgie, Nogent en Bassigny, le 23 octobre 1994. Préparée de très longue date, cette rencontre d'harmonies et batteries-fanfars regroupait neuf sociétés. Les harmonies de Langres, Chaumont, St-Dizier, Chalindrey, l'UJB de St Dizier, l'harmonie de Montier en Der et les batteries fanfares de Brousseval-St Urbain et des trompettes de Chaumont. Le tout regroupait 333 musiciens. En fait, il ne s'agissait pas d'un festival, mais d'un concert bien préparé de deux orchestres, formés par l'ensemble des musiciens

présents. Un orchestre d'harmonie dirigé par Mlle Marie-Christine Remongin et un orchestre de batterie-fanfars dirigé par M. Claude Ansel. Le programme avait été défini en début 1994 et les partitions fournies aux sociétés. Le travail préparatoire d'étude avait débuté sous la direction de chaque chef de musique, puis repris et affiné par les responsables désignés qui se sont déplacés dans le département, pour assurer les répétitions au siège de chaque société. Une mise au point finale était assurée au cours d'une ultime répétition sur le lieu du concert le 23 octobre au matin. Le programme du concert était le suivant pour les batteries-fanfars : *La Boiteuse* de J. Devogel, *Rocky* de G. Luybaerts, *Fiesta Samba* de A. Souplet. Pour les harmonies : *Orégon* et *Variation in Blue* de Jacob de Haan, *Rencontres* d'Alain Crespin, *Festival-Fanfars* de F. Cesarini avec un morceau commun pour les deux formations : *Minauderie* de J. Devogel.

Le programme a été interprété de façon remarquable grâce au travail préparatoire des musiciens et des deux responsables des orchestres. Malgré un effectif hors du commun, la justesse était observée et les nuances également. Les pupitres

bien équilibrés avec, il faut le noter, un important pupitre de clarinettes à la sonorité homogène, chose difficile. Le morceau final était donné avec l'harmonie sur scène et la batterie-fanfars au pied de la scène, l'ensemble dirigé par M. Claude Ansel spécialiste des batteries-fanfars.

Le programme du concert était complété par une intervention du sextuor de clarinettes Baermann, pour une œuvre de Francis Coiteux, *Conversation*, commande de l'ADDMC de Haute-Marne, composition pour harmonie et sextuor de clarinettes, interprétée par l'harmonie municipale de Chau-



mont et le sextuor Baermann, placés sous la direction de Mlle Thérèse Gérard. *Conversation* de Francis Coiteux donnée en première audition a permis de présenter au public et aux musiciens présents, tous les instruments de la famille des clarinettes. L'œuvre, comme son nom l'indique évoque des discussions entre six amis qui ont beaucoup de choses à se raconter et la foule qui les écoute ne peut s'empêcher d'intervenir, de prendre parti, de couper la conversation. Cette foule est représentée par les musiciens de l'harmonie. C'est une conversation très animée ou l'accord parfait n'est pas toujours de mise. M. Francis Coiteux, le compositeur était présent dans la salle et a tenu à féliciter tous les musiciens, sous les applaudissements nourris du public. M. le Maire, Conseiller général de Nogent en Bassigny auditeur comblé a tenu à remercier l'ADDMC et la

Fédération musicale des sociétés et écoles de musique de l'Aube et de Haute-Marne co-organisateurs, d'avoir choisi sa ville pour y organiser cette rencontre départementale. Il est prêt à nous accueillir de nouveau pour un autre concert de cette qualité dans sa magnifique salle des fêtes.

Suite à cette remarquable réalisation musicale la Fédération tient aussi à adresser des remerciements à M. le Maire, Conseiller général, qui a donné l'autorisation d'utiliser la salle des fêtes, mais qui a également facilité l'accès du C.E.S. aux musiciens qui y ont pris leur déjeuner. Les batteries fanfa-

res ont pendant le temps des répétitions de l'harmonie donné des aubades en ville. Merci également à l'ADDMC et à son directeur M. Guitard qui a préparé avec beaucoup de soin notre journée, et qui, s'est surtout préoccupé de son financement avec le Conseil général de la Hte Marne, la DRAC et l'ORCCA. Nos félicitations iront enfin à tous les musiciens des sociétés présentes qui ont fait la réussite de cette journée, sans omettre une mention spéciale à chacun des

chefs qui les ont menés au succès. Le très dynamique et agréable Claude Ansel, les souriantes et compétentes Marie-Christine Remongin et Thérèse Gérard. A tous et à toutes, bravo.

L'OAJ (Orchestre Aubois des Jeunes) dirigé par le président Georges Fernandes, qui assume avec maestria l'intendance, l'organisation des stages et des concerts sur le plan matériel, s'occupe aussi du recrutement des musiciens dans les sociétés. Si l'orchestre des juniors s'est signalé les années précédentes par des prestations remarquables, pour 1994, il a travaillé deux programmes : un très classique pour orchestre d'harmonie, et un second, plus original puisqu'il s'agit de la *Missa Solemnis* de Serge Lancen, pour harmonie, chœur et solistes. Les deux programmes comprenaient pour harmonie : Première suite de *Peer Gynt* de E. Grieg avec Le

matin, La mort d'Ase, La danse d'Anitra, Dans le Hall du Roi de la montagne ; Valse de la Veuve Joyeuse de F. Lehar ; Intermezzo de Cavaleria Rusticana de P. Mascagni ; Ouverture du Nouveau Seigneur du Village de Boieldieu. Le programme avec chœur entièrement consacré au compositeur Serge Lancen, bien connu et apprécié des musiciens des orchestres d'harmonie était composé d'Hymne à la Musique, Missa Solemnis, Mini Symphonie, Petite Sérénade.

Le stage d'orchestre 1994 s'est tenu dans les locaux de l'école d'agriculture de Sainte-Maure. Il a débuté le 21 février et s'est terminé après le concert du dimanche 27. L'excellent ensemble vocal Maurice Emmanuel, sous la direction de Mme Françoise Ricordeau a bien voulu assurer la partie vocale de la *Missa Solemnis*. Deux solistes ont également prêté leur concours à cette occasion : Mme Aline Dumas, soprano et Dominique Fresnay, baryton. Les répétitions orchestre seul se déroulaient dans la journée, alors que les répétitions avec chœurs et solistes se tenaient le soir. Le premier concert a été donné à la salle des fêtes de Pont-Saint-Marie, ou nos amis André Brunet, président, et Alain Thierry, directeur de l'harmonie de Pont-Ste-Marie-Lavau-Crenay nous recevaient à l'occasion d'une série de concerts organisés pour marquer le 120^e anniversaire de leur société. Ce premier concert rendait hommage à Serge Lancen, qui

S.Lancen à droite félicitant les solistes de la Missa Solemnis à Bar/Aube



avait tenu à assister à cette soirée accompagné de son épouse. Le lendemain dimanche, les musiciens de l'orchestre, les choristes de l'Ensemble vocal Maurice Emmanuel, ainsi que les solistes Aline Dumas et Dominique Fresnay prenaient place dans le chœur de l'église Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, pour y interpréter au cours de l'office religieux la *Missa Solemnis*. La messe était célébrée par le père Biron. On sentait l'émotion de tous les jeunes musiciens appelés à interpréter une œuvre en présence de celui qui l'a composée, puisque Serge Lancen se tenait lui-même parmi les fidèles. Sous la direction de Gilles Millière, les premières notes de l'*Introuit* ont résonné sous les voûtes de l'église St-Pierre. Émotion, recueillement, piété mais aussi allégresse : les jeunes musiciens ont démontré qu'ils pouvaient exécuter des œuvres en marge du répertoire traditionnel pour orchestre d'harmonie. Cette formation, aux sonorités extrêmement homogènes, a parfait-

tement utilisé des possibilités musicales offertes par les voûtes en pierre de l'édifice religieux et a magnifiquement accompagné les deux solistes Aline Dumas et Dominique Fresnay. Nos jeunes ont su maîtriser les élans de la jeunesse et joué avec gravité et sobriété sans sacrifier à la légèreté et à la vigueur de l'interprétation.

La *Missa Solemnis* est, bien sûr, une œuvre à part, qui suit le déroulement de la messe. Cette œuvre grave et émouvante a profondément touché la nombreuse assistance. L'office se déroulant en période de Carême, le *Déo Gratias* et l'*Alléluia* n'ont donc pas été joués pendant la messe, mais seulement après la cérémonie ou l'orchestre et les chœurs abandonnant le registre de douceur ont donné toute l'ampleur à ces véritables chants d'allégresse. Grand moment musical longuement applaudi par les fidèles et les mélomanes présents. M. Lancen devait déclarer, à l'occasion d'une conférence de presse « c'est la première fois, en France, que la *Missa Solemnis* accompagne la liturgie d'une messe, bien qu'elle soit jouée dans le monde entier, en Autriche, en Hollande, en Amérique ... ». L'orchestre, l'après-midi était à Estissac, distant d'une soixantaine de kilomètres, en l'espace polyvalent pour donner un concert composé d'œuvres traditionnelles, sans les chœurs. En début de la seconde partie, M. A. Cholet, président des harmonies Estissac-Villemaur adressait les remerciements d'usage. Au premier rang, on notait la présence de M. Michel Lottier, maire, M. Jean-Pierre Davot, vice-président du Conseil général, maire de Bar-sur-Aube, M. Maurice Faillenot, président honoraire de la Fédération musicale Aube-Haute Marne,



Rencontre départementale : l'orchestre d'harmonie, direction M.-C. Remongin

Gilles Herbillon, directeur de l'École Nationale de Musique de Troyes, M. Eric Broquet, directeur de l'harmonie d'Estissac-Villemaur et M. et Mme Lancen qui nous avaient suivi dans notre tournée de concerts. En seconde partie, l'orchestre interprétait deux œuvres de André Wagnien, *Coast Impressions* et *West Sound*, faisant résonner le volume de l'espace polyvalent, tantôt par des sonorités douces, tantôt déployant la puissance des crescendos ce qui déclancha les applaudissements nourris et chaleureux du public. L'O.A.J se retrouvait à nouveau le dimanche 6 mars, à Saint-Dizier (Hte Marne) pour assurer la seconde partie d'un concert à l'occasion du congrès annuel de la fédération. La première partie du concert était donnée par «La Fauvette» orchestre à plectres placé sous la direction de Mme Nicole Jacquot. L'OAJ redonnait le programme pour orchestre d'harmonie qu'il avait préparé lors du stage. Les musiciens s'étaient retrouvés le matin même pour une répétition avant le concert sous la direction de Gilles Millière. Une remise en place du programme était une précaution indispensable après quinze jours de liberté. Le concert fut très apprécié par un public nombreux parmi lequel beaucoup de dirigeants de sociétés musicales de nos deux départements avaient pris place. Cette fois, les jeunes musiciens, se

rendant à l'évidence d'une séparation proche, ont tenu à remercier leur président et directeur et se sont déclarés prêts à revenir pour une prochaine saison. En 1994, l'orchestre avait un effectif de 61 musiciens, cette année il ne comprenait ni basson, ni saxo baryton et ni contrebasse à cordes. Tous ces jeunes sont issus des sociétés et écoles de musique de l'Aube. Ils sont d'un niveau minimum de classe de brevet. Cet orchestre a été créé par la Fédération des sociétés et écoles de musique de l'Aube et Hte-Marne, avec l'aide financière du Conseil général de l'Aube. Il bénéficie d'une subvention de l'Office culturel de Champagne Ardenne. Si l'on considère la saison 1995 de l'orchestre, il continuera, nous n'en doutons pas à porter le bon renom de la musique et de notre département loin alentour. Et, il se produira à l'occasion d'une rencontre d'orchestres juniors des Fédérations du Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Franche Comté, Bourgogne et Lorraine). Cette sympathique manifestation se déroulera à Valentigney dans le Doubs. Cette année encore nous faisons entière confiance à tous nos jeunes musiciens et à leur toujours souriant et éminent Directeur.

**H. Richard, secrétaire général
de la Fédération musicale Aube,
Haute-Marne**

● Marne

Succès habituel pour le traditionnel concert de fin d'année

Ce soir du 17 décembre, comme maintenant depuis 11 ans, les formations musicales de Saint Brice-Courcelles offrirent aux habitants de la commune leur traditionnel concert de fin d'année. En effet, les trois formations de la commune, nées presque en même temps en 82-83, se regroupent chaque fin d'année pour présenter un concert qui se veut original, tant par le programme, que par l'association de tous les participants pour la seconde partie. Fait remarquable, cette année, une société extérieure invitée, la chorale du «Dôme de Reims» vint grossir les rangs des interprètes. Le programme fut ouvert par les Croq'notes, chorale du cru, sous la direction de Marianne Camprasse, avec un répertoire moderne de Ph. Lavil à B. Lapointe. Puis, ce fut le tour de la chorale du Dôme, qui interpréta, accompagnée par une formation réduite de l'harmonie, plusieurs extraits d'un *Requiem* écrit par son directeur, René Magnan. La fanfare Les Dauphins, sous la conduite de leur chef P. Bodet, interpréta de nouveaux morceaux entraînants avec cors, trompettes, tambours et clairons. En seconde partie, ce fut St Brice Harmony qui occupa la scène. Son programme très éclectique fut lui aussi, très apprécié. Sous la baguette de J.-P. Jondreville, marches américaines, musiques de films, polkas, divertissements et fantaisies eurent un succès mérité, ainsi que la farandole de *l'Arlésienne*. En final, choristes et harmonie se regroupèrent pour interpréter le magnifique *Cantique* de Jean Racine, sous la baguette de René Magnan. Et puis, J.-P. Jondreville termina avec une fantaisie pleine de joie, sur des airs de saison, dont le célèbre *Jingle Bells*. La fanfare se joignit alors à l'ensemble, et ce furent 160 exécutants qui, pour l'ultime morceau, interprétèrent, en l'honneur du cinquantenaire de la Libération, *La Marche de la 2^e DB*. La salle était comble et les applaudissements nourris, témoignèrent de l'excellente tenue musicale de ce concert.



St Brice Harmonie au concert du 17 décembre

FRANCHE- COMTÉ

● Doubs

89^e Assemblée générale de la fédération : priorité à la formation

En assemblée générale le 26 mars dernier à Villers-le-Lac, la fédération musicale de Franche-Comté a rassemblé soixante-et-onze sociétés qui ont dressé un constat satisfaisant sur l'état de la musique amateur en Franche-Comté.

La formation musicale débouchant sur une pratique d'ensemble reste le cheval de bataille de la fédération qui s'efforce d'organiser des stages régionaux et départementaux en direction des jeunes et pour le renouvellement des cadres.

La présence de représentants de l'Etat et des départements à cette assemblée générale n'a pas démenti l'effort croissant de ces collectivités pour financer les actions fédérales : le ministère de la culture, représenté par Mme Catherine Giffard, directrice régionale des affaires culturelles, réaffirme son soutien financier pour l'avenir. Le Conseil général du Doubs a quant à lui doublé la somme prévue pour l'enseignement musical et, les écoles de musique fédérées de ce département devraient rapidement percevoir des aides plus conséquentes. M. Maurice Adam présent, a souligné le dynamisme et le sérieux de la fédération musicale régionale dans son programme de formation.

La fédération voisine du canton de Neuchâtel était présente, représentée par son président M. Petitpierre, lequel a souhaité que des relations plus étroites s'établissent sur l'axe frontalier et a chaleureusement invité une délégation comtoise à la prochaine assemblée générale des sociétés musicales du canton de Neuchâtel.

L'assemblée générale a élu M. René Bey, d'Orchamps au poste de secrétaire général et M. Pierre

Vuillemein, de Charquemont, au poste de trésorier. La journée s'est achevée par un concert de gala donné par l'orchestre d'harmonie de «l'Électricité de Strasbourg».

L LANGUEDOC

● Gard

Aubades à l'Harmonie cheminote

Pour la 74^e fois consécutive l'Harmonie cheminote de Nîmes a présenté ses vœux en musique à la SNCF, à la préfecture et à l'Hôtel de ville. M. Jean-Claude Sauzede, président de cette association, outre les vœux à tous, a présenté un calendrier prévisionnel de la future activité de ce club, qui en 1995 sera très chargé. Mais la valeur de tous les adhérents, ainsi que celle du directeur, permet tous les espoirs. Cette musique était exceptionnellement placée sous la direction de M. Gérard Maurin. M. Marius Rigal a été présent tout au long de ces cérémonies. En gare de Nîmes M. Patrick Verite, chef d'établissement et M. Roger Ba-

con, chef adjoint approuvèrent en tout les projets qu'on leur a présenté. M. Franck Perriez, accompagné de Mme, préfet du Gard certifiait le plaisir qu'il prenait de voir que Nîmes et le département pouvait s'enorgueillir d'avoir une musique de cette valeur, qui ne ménage pas sa peine. Devant les prévisions exposées, M. Jean Bousquet, accompagné de nombreux adjoints et conseillers municipaux, certifia qu'il serait de tout cœur pour nous aider au maximum dans nos futures organisations. Puis il récompensa les sociétaires particulièrement méritants de ce groupe. Ont reçu pour la Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon : médaille de bronze : Marc Ferrier, Jean-Marie Marque, Monique Loreau-Donzil, Odile Kœnig; médaille d'argent : Arthur Llorach; médaille d'or : Fabrice Sauzede ; pour la C.M.F. : médaille de bronze : Christian Doods, Gérard Escande; médaille de Vétéran : Emile Escobar, Julien Brousse ; Etoile Civique : médaille d'or : Jean-Claude Sauzede ; Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France : Gérard Maurin.

Nous souhaitons que sous l'impulsion de son président M. Sauzede, l'H.C.N puisse mettre tout son allant dans le programme 1995 pour le plaisir de tous les connaisseurs.

**Julien Brousse, secrétaire
général**



L'harmonie cheminote de Nîmes

LORRAINE

● Moselle

Vingt bougies pour la chorale Clairefontaine d'Hagondange

Pour la chorale Clairefontaine, créée en 1973, une deuxième décennie vient de s'achever. Décennie, où la diversité et l'audace des programmes permirent à la chorale et à ses membres de progresser avec bonheur. Il y a dix ans, s'amorçait un jumelage avec les Chœurs de l'Union philharmonique du Sablon. Très vite, on arriva à l'osmose parfaite et ce, d'autant plus facilement que les formations sont, toutes deux, dirigées par Odette Remy. Clairefontaine put ainsi aborder de grandes œuvres et s'allier à des orchestres professionnels. Les difficultés ne lui font pas peur, les défis non plus.

En 1989, un grand projet : *Carmen*. La chorale est un tel vivier qu'on peut y puiser tous les rôles, créer et réaliser costumes et décors. C'était une gageure ! Les multiples capacités d'Odette Remy (*) et le travail acharné soir après soir, durant des mois, ont abouti à un spectacle complet. Ainsi, l'opéra de Bizet fut joué douze fois sous la direction de Jean Remy, dont l'orchestre accompagna Clairefontaine pour d'autres œuvres. 1991, Bicentenaire de Mozart : le célèbre *Requiem* fut chanté à travers toute la Lorraine. Sans même reprendre leur souffle, les choristes passent de Mozart à Verdi, de Bizet à Gounod. Les grands chœurs d'opéra furent le point fort de l'année 1992. En 1993, le Vingtième anniversaire fut l'occasion d'un retour en arrière : à la grande joie des choristes et des spectateurs, *la Vie parisienne*, *la Périchole*, *Les Mousquetaires au couvent*, ces opérettes interprétées durant la première décennie, furent reprises, mais cette fois, sous forme d'extraits. 1994, une innovation, Clairefontaine s'attaqua à l'œuvre romantique : *Messe de Sainte-Cécile* de Charles Gounod. Avant la première, exécutée le 4 décembre 1994 en l'église St Fiacre du



La Messe solennelle de Ste Cécile de Gounod par la chorale Claire fontaine d'Hagondange

Sablon, la chorale fut sollicitée pour une production exceptionnelle en Lorraine : *Grand spectacle* de Gilles Senon. Le 13 décembre 1994, Clairefontaine et l'orchestre d'harmonie de la ville de Bouzonville, dirigés par le compositeur en personne, interprétèrent cette œuvre dans le cadre prestigieux de l' Arsenal de Metz.

Les grandes œuvres qui ont jalonné cette décennie n'ont pas empêché les choristes d'augmenter leur répertoire de chant, 190 morceaux à ce jour, et de participer aux différents concours régionaux et internationaux. En 1993, lors du concours à Bouzonville, un premier prix confirmait la formation en division excellence.

Vingt ans vraiment bien remplis! (**Avant d'être artiste lyrique, Odette Remy fit partie de l'Orchestre symphonique de Metz en tant que violoniste. Après tous les prix d'usage du CNR de Metz : solfège, harmonie, musique de chambre, violon, chant et art lyrique, elle obtint le Diplôme Supérieur de Chant de Concert à l'Ecole Normale de Paris, et un premier prix d'Opéra et de Mélodie Française des Voix d'Or*)

Le Club des mandolines de Remiremont organise dans sa ville les 21, 22 et 23 juillet 1995 son 4^e Festival International d'orchestres à plectres.

M. Gilbert Zaug, 16 route d'Hérival, 88200 Remiremont. Tél. : 29 62 13 07, Fax. : 29 62 42 50

MIDI-PYRÉNÉES

● Aveyron

Intense activité à l'Union musicale de Villefranche de Rouergue

Fondée en 1880, l'harmonie de Villefranche-de-Rouergue, sous-préfecture de l'Aveyron, a pour appellation aujourd'hui « Union musicale » et vit depuis quelques années des moments forts. Comme toutes les sociétés d' amateur, avec des dirigeants et un effectif bénévoles, cette société a connu des moments difficiles, au bord du découragement. Mais avec la volonté et le sens de ses responsabilités, elle a su faire face et reprendre le dessus. Forte aujourd'hui de 65 musiciens, parmi lesquels une majorité de jeunes, où elle puise son énergie, elle est en mesure de préparer des concerts très ambitieux. C'est ce qu'elle a fait le dimanche 20 novembre à la collégiale de Villefranche en interprétant un concert avec 120 choristes venus de Rodez et sa région, toutes ces sociétés faisant partie de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aveyron, présidée par M. Raymond Robin.

Le programme proposé au public très nombreux qui emplissait la Collégiale : *The Exodus song* de Ernest Gold ; *O Jésus que ma joie demeure* de J.S. Bach ; le chœur



M. G. Lacassagne à l'honneur

des Tziganes du *Trovvère* de G. Verdi ; Aria-Duo, extrait de *Cantate BWV 78* de J.-S. Bach et *Pomp and Circumstances*, op. 39 de E. Elgar. La 2^e partie se composait comme suit : *la Marche pontificale* de Ch. Gounod ; *Dans le jardin d'un monastère* de A.-W. Ketelbey ; le Chœur des Esclaves de *Nabucco* de G. Verdi ; *Moment for Morricone* de Morricone. Des tonnerres d'applaudissements ont ponctué cette soirée. Les musiciens et choristes étaient dirigés par 2 jeunes chefs, Serge Hugonnet et Daniel Alogues, Mme Solange Gout-Picard avait préparé les chanteurs.

Le dimanche suivant 27 novembre, l'Union musicale fêtait Ste Cécile par un concert également de qualité. La soirée se terminait comme chaque année autour d'une bonne table où l'amitié et la bonne humeur faisaient se rassembler une équipe d'amis passionnés de musique. Au cours de ce repas,

il a été remis par le président de la société M. Baduel une décoration honorifique à une personnalité très connue du milieu musical. Il s'agit de M. Georges Lacassagne,

qui a reçu de la C.M.F. la médaille d'honneur avec Palme, pour plus de 65 années de services rendus à la Musique.

Quel bel exemple de talent et de dévouement !.

● Haute Garonne

L'Harmonie fédérale junior et le Trio Romance

Les soixante jeunes musiciens qui composent l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne sont issus des nombreux ensembles instrumentaux adhérents à la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne. Placée sous la direction musicale de Gérard

Messonnier et Claude Puysegur, tous deux directeurs d'harmonie et d'école de musique, l'Harmonie fédérale junior se retrouve tout au long de l'année pour travailler des œuvres du répertoire d'harmonie et découvrir de nouvelles compositions. En dehors de sa participation régulière au rassemblement régional des harmonies juniors de Midi-Pyrénées, cette formation a fait l'objet de plusieurs collaborations entre la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne et l'ADDA 31, service musique et danse du Conseil général de la Haute-Garonne. Citons pour mémoire les rencontres avec le Quintette de cuivres Epsilon en 1991, avec Marc Steckar et le Steckar Tubapack lors de la sixième édition du Festival Jazz sur son 31 en 1992, et la création d'une pièce de Jérôme Naulais *Face à face* avec le Quintette Nielsen en 1993. En 1995, l'ADDA 31 entend poursuivre sa relation privilégiée avec l'Harmonie fédérale junior en l'accompagnant dans sa diffusion sur le département de la Haute-Garonne. Cet accompagnement se traduira par l'accueil du Trio Romance, composé de Michelle Zini, soprano, Gilles Rambach, corniste et Corine Durous, pianiste, afin de mettre en place un répertoire spécifique. Le Trio Romance s'est donné pour but de faire revivre les moments de passion amoureuse représentés par les mélodies, les romances et les célèbres lieder du XIX^e siècle. Dans la Vienne romantique, Schubert fut un des premiers compositeurs à écrire pour ce trio original. D'autres compositeurs suivirent, popularisant rapidement cette combinaison vocale et instrumentale. L'engouement s'étendit à d'autres capitales européennes, puis ce genre de musique de chambre tomba peu à peu en désuétude au XX^e siècle. A l'aube du XXI^e siècle, le Trio Romance est désireux de retrouver cette harmonie oubliée et d'en susciter une nouvelle. Cette alchimie sonore se révèle être un outil de création au service des esthétiques contemporaines. Aussi, en dehors des pièces les plus marquantes du répertoire d'hier que le Trio joue en concert et enregistre, le Trio Romance commande des œuvres à des compositeurs d'aujourd'hui. Le travail musical mené communément par



U.M. de Villefranche de Rouergue avec 120 choristes en concert

l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne et le Trio Romance portera d'une part sur des pièces où chacun des solistes du trio jouera de façon concertante avec l'harmonie. Il portera d'autre part sur la création d'une pièce qui fait l'objet d'une commande musicale à un jeune compositeur local, Isabelle Beggiora, intitulée *Celui qui*. La mission du Trio Romance par l'ADDA 31 s'inscrit dans le cadre d'un large projet artistique qui a permis notamment l'organisation d'une journée pédagogique à Revel le dimanche 26 mars 1995. Les professeurs des écoles de musique du département, les chefs de chœur et les directeurs d'harmonies ont pu travailler en ateliers avec les musiciens du Trio et aborder avec eux les questions du répertoire et de la musique de cham-

bre. Enfin, après deux journées de travail initial, l'Harmonie fédérale junior et le Trio Romance se retrouveront cet été lors d'un stage d'une semaine qui se ponctuera par un premier concert. D'autres concerts suivront dans le département d'ici la fin de l'année 1995, avec notamment la présentation de *Celui qui*, le dimanche 29 octobre à Fronton lors du rassemblement annuel des harmonies départementales juniors de Midi-Pyrénées, organisé cette année par la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne. Gageons que Fronton, célèbre cité vigneronne, nous présentera un cru exceptionnel de l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne. Photos à l'appui, nous aurons l'occasion de revenir sur ce travail lors des prochaines éditions du Journal.

Un programme assez chargé : les départs et les arrivées se font en général dans le dernier trimestre de l'année civile. Aux vacances de Noël, l'orchestre se réunit 4 ou 5 jours et étudie, pour la 1^{ère} fois, le nouveau programme de l'année. Un deuxième regroupement a lieu aux vacances de printemps, 4 ou 5 jours aussi. De plus il y a 2 ou 3 week-ends à l'occasion des manifestations fédérales : congrès annuel, concours nationaux Enfin, à la fin des vacances d'été un regroupement un peu plus long, d'une dizaine de jours se fait hors région. Chaque stage se ponctue par 1 ou 2 concerts dans la région Nord Pas de Calais. L'orchestre se produit aussi, lors des grandes manifestations fédérales.

L'été, le stage se déroule hors région, c'est l'occasion de se produire dans les provinces françaises : 1991 Alsace, 1992 Bretagne, 1993 Guadeloupe, 1994 Rhône Alpes et département du Var. En 1995, le déplacement est envisagée au Luxembourg. Ces « tournées » sont l'occasion de donner 3, 4 voire 5 concerts toujours très appréciés.

Des directeurs de talents : à l'origine, l'OJF était dirigé par Jean Pepek, directeur de l'Ecole de musique, de la chorale et de l'harmonie d'Anzin (59), classée en « honneur ». En 1990, lui a succédé Marcel Chapuis, compositeur, professeur de musique. Marcel Chapuis est un musicien de grande renommée, un pédagogue né et un homme de cœur, chaleureux, pro-

NORD

● Nord Pas de Calais

L'O.J.F. du département crée la dernière œuvre de Jack Hurier

L'O.J.F. du Nord Pas de Calais a vu le jour en 1985 et va donc fêter ses dix ans en fin d'année : c'est l'Orchestre des Jeunes de la Fédération du Nord Pas de Calais. Il est un peu la « vitrine » de cette fédération et est aussi l'ambassadeur de la région. Il est d'ailleurs fiancé par le Conseil régional du Nord Pas de Calais

80 jeunes «talents» sans cesse renouvelés représentatif de la région : L'orchestre est composé de près de 80 musiciens, recrutés sur dossier et non sur épreuves. Ils doivent avoir atteint au moins le niveau «élémentaire» et priorité est donnée à celles et ceux qui participent aux stages de la fédération. Le «turn-over» (renouvellement) est de 10 à 16 % chaque année. De 8 à 13 jeunes quittent l'orchestre chaque année et autant l'intègrent. La sélection ne se faisant pas sur concours, ce n'est pas

l'élite qui compose l'orchestre. Ce sont des volontaires désireux de travailler ensemble et de se perfectionner. Les musiciens, pour cette saison 94/95, sont issus de 52 sociétés, 23 du Nord et 29 du Pas de Calais, grandes ou petites, municipales ou associatives, classées ou non classées. C'est dire si l'orchestre est représentatif du Nord Pas de Calais. L'orchestre s'est fait classer et a participé à un concours pour être «confirmé», il est actuellement en division supérieure.



L'O.J.F. avec J. Hurier au centre



Véronique Castelain et Jacques Hurier

che de «ses» gamins. Il a d'abord été secondé par Philippe Oprandi, directeur de l'École de musique et de l'Union musicale de March (62). Depuis 1994, le chef adjoint est Jean-Paul Lekeux, conseiller pédagogique en éducation musicale, directeur de l'École de musique, de la chorale et de l'harmonie de Violaines (62).

La création de *Fortryssimo* : le dernier regroupement de l'orchestre, en décembre 1994, a été marqué par un événement exception-

nel : la création de *Fortryssimo*, dernière œuvre de notre ami Jack Hurier. Cela s'est passé lors d'un concert à Henin Beaumont (62), le 29 décembre, en présence de Jack Hurier lui-même, qui était accompagné par Véronique Castelain, la talentueuse secrétaire de la fédération du Centre, dont le nom de jeune fille est Fortry et qui est originaire de ... Lille! L'œuvre a été redonnée le lendemain à Steenbecque (59). Chacun de ces concerts a attiré plus de 400 personnes et le reste du programme montre bien le niveau atteint par l'OJF.

Le programme : *Manhattan Symphony* de Serge Lancel (Arrgt. D. Dondeyne) ; *Quatre Visages de l'Ouest* de Marischal (Arrgt. J. Brouquières) ; *Fortryssimo* de Jack Hurier ; *Commando March* de Samuel Barber ; *African Symphony* de Van Mac Coy ; *In The Miller Mood* (Arrgt. Warren Baker) ; *Marche de la Fédération* de Florent Lemirre.

HTE NORMANDIE

● Seine Maritime

La Ste Cécile par l'orchestre d'harmonie de Dieppe

Une fois de plus, la salle de concert du Centre Jean Renoir était comble ce 4 décembre 1994 et certains retardataires l'ont regretté, n'ayant pour consolation que de rentrer chez eux ou d'aller se promener en ville ! La direction de l'orchestre d'harmonie était confiée en alternance à Claude Dantigny et Michel Tailleux, respectivement directeur et directeur-adjoint. Le programme très éclectique ne pouvait que convenir aux sympathiques auditeurs qui au fil des ans sont devenus des ardents «supporters» de l'ensemble dieppois. Par contre, il n'était pas des plus faciles et

c'est tout à l'honneur des musiciens d'avoir su s'exprimer au travers de passages parfois délicats. Qu'on en juge plutôt : *La Grande Porte de Kiev* de Modeste Moussorgsky ; *Variations pour clarinette sur un air du pays d'Oc* de Louis Cahusac ; *Adagio* de Tomaso Albinoni ; *Romance allègre pour flûte* de Marcel Lorin ; *Piccolino pour piccolo* d'Otto Wagner ; la suite de *l'Arlésienne* de Georges Bizet ; *Sérénade pour cor et flûte* de E. Titl ; *Swingende Klarinetten pour pupitre de clarinettes* d'Adolf Langer ; *Pastorale pour flûte* de M. Boucard ; *Canari pour piccolo* de F. Boisson ; *West side story* de Léonard Bernstein.

La primauté pour la circonstance avait été donnée à de nombreux solistes, des musiciens confirmés, certes, mais aussi des jeunes dont c'était le baptême du feu. Citons-les pour leur rendre hommage : Rémi Delette (Clarinette) ; Anne Brebion, Sylvie Raymond, Thomas Capron, Céline Auger (Flûtes) ; Philippe Tailleux, Jean-Marie Homo (Piccolos) ; Fabien Gouteux

Sainte Cécile... dailles, ce qui fût fait, en même temps qu'un ancien musicien se voyait remercié pour avoir offert à la société musicale un tableau écrit entièrement à la main (à la ronde) résumant la vie de l'orchestre. Il n'y a pas non plus à Dieppe de concert de Sainte Cécile sans Strauss et le public fût ravi d'avoir «en prime» le *Mouvement perpétuel* bien connu. Au préalable, Brigitte Dantigny, qui présentait les morceaux avec sa gentillesse habituelle, avait annoncé pour le dimanche suivant, la messe de 11 heures à l'église Saint Jacques avec la participation de l'orchestre d'harmonie.

PARIS

ILE DE FRANCE

● Val d'Oise

Sainte-Cécile doublement honorée par la lyre amicale

Cet automne 1994 aura vu la Lyre Amicale d'Eaubonne se consacrer à Sainte-Cécile, par deux événements se déroulant à trente six heures d'intervalle, l'équivalent d'un week-end. Ce fut en premier lieu, à salle Paul Nicolas, la visite de la batterie-fanfare de la Musique de l'Air, le vendredi 18 novembre. Véritable soirée de gala dont l'orchestre d'harmonie de la Lyre Amicale, soucieux d'accueillir en musique ses prestigieux invités, assura la première partie.

Sous la direction de Michel Kasper, les musiciens eaubonnais interprétèrent pour débiter une composition de John Cacavas dont le titre *Their finest hour* reprend les termes utilisés par sir Winston Churchill, chef du gouvernement de Grande-Bretagne pendant la seconde guerre mondiale, dans un discours prononcé à la gloire des héros de la Bataille d'Angleterre. Nous entendîmes ensuite, dans un arrangement de ce même John Cacavas sur une musique d'Antonio Vivaldi une œuvre intitulée Vi-

valdi Concertante, à laquelle succéda la musique, dans un arrangement de Jay Bocook, d'un film dont la réputation est bien établie *Dances with wolves*.

La première partie de ce concert prit fin de façon fort dynamique avec *Fandango*, composition de Frank Perkins. Très chaleureusement applaudis par l'auditoire à l'issue de leur belle prestation, les musiciens de la Lyre amicale, après avoir été acteurs, devinrent spectateurs de la seconde partie au cours de laquelle nos visiteurs de la batterie-fanfane de l'Armée de l'Air nous offrirent un spectacle de grand choix. Sous la direction du Tambour Major Gilbert Laverdure, ces instrumentistes nous firent entendre de fort brillante manière, successivement : *Power Jazz March* de M. Bernal ; *Take it easy* de Guy Luybaerts ; *Air bag* de A. Brouet, avec comme soliste au xylophone, G. Lebreton. Vint ensuite une composition du Chef Adjoint de la formation, C. Gondot, intitulée *Shuffle*, avec en duo à la trompette, l'auteur de ce morceau et R. Biard. Nous avons alors atteint la mi-temps de cette seconde partie et, comme en sport, on offrit un moment de répit aux instrumentistes à vent en ... donnant la parole aux tambours de la formation qui, au nombre de six, nous présentèrent une succession d'impressions sonores intitulée *Divertissement tambours*. Retour à l'orchestre avec *Clin d'œil* de G. Pruvost ; *Tuba Rag*, de J. Lecointe, solo contre-tuba, G. Foulon ; *Duke*, de Guy Luybaerts, soliste au bugle naturel : R. Biard ; *Steak Blues*, de M. Bernal, soliste à la trompette : C. Gondot et le final *Etre star*, de Guy Luybaerts.

Ce fut, redisons-le, une remarquable démonstration de technique et de virtuosité que le public, fort justement, ovationna longuement. Merci donc, Messieurs les musiciens de la batterie-fanfane de l'Armée de l'Air, MM. G. Laverdure, Tambour-Major, C. Gondot, Chef-Adjoint et J. Lecointe, présentateur-compositeur pour cette très agréable soirée passée, en musique, en votre compagnie. Merci, également bien sûr pour leur belle participation à cette soirée, aux musiciens de la Lyre Amicale, à leur Chef, Michel Kasper, à Philippe Assy pour la présentation et

à Jean-Louis Dupuy pour la technique. La Municipalité d'Eaubonne était représentée à ce concert par Mme Andro maire-adjoint, chargée des Affaires culturelles, MM. Bonhomme et Dab, maires-adjoints, Mme Juan-Llorens, MM. Goichon et Peltier, conseillers municipaux. Etaient également présents : M. le Commandant René Castelain, directeur honoraire de la Musique de l'Air et ancien directeur de l'Orchestre d'harmonie de la Lyre Amicale ; M. Paul Fery, maire-adjoint honoraire et M. Herbin, ancien membre de la Musique de l'Air et Professeur à l'Ecole de Musique agréée d'Eaubonne. M. André Petit, Conseiller régional, maire d'Eaubonne, retenu par d'autres obligations, avait prié les organisateurs de l'excuser.

Second temps fort de ce week-end : la célébration officielle de la fête de Sainte-Cécile, le dimanche 20 novembre. Demeurant fidèle à la tradition, une délégation de la Lyre Amicale conduite par le président Georges Duhamel, à laquelle se joignirent, au nom de la municipalité, Mme Andro, maire-adjoint chargée de la culture, MM. Bonhomme, maire-adjoint, Lordey et Peltier, conseillers municipaux, alla déposer une gerbe et observer une minute de silence à la stèle des musiciens disparus.

Ce fut ensuite, à 11 heures en l'église Notre-Dame, la non moins traditionnelle messe de Sainte-Cécile, qui fut célébrée par le Père Chauvet et dont l'animation musicale fut assurée par l'orchestre d'harmonie et la chorale de la Lyre Amicale, respectivement dirigés par Michel Kasper et Mariel Juventy. Rappelons aussi que la brioche, bénie solennellement au cours de la messe et distribuée à la sortie, était offerte, comme chaque année, par la Lyre Amicale. A l'issue de cette cérémonie annuelle, un pot de l'amitié réunit les participants à l'Hôtel de ville où se joignirent à eux un certain nombre de membres de l'ensemble vocal Notre-Dame qui avaient, en compagnie de l'orchestre de l'école de musique, participé à la messe célébrée à 9 heures en l'église du Sacré-Cœur. Bonne fête à Sainte-Cécile et à tous les musiciens dont elle est la Patronne

Rendez-vous en 1995, à la même époque!

Un grand week-end musical à Eaubonne

Les 15 et 16 octobre, Eaubonne a vécu une fois de plus, grâce à l'action conjuguée de la municipalité, de la Lyre Amicale et de la Fédération musicale du Val d'Oise, avec l'aide du Conseil général et de l'A.D.I.A.M.95, un week-end musical très réussi.

Premier acte de cet événement : l'arrivée à Eaubonne dans la soirée du 14, des 75 personnes composant la délégation des musiciens de l'Orchestre d'harmonie de Ludwigsburg, près de Stuttgart, qui nous rendaient visite pour la seconde fois et avaient reçu les musiciens de la Lyre amicale en 1992. Installation, sans problèmes majeurs, dans les familles eaubonnaises et alentours que nous tenons à remercier, une nouvelle fois, bien vivement pour cette aide très appréciée. Second acte : le concert exceptionnel que nous offrirent le samedi 15 en soirée, en la salle Paul Nicolas, les deux excellentes formations d'harmonie de Ludwigsburg et d'Eaubonne. L'orchestre de la Lyre amicale, sous la direction de Michel Kasper, assura la première partie du concert, interprétant tout d'abord *Paul Anka in concert*, composition de Jacques Revaux et Claude François, suivie de *La Virgen de la Macarena*, arrangement de Calvin Custer, et de *Dances with wolves*, arrangement de Jay Bocook. Cette belle prestation de la formation locale, fort appréciée et très applaudie par le public, prit fin sur un dynamique *Fandango*, œuvre de Frank Perkins. Les musiciens de la Lyre amicale cédèrent alors le plateau à leurs invités de Ludwigsburg qui, sous la baguette de José Mali, nous firent vivre à leur tour un très agréable moment musical au cours de cette seconde partie.

D'entrée, une œuvre de circonstance puisque intitulée *Music for a celebration*, de Dick Brosse, suivie de l'ouverture de *Poète et Paysan*, de Frank Suppe et d'un très beau *Pas redoublé*, de Camille Saint-Saëns. Nos visiteurs nous offrirent ensuite une composition de Danks Nobai, Silberfaden (Fil d'argent), dont le thème et les variations pour trompette et orchestre nous permirent d'apprécier la haute qualité de

l'orchestre et la virtuosité du soliste Jochen Hartmann. Changement de style avec *El Camino Real*, *Latin Fantasy* d'Alfred Reed et *Mood Romantic* de Johan Nijs, suivis d'une originale fantaisie pour orchestre d'harmonie, œuvre de Kees Vlask, intitulée *The new village* de James Bond-007 Selection, arrangement de Johan Demey et, pour terminer, un arrangement de Toshio Mashime sur une composition d'Hirohisa Jzumi, *Omens of live*.

Applaudis, ovationnés comme ils le méritaient à l'issue de leur brillante prestation, c'est-à-dire avec beaucoup d'enthousiasme, José Mali et ses musiciens de Ludwigsburg tintrent à nous remercier de notre chaleureux accueil en interprétant en guise d'au-revoir, expression d'une délicate courtoisie digne d'être soulignée, une marche que tous ceux qui ont eu l'occasion de défiler sous l'uniforme français connaissent bien Sambre et Meuse de Rauski.

Le troisième acte de ce week-end musical, le grand festival de big-bands organisé par la fédération musicale du Val d'Oise, le 16 octobre, avec l'aide du Conseil général et de l'ADIAM 95 et la collaboration de la municipalité et la Lyre amicale d'Eaubonne, a déjà fait l'objet d'un article paru dans le journal C.M.F. n°455, dans cette même rubrique.

Un beau concert de l'ensemble orchestral

Le mardi 13 décembre, dans le cadre des «Concerts du mardi» donnés par son ensemble orchestral, la Lyre Amicale d'Eaubonne nous a offert, en la salle de l'orangerie, une très agréable matinée musicale. L'habituel directeur de cet ensemble, M. Maurice Lebon n'ayant pu, en raison de sérieux problèmes de santé, assurer les dernières répétitions en vue de ce concert, avait préféré confier sa baguette de chef à M. Michel Kasper, directeur de l'orchestre d'harmonie. Il était cependant présent, convalescent au premier rang des spectateurs, accompagné de Mme Lebon, au côté de M. Georges Duhamel, président de la Lyre Amicale et de son épouse. Pré-

senté par Gérard Aubin, le concert débuta avec l'interprétation d'un arrangement de G. Aufray sur *Nabucco*, œuvre qui, en 1842, constitua le premier grand succès de Giuseppe Verdi. Il est possible, au cours d'une manifestation, de tenir plusieurs rôles avec brio. Gérard Aubin nous le prouva puisque, non content de tenir sa place d'instrumentiste au sein de l'orchestre et d'accomplir la présentation du spectacle, il en assura également la partie chantée. Accompagné par l'orchestre, il interpréta tout d'abord l'air de Sarastro, extrait du dernier opéra que Mozart composa, en 1791, *La flûte enchantée*, suivi de l'air de Simon, le Printemps, tiré de l'oratorio *Les saisons* que Joseph Haydn composa vers 1800.

Très applaudis par l'auditoire, ces deux extraits nous menèrent à la fin de la première partie. A la reprise, nous devons retrouver Joseph Haydn, avec la *Symphonie en mi bémol majeur*, n°103 (Adagio, Allegro con spirito, Andante, Menuetto, Allegro), composée entre 1792 et 1794, que l'orchestre sous la baguette de Michel Kasper, présenta. Nous rapprochant progressivement de l'époque contemporaine, nous entendîmes ensuite *Les Patineurs*, valse célèbre de Charles Waldteufel (1837-1915) qui fut chef d'orchestre des bals de la Cour Impériale sous Napoléon III et fut surnommé le «Strauss Alsacien». Le concert devait prendre fin sur une œuvre de notre temps qui a donné son concert le mardi 20 décembre dans la toute récente Maison de la Musique de Nanterre, salle magnifique, flambant neuf, à l'excellente acoustique. La société avait invité pour la circonstance, le grand ensemble de cuivres «Sur Mesure», qui a assuré l'ouverture d'une façon originale en se présentant sur les escaliers latéraux de la salle pour interpréter deux œuvres de G. Gabrielli et Thierry Caens. L'ensemble réparti en deux groupes, produisit un effet stéréophonique assez curieux, dans leur réponse musicale. Ce fut autour de l'Ensemble Harmonique de se présenter au public, fort de ses 35 musiciens en tenue moderne avec l'ensemble de cuivres, pour nous plonger dans le monde musical du cinéma avec *Robin des Bois* et *La Guerre des Etoiles*. Puis l'Ensemble Harmonique termina la pre-

mière partie sur des musiques allant de Gershwin à John Darling et termina avec le célèbre *Brazil* de Barosso et Scheffer. La deuxième partie fut réservée aux invités de l'Ensemble Harmonique. Dans un programme très éclectique, les 16 musiciens du grand ensemble de cuivres «Sur Mesure» nous firent apprécier des œuvres de Richard Strauss, Haendel et Léonard Bernstein dans le fameux *West Side Story* qui déclencha auprès du jeune et nombreux public, un enthousiasme bien compréhensible. Ce qui valut aux musiciens de rejouer ce dernier morceau. Comme l'a souligné notre président, Michel Prudhomme, la participation à la soirée de cette formation composée de musiciens professionnels, met en valeur la société harmonie de Nanterre et donne un éclat tout particulier à ce concert. Au cours de cette soirée, M. Désiré Dondeyne, ancien chef de la Musique des Gardiens de la Paix, remit des médailles de la C.M.F et de l'U.F.M.R.I.F à quelques musiciens méritants pour leur assiduité. Bravo aux organisateurs de cette soirée, au directeur de l'Ensemble harmonique, Joël Mercier et à son président J.-L. Roblès qui présenta ce concert.

● Hauts de Seine

104^e concert du Cercle symphonique de Colombes

Pour son concert, le Cercle symphonique de Colombes avait convié un public nombreux de fidèles en ce vendredi 16 décembre 94 à 20h30, Salle des fêtes et des spectacles de Colombes. Ce concert placé sous la présidence de M. Dominique Frelaut, maire de Colombes, comportait en première partie une œuvre de Léo Delibes, *Le Roi s'amuse*, suite d'orchestre. Ce premier morceau était dirigé par Jacques Hardy. Avec *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg* de Richard Wagner, Jean-François Catoire prenait la relève à la baguette suivi de la *Symphonie n°4 en ré mineur* de Robert Schuman qui fut très appréciée du public. a présentation du concert était confiée à la présidente Geneviève

Collon, qui salua la présence de M. Alain Aubert, Conseiller général des Hauts de Seine et président de la Commission culturelle du département. Une très belle soirée musicale à l'actif du Cercle symphonique de Colombes.

PICARDIE

● Somme

Il se passe toujours quelque chose à Doullens !

C'est ce que l'on serait tenté de dire à la vue des week-ends musicaux exceptionnels qui se succèdent dans cette petite ville de la Somme. Le dernier en date, dimanche 2 avril, proposait François Thuillier et son Brass Trio ainsi que le Big band de Doullens, dirigé par le même François Thuillier qui, pour l'occasion était composé de cuivres, de deux percussions et d'une guitare.

La première partie débutait par le nouveau trio-jazz de François Thuillier, créé il y a quelques mois. Après un trio tuba-guitare-basse et un duo tuba-percussion, avec Pierre Tiboum-Guignon, voici maintenant un trio tuba-trompette-trombone. Toujours plus original ! quelle audace diront certains ! mais rien réellement d'étonnant, lorsque l'on sait qu'il est l'émule dans le domaine du jazz ou plutôt du tuba-jazz d'un Philippe Legris ou d'un Marc Steckar, ce dernier invité à Doullens il y a presque un an avec son Tubapack pour un concert inoubliable.

Faut-il encore présenter François Thuillier, enfant du pays, tubiste remarquable qui n'hésite pas chaque fois que son emploi du temps le lui permet de faire profiter ses amis musiciens amateurs de son expérience et de ses compétences.

Accompagné de Daniel Casimir au trombone et Serge Adam à la trompette, magnifiques interprètes, ce début d'après-midi fut une pure merveille : une musique colorée, où on ose les nuances, les contras-

tes inattendus, la puissance sonore et l'humour, une musique d'une extraordinaire ampleur, simplement superbe. Il fallait immortaliser le sens du phrasé de ce trio. C'est maintenant chose faite sous le label Quoi de neuf docteur ! la sortie nationale de ce CD ayant eu lieu le 6 avril dernier. Allier l'engagement musical, la perfection technique à la beauté du geste symbolique, François Thuillier sait également le faire puisque c'est à son premier professeur de musique de Doullens qu'il dédie ce premier disque.

L'après-midi se poursuivait avec le big-band de l'école de musique de Doullens, où «improvisation» fut le maître-mot. En effet, depuis le début de l'année scolaire, François Thuillier responsable de la classe d'orchestre a décidé d'orienter son travail différemment, peut-être après avoir lui-même travaillé cette façon de penser le jazz avec Andy Emler, musicien d'exception qui marquera Doullens cette année. En effet l'orchestre à vent de Doullens créera le *Concerto de tuba* commandé à Andy Emler par la Maison de la culture d'Amiens, avec en soliste, devinez qui ?

C'est quasiment sans partition que s'est déroulée la seconde partie du concert, laissant libre cours à l'imagination de chacun y compris du public, qui s'est retrouvé plus d'une fois en position d'interprète, le point culminant étant atteint avec le retour sur scène de Serge Adati et Daniel Casimir pour jouer Charlie Parker avec le jeune big band.

Saluons comme il le mérite François Thuillier pour ses initiatives, qui n'ont d'autre but que de faire partager l'émotion. Et comme il le dit souvent : «elle est pas belle, la vie ?».

Richard Godart, professeur de trombone de l'école de musique de Doullens



Le Brass Trio et le big band de Doullens

P ROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

● Alpes de Hte Provence

L'harmonie départementale obtient un triomphe à Oraison

Pour son sixième concert exécuté dans le cadre de leur patronne Sainte-Cécile, de nombreux mélomanes sont venus écouter les musiciens de l'harmonie départementale des Alpes de Haute-Provence, en l'église d'Oraison, mise à leur disposition par le père Ragon. Tous les musiciens avaient répondu présent pour offrir à la ville d'Oraison ce concert gratuit et ainsi remercier le maire, M. Santucci, et son conseil municipal, pour avoir accepté de jumeler l'harmonie départementale avec Traversetolo, ville italienne, jumelle d'Oraison. Cet orchestre composé de quelque 48 musiciens, dirigés à tour de rôle par Alain Bersegol puis Henri Pallot ont

exécuté un programme varié et pour tous les goûts. Un extrait de *La Traviata*, Brindisi, de Verdi, avec les solistes, Claude Arnoux (clarinette), Claude Perreau (basson); *Le carnaval de Venise* avec en soliste D. Bertrand (trompette), Patrick Ayala (Tuba); *A whiter shade of pale* avec le soliste Robin Nicaisse; *Sweet trombone* avec les solistes Thiphène Liautaud, Camille Salmon, Eline Blandin. A noter que ce programme a mis en valeur quelques musiciens, accompagnés par tout l'orchestre qui interpréta avec brio, ces partitions musicales de haut niveau. Bien d'autres morceaux de musique comme cet extrait du *Lac des cygnes*, *Finlandia* la musique du film *Jurassic Park*, puis *Aladin* ont été vivement applaudis. Mme Régine Rousse, la présidente, clôturait cette magnifique soirée en remerciant toutes les personnes qui ont assisté à ce concert; les musiciens ainsi que les personnes qui ont participé à la préparation de ce concert, avec l'aide de Mme Begnis, présidente de la musique d'Oraison, M. Sube, maire-adjoint d'Oraison. La présidente souhaitait de bonnes fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux pour 1995.



Robin Nicaisse

Plein feu sur l'académie d'accordéon

Fondée en 1959 par Dino Negro, cette académie est composée de musiciens issus des classes d'accordéon des écoles de musique des A.H.P. et des Htes Alpes. Quelques-uns sont spécialisés dans d'autres disciplines musicales au conservatoire national de région. Parmi eux, il y a des lauréats de divers concours nationaux et internationaux et du Prix d'excellence.

L'académie d'accordéon donne, en dehors des cours d'école, une formation musicale et culturelle complémentaire grâce à un encadrement constitué par des musiciens professionnels et organise chaque année, des stages intéressants des musiciens de plusieurs départements et auxquels participent des pédagogues étrangers.

Elle contribue à la création d'ensembles de musique de chambre (flûte, violoncelle, violon, alto, trompette, piano, percussions ... accordéon) et apporte son soutien aux compositeurs et interprètes par des actions musicales et culturelles internationales. Rencontres internationales «Accordéon et culture»; Prix international de composition de musique de chambre avec accordéon, de Digne-les-bains; commande d'œuvres à caractère pédagogique; symposium international; concerts à l'étranger, dans le cadre d'échanges culturels.

Les activités de la société pour 1994: en avril, le concert annuel de Digne-les-Bains au profit de la Ligue contre le cancer; en mai, examen C.M.F.; en juin, examen UFOLEA, participation dans le cadre de l'E.N.M. des A.H.P. à la



L'Académie d'accordéon

Fête de la musique. Le sextuor d'accordéons présenté par l'académie d'accordéon a obtenu le prix de la Fête de la musique 1994, offert par la ville de Cruis, journée de l'accordéon à Mison les Armands; en septembre, tenue d'un stand et participation musicale au Forum des associations à Digne-les-Bains; en octobre, XIVe Rencontres internationales Accordéon et culture; en novembre, Ste Cécile et 35^e anniversaire de l'Académie d'accordéon.

Les morceaux interprétés par l'académie au programme en 1994: *Fugue en sol M, Fugue en sol à quatre voix, Suite Française n°3 en si m* (3mvt) de J.-S. Bach; *Partita piccola* de Torbjorn Lunquist; *LLora Amingo* et *Contratiempo* de Pablo Caliero; *Tarentelle* d'Etienne Lorin.

Lors des XIV^e R.I.A.C. (rencontres internationales accordéon et culture), morceaux interprétés par Hogo Noth (Suisse), accordéon solo: *Les Folies Françaises, Tours de passe-passe, les carillons de cythère, les Fauvettes, Plaintives, la Couperin* de F. Couperin; *Sonates all K 455, cant. K 546, Presto K 423, All K 365, All K 141* de D. Scarlatti.

Morceaux interprétés par le Quarteto Jerez (accordéon, piano, violon et contrebasse): *Fugata, Vera Porteno, Contrabajeando, Tangata* de A. Piazzola; *Aller et retour* de J.-J. Mosalini; *Contradiccion* (création) de Le Cam; *El Esquinazo* de A. Villolo; Duo accordéon et violon, *Molitve* (prières) 1994, en sept parties, création mondiale, prix de composition et commande de la ville de Digne-les-Bains, 1994 de Rojko Uros.

● Hautes Alpes



Hommage à Pierre-Henri Martin

Le 30 janvier 1995, nombreux étaient ses amis qui a c c o m p a g n a i e n t Pierre-Henri Martin à sa dernière demeure. Très connu de la population

laragnaise et des sociétés musicales haut-alpines, Pierre-Henri Martin était né le 11 janvier 1919 à Laragne (Hautes-Alpes). A l'âge de dix ans, il fait ses premières notes au bugle. Mobilisé en 1939, il fait presque sept ans de guerre dans différents régiments en Tunisie et en France. Instituteur puis directeur

d'école à Nyons (Drôme) pendant près de vingt ans, Pierre-Henri Martin a animé de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation et a toujours été très actif dans le mouvement syndical enseignant ainsi que dans de multiples associations ou amicales laïques et musicales. A sa retraite, il revient à Laragne, son pays natal où il rentre à l'harmonie municipale en 1979 au pupitre des barytons. En 1983, il est nommé secrétaire. Titulaire de la médaille d'or de la C.M.F, il obtient le 16 octobre dernier la médaille des vétérans avec palme. Pierre-Henri Martin restera pour tous ceux qui l'ont connu et qui ont eu le privilège de travailler avec lui, un homme droit, plein de générosité, rigoureux dans l'accomplissement des tâches dont il était chargé. Fidèle en amitié, Pierre-Henri Martin va terriblement manquer à tous ceux qui l'ont aimé.

que est avant tout un acte de générosité et d'amour». Enfin, la soirée du 4 février a été sans conteste l'événement le plus colossal de ce clin d'oreille 95. Le public venu nombreux (1000 personnes) a pu ainsi redécouvrir avec plaisir de célèbres polkas et mazurkas pour deux cornets et orchestre *les deux cousins, Jean et Jeannette, merle et pinso...*

Cette soirée musicale a été l'occasion de redécouvrir non seulement le répertoire des fanfares et harmonies, mais également le répertoire vocal et pianistique du tournant du siècle, ainsi que l'ambiance des lieux de pratique musicale de l'époque (kiosque, guinguette, opéra, caf'conc...)

Pour cela, une chanteuse lyrique de l'Opéra de Lyon, une chanteuse de cabaret, des pianistes, des acteurs et le chœur d'enfants du centre musical se sont joints aux deux cornettistes (P. Dutot et A. Jung) et aux 50 musiciens de l'harmonie Union musicale. L'action rassemblant 160 acteurs et musiciens s'est déroulée sur 3 scènes sans interruption. La mise en scène, les éclairages, la sonorisation et le décor ont été conçus par les membres des deux associations musicales amplepuiennes qui ont su s'entourer de professionnels compétents.

Cette biennale musicale a donc tenu toutes ses promesses. Réussite autant humaine que musicale, elle a su créer une dynamique sans précédent au sein des 2 associations musicales organisatrices. C'est certainement grâce à ce type d'action originale que nos sociétés amateurs pourront gagner en qualité en motivation, et appréhender ainsi l'avenir avec sérénité.

RHÔNE-ALPES

● Rhône

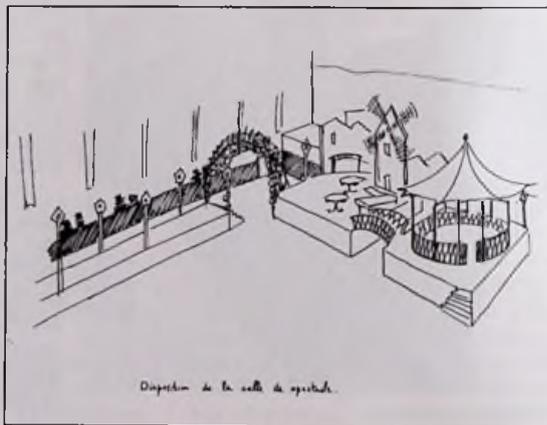
Une biennale musicale réussie

A force de ténacité, d'abnégation et d'enthousiasme, les membres de l'Union musicale et du Centre musical d'Amplepuis ont réussi leur pari, faire vivre intensément durant 15 jours la population de la région d'Amplepuis autour de la musique pour instruments à vents des années 1900.

Tout a commencé le samedi 21 janvier par le vernissage de l'exposition «1864 - 1914, vie musicale à Amplepuis et dans les environs». Cette exposition riche en documents d'époque : instruments, bannières, tableaux mais aussi journaux, partitions photos ont permis aux visiteurs du musée B. Thimonier d'Amplepuis de découvrir les origines de la pratique musicale amateur dans notre région. Après le vernissage de cette exposition, Gilles Malatray co-directeur de

l'Union musicale a proposé une approche du répertoire de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle sous forme d'auditions commentées de diverses œuvres musicales illustrant cette époque. Le mardi 24 janvier, 400 enfants des écoles primaires d'Amplepuis et de St Victor ont pu assister à un concert pédagogique centré sur la trompette et le cornet à pistons. A cette occasion, Pierre Dutot et André Jung, professeurs au C.N.S.M. de Lyon, sont venus avec dix de leurs élèves faire partager leur plaisir de la musique aux enfants. Le jeune auditoire a été conquis par le dynamisme et l'enthousiasme des musiciens.

Le dimanche 29 janvier, P. Dutot et A. Jung ont animé une master class à l'intention des jeunes musiciens de la région pratiquant les cuivres. Un travail complet a été proposé aux stagiaires : tenue, mental, technique de jeu, musicalité... Le message de P. Dutot et A. Jung a été autant un message humain que musical : «la musi-



NICOLAS DE FLÛE d'Arthur Honegger

Oratorio pour récitant, chœurs, orchestre à vents

L'auteur a voulu composer - ce sont ses propres termes - : «une œuvre communautaire et qui n'exige pour son exécution que des moyens «ordinaires» : fanfare, chœurs, troupes d'acteurs non professionnels».

«Pour tous ces "amateurs", Honegger écrivit un chef-d'œuvre. Il sut trouver un langage direct et superbe, illustrant avec simplicité mais sans banalité les étapes de la vie de Nicolas. Trois chœurs se répondent et se complètent : enfants, chœur céleste et grand chœur. Un récitant expose l'action, tantôt entre les numéros, tantôt en lien avec le chœur. L'orchestre vient à la fois soutenir le récit, accompagner les voix et enluminer de mille couleurs le déroulement musical. La version originale, représentée une seule fois en 1941, est confiée à un orchestre à vent dont Honegger a tiré puissance, nuances et mouvements».

Joseph Roy, docteur en musicologie

Qui mieux que le compositeur lui-même et le musicologue qui a permis sa récente redécouverte pouvaient introduire cette présentation de *Nicolas de Flüe*? En effet le manuscrit original de cette œuvre magnifique pour ensembles amateurs dormait au fond du coffre des éditions Foetisch, à Lausanne, et c'est sur les indications de Joseph Roy que nous avons pu «exhumer» le conducteur et les parties séparées de la version «fanfare» de 1939. Cette première mouture, de forme «Festspiel» comportait de nombreux monologues du récitant pour permettre aux longues processions de ce genre de spectacles de se dérouler. Grâce à l'accord de Pascale Honegger, fille du compositeur, nous avons adapté cette version longue sur la découpe de la version symphonique, comme Denis de Rougemont et Arthur Honegger l'avaient fait eux-mêmes.

C'est donc cette version «oratorio» qui est maintenant disponible. Pour respecter les diverses pratiques locales (et l'original pour fanfare!) nous avons donc transposé et édité pour tous

orchestres à vents, de la fanfare complète à l'orchestre d'harmonie. - 2 Flûtes et 1 piccolo, - 2 clarinettes solo et 1 saxophone soprano, - clarinettes ou bugles et saxophones alto, - saxhorns altos Mib ou cors et saxophones ténors, - saxhorns barytons Sib ou bassons et saxophones barytons Mib, - saxhorns basses Sib ou tubas Ut, - saxhorns contrebasses Mib ou Sib ou Tubas contrebasses Ut et contrebasses à cordes, - 2 cors, - 3 trompettes Ut ou Sib, - 3 trombones, - timbales, - grosse caisse, cymbale sur pied, cymbales frappées et triangle.

Cette œuvre monumentale, outre sa richesse musicale, très bien décrite par Joseph Roy, est aussi très intéressante au plan pédagogique : elle permet de marier un grand chœur mixte, un chœur

de femmes (à 4 voix) et un chœur d'enfants. On peut aussi dissocier, par moments, quelques voix de femmes, plus rompues aux difficultés vocales et musicales, pour leur faire chanter ce «Chœur céleste» et les laisser chanter avec le tutti. Les parties instrumentales, sans être difficiles, nécessitent néanmoins un travail attentif. Il faut aussi un vrai récitant, sachant porter l'action et l'émotion tout au long du spectacle, qui dure environ 1h40.

En résumé, ce *Nicolas de Flüe* peut se révéler une œuvre magnifique pour une rencontre d'orchestres à vent et de chœurs et permettre ainsi d'atteindre au but que s'était fixé Arthur Honegger : «une œuvre populaire et communautaire.»

Pascal Baudrillart



Création de *Nicolas de Flüe* à Châlons en Bourgogne

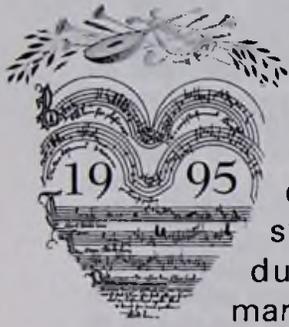


© Ph. Anatole Charles

Cette œuvre a été montée en 1992, pour le centenaire de la naissance d'Arthur Honegger, par une «coproduction» rassemblant des associations bourguignonnes : la Chorale de Beaune en Bourgogne (80 choristes), l'Ensemble Choral Chalonnais (70 choristes), le Chœur d'enfants de l'École de Musique de Beaune (25 choristes), l'Orchestre Symphonique à vents Région Bourgogne (50 instrumentistes), tous préparés par Pascal Baudrillart; avec le soutien du Centre Musical de Chalon sur Saône. Quatre concerts ont été donnés; le premier, à Beaune, devant 1200 personnes; le deuxième à la Charité sur Loire, devant 500 personnes; le troisième à Levallois-Perret devant 400 personnes et le quatrième à Chalon sur Saône, devant 1000 personnes. Les trois premiers étaient dirigés par Pascal Baudrillart, le dernier par Jean-Paul Fouchecourt. Le récitant des deux premiers concerts fut Michel le Royer, c'est François Castaing qui assura ce rôle dans les deux derniers. Ce fut une expérience magnifique pour tous les participants, par la beauté de l'œuvre et l'ampleur des moyens mis en œuvre. La présence à trois de nos concerts de Pascale et Jean-Claude Honegger, enfants du compositeur, qui n'avaient jamais entendu cette œuvre dans sa version originale, ajouta encore une touche d'émotion amicale à toute l'émotion musicale.

Musicora

Quand musique rime avec éclectique



Le onzième salon international de la musique classique s'est déroulé du 17 au 22 mars à Paris, au parc des expositions de la porte de Versailles. Pour la deuxième année consécutive, il était associé au Salon du livre et à Saga, salon de l'édition d'art : autant dire que la culture était au rendez-vous durant ces six jours où livres, musiques et gravures ont fait bon ménage... Voici une palette des choses vues.

Les principaux acteurs de la vie musicale étaient présents : ainsi, c'est avec plus de 400 exposants, institutions nationales et régionales, artisans luthiers et archetiers, restaurateurs, antiquaires, facteurs, éditeurs, importateurs, distributeurs et représentants de la Communauté Européenne que Musicora s'est fait l'écho de la diversité du monde musical. Les amateurs de musique classique, de jazz et des musiques extra-européennes ont donc pu se déplacer au rythme qui leur convenait le mieux et de leur curiosité. Six salles à l'acoustique soignée ont permis à une centaine de concerts d'être donnés dans les meilleures conditions; l'une d'entre elles s'est également mise au service de l'audiovisuel avec des projections de films sur la musique et sur les musiciens. D'autre part, la pré-

sence de Radio France, fidèle partenaire du salon, a joué un rôle important en relatant les temps forts à travers des concerts, magazines et émissions musicales retransmis sur les ondes de France Musique et France Culture. Parmi ceux-ci, on retiendra :

- la construction «en direct» d'un violon et d'un archet, défi lancé par



l'ALADFI (Association des luthiers et archetiers pour le développement de la facture instrumentale), l'instrument étant joué et parrainé le dernier jour par le célèbre violoniste Ivry Gitlis.

- le Prix Musicora-Artisanat qui récompense le savoir faire artisanal pour la cinquième fois. Ce prix décerné par le Ministère des Entreprises et du Développement Economique, Direction de l'Artisanat, permet d'assurer, de développer et surtout de soutenir les métiers d'arts. Cette année, pour la première fois, le Ministère de la Culture et de la Francophonie, Direction du patrimoine musical, a souhaité participer à cet événement afin d'aider à la pérennisation et le rayonnement de ces prix. Le 1^{er} prix fut attribué à Daniel Delfoux, membre du Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France, qui fait rayonner la facture instrumentale française contemporaine à l'étranger.

- le 3^e Symposium International de la Lutherie où près de 350 luthiers et archetiers de 20 nationalités ont pu débattre, au plus haut niveau, sur le thème de l'archet.

- le Prix des Muses, prix littéraire destiné à récompenser un ouvrage dont le thème principal est la musique et

auquel peuvent concourir tous les types d'ouvrages (essai, roman, biographie, autobiographie, guide...) à l'exception des ouvrages techniques et des recueils de partition. Cette année, le premier prix ex-aequo a été décerné à Myriam Chimènes pour *Francis Poulenc, Correspondances* (éd. Fayard) et à François Lesure pour *Claude Debussy* (éd. Klincksieck).

Musicora et ses grandes allées lumineuses, c'est aussi le lieu privilégié des rencontres et des discussions, le symbole d'une grande famille réunie par une passion commune : la musique. Entre le verre consommé au Jazz café à l'écoute d'un trio ou le concert classique donné à l'auditorium France Musique, il n'y a pas deux mondes différents, ce sont deux familles distinctes...

Grand angle sur...

L'AFREUBO

Le dimanche 19 mars, c'est au milieu de la foule que les joyeux drilles font leur apparition, vêtus d'une blouse blanche et d'une coiffé personnalisée (chapeau, perruque colorée...). L'AFREUBO (Association Filharmonique des Résidents et des Etudiants des Ullis, de Bures et d'Orsay), harmonie fondée



en 1966, membre de la Fédération Musicale de l'Essonne et de la C.M.F, se fraye un chemin dans les allées bondées de Musicora. A l'occasion de la sortie de son second C.D *Polkas, Valses, Tangos* (ed. Pierre Vérany), l'harmonie est venue interpréter certains morceaux sur le stand Auvidis, son distributeur. L'ambiance est à la fête et colore la «tranquille» ballade du dimanche après-midi! L'AFREUBO se définit en tant qu'harmonie la plus haute de France (inauguration du Puy



de Sancy en 1987), la plus rapide (concert dans un TGV entre Paris et Lyon en 1986), la plus hygiénique (inauguration d'une vespasienne en 1984)!... Elle a déjà effectué plusieurs prestations comme la Fête de la Musique, le Grand concert de janvier à Orsay, quelques collaborations à des musiques de film et participé à des émissions radiophoniques sur France Musique ou France Inter. Son curriculum vitae reflète une vitalité et un humour sous lesquels se dissimule un réel travail musical, ce qui lui vaut d'être identifiable dans différentes régions de France ou encore à l'étranger.

François Thuillier Brass Trio

Multipliant les expériences et rencontres sur tous les terrains, proposant une musique au carrefour de plusieurs styles, insolite, entre la musique de jazz et la musique classique, François Thuillier s'est entouré de musiciens de premier plan pour former son Brass Trio et sortir son premier CD *Hommage*. A Musicora, il s'est produit dans l'enceinte du Jazz Café, espace créé cette année pour permettre aux musiciens de jazz, professionnels et public de se rencontrer. Son tuba, associé à la trompette de Serge Adam et le trombone de Daniel Casimir, exprime une musique follement libre, joyeuse, contemporaine, inspirée et surtout improvisée. Ce concert était proposé par Quoi de neuf docteur, association produisant diverses formations de jazz et également un big band du même nom qui fête ses dix ans avec la sortie de son quatrième disque *A l'envers*: avis aux amateurs en quête de nouvelles émotions...

Musicora au service de la pédagogie

Les enfants n'étaient pas oubliés lors du salon puisqu'un atelier pédagogique leur a permis de faire connaissance

Rosyne Charle, luthier-restaurateur, avec la participation de John Mc Lean, musicien de la Camerata de Paris pour la partie saxophone et de Benoît Ducoin pour la partie guitare, a mis en exergue la technique et la musicalité des deux instruments par le biais d'une projection de diapositives et l'écoute d'instants musicaux. Au total, quatre classes par jour sont venues s'initier, et autour de cet atelier, ont pu voir des instruments en cuivres de fanfares, d'orphéons et de sociétés d'harmonie grâce à l'exposition du Musée des Musiques Populaires de Montluçon présentée par son conservateur Sylvie de la Salle. Parallèlement s'est tenue une exposition sur l'histoire du saxophone, présentée sous forme de 14 panneaux comportant 49 illustrations, de quoi sensibiliser nos chères têtes blondes à l'univers d'Adolphe Sax...



Présence des facteurs d'instruments à vent...

Dans ce vaste complexe musical, les facteurs d'instruments à vent sont venus présenter des nouveautés qui ne manquent pas d'air. Ainsi, le public aura pu découvrir la nouvelle gamme d'instruments de Buffet Crampon «Green line»; née d'un procédé exclusif qui consiste en un matériau révolutionnaire associant 95% de poudre d'ébène à de la fibre de carbone, elle entre dans une démarche de protection de l'environ-

avec deux instruments principalement écoutés pour la musique de jazz: la guitare et le saxophone. L'atelier, mis en scène par

nement et possède les mêmes qualités acoustiques que le bois naturel. La maison François Lorée, quant à elle spécialisée dans la fabrication de hautbois, a présenté sur son stand le premier hautbois descendant au la grave (système breveté): en deux siècles, le hautbois passe d'une étendue d'octaves à plus de trois aujourd'hui... Dans un optique plus artisanale, on peut noter que Serge Durin, qui fabrique des cornemuses, a reconstitué un atelier de facteurs d'instruments à vent du début du siècle, cherchant à remodeler le passé avec les techniques d'aujourd'hui.

...et des fabricants de matériels et accessoires

En exclusivité à Musicora cette année, A.L.F.A France SA a proposé ses nouveautés avec notamment des instruments «spécial enfant» comme une clarinette en nylon ou un petit basson. BG-Franck Bichon, grand prix de l'exportation artisanale en 1994, était également présent avec les ligatures «Super Révélation» pour un son encore plus chaud et l'extension de la gamme de ligatures «Tradition». La liste bien évidemment n'est pas exhaustive...

Avec chaleur et passion

Le Ludion, seul représentant au sein du salon des facteurs d'instruments mécaniques et automates musicaux du XIX^{ème} siècle témoigne d'une activité bien vivante. Sur ce stand, on a pu découvrir les sonorités d'antan avec les Ludophones de manège, de foire, de barbarie; des démonstrations étaient visibles concernant notamment tuyaux d'orgues, trompettes et piccolos, souffleries et soufflets de comande. L'atelier du Ludion a montré comment il manufacturait de façon traditionnelle des instruments contemporains. L'accueil chaleureux de ses exposants prouve une fois encore que ce type d'artisanat ne perd rien de son charme avec le temps.



Bruno Cordellier

Stage national interconfédéral de Batterie-Fanfare

Créations d'œuvres nouvelles

Organisé par la Fédération d'Alsace de l'Union des Fanfares de France, ce stage se déroulera au Centre Polymusical de Haute-Alsace des Dominicains de Guebwiller du 28 août au 3 septembre 1995. A l'occasion de ce stage, cinq œuvres nouvelles, commandes d'Etat, viendront enrichir le répertoire pour batteries-fanfars.

Avec la participation de
l'U.F.F., la C.M.F., la C.F.B.F.,
la F.S.C.F.

Les Dominicains de Guebwiller

Le stage aura lieu au Centre Polymusical des Dominicains de Guebwiller. Cet ancien couvent, monument prestigieux chargé d'émotion et de culture, propriété depuis 1990 du Conseil Général du Haut-Rhin est destiné à devenir un pôle musical de dimension internationale. La nef de son église au caractère acoustique exceptionnel et d'une capacité de 900 places a accueilli les plus célèbres concertistes et orchestres du monde. C'est dans ce magnifique cadre où se trouve également un caveau à jazz ultra moderne, que travailleront professeurs, compositeurs et stagiaires. Un concert sera donné par les stagiaires dans la nef des Dominicains le samedi 2 septembre à 20 h 30.



La Filature de Mulhouse

La Filature, scène nationale sera un des hauts lieux du 12^e Festival de Jazz à Mulhouse, qui se déroulera du 20 août au 3 septembre. Sa grande salle de 1200 places, accueillera les stagiaires pour un concert de création des œuvres, lors de la journée de clôture du Festival, le dimanche 3 septembre à 15 h 00.

Descriptif du stage

Cette importante action de formation vise à contribuer au renouvellement du répertoire pour orchestre de Batterie-Fanfars (Commandes de l'Etat). Trois compositeurs de renommée internationale écriront 5 pièces de niveaux et styles différents à savoir :

Musique ancienne : Edward Tarr, U.S.A., concertiste (trompette naturelle) et compositeur.

Musique d'aujourd'hui : Pablo Cueco, France, concertiste (zarb, percussions) et compositeur.

Jazz : Michel Godard, France, concertiste (tuba) et compositeur. Ces œuvres seront travaillées en présence des compositeurs. Des ateliers par pupitres et des répétitions d'ensembles seront encadrés par des chefs d'orchestre et des musiciens - pédagogues professionnels, spécialisés dans les instruments de Batterie-Fanfars et ayant une grande expérience dans les trois styles de musique.

Concerts de clôture :

Samedi 2 septembre aux Dominicains de Guebwiller.

Dimanche 3 septembre à la Filature de Mulhouse.

Instruments et places disponibles :

16 trompettes de cavalerie, 16 clairons, 16 cors, 5 trompettes basses, 5 clairons basses, 5 contrebasses, 16 tambours et percussions.

Niveau exigé : Niveau supérieur et au-delà ou équivalents en solfège et instrument.

Repas et hébergement : En pension complète, prévue par les organisateurs à Guebwiller.

Tarif : 1400 F par stagiaire, comprenant pension complète et cours.

Dates : du lundi 28 août à 13 h 00 au dimanche 3 septembre à 18 h 00.

■ **Atelier trompette de cavalerie** : Guy Ferber, trompette naturelle solo de l'Orchestre des Nations de Barcelone, dir. Jordi Savall, enseignant titulaire du D.E.; Fabrice Tissier, bugle solo de l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale de Paris, enseignant titulaire du D.E. ■ **Atelier de clairon** : Philippe Litzler, 1^{er} trompette solo, super soliste de l'Orchestre National de France, enseignant; Olivier Sergent, trompette solo de l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale de Paris, enseignant. ■ **Atelier de cor** : J.-Philippe Chavey, corniste de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, enseignant titulaire du C.A.; Eric Villevière, corniste de l'orchestre de Chalon/Bourgogne, dir. Philippe Cambrelin, enseignant titulaire du D.E. ■ **Atelier de basses** : Yves Bauer, trombone basse de l'orchestre National de Lille, enseignant titulaire du C.A. ■ **Atelier de tuba et contrebasse** : François Thuillier, tubiste de l'Orchestre des Gardiens de la Paix de Paris, soliste de divers ensembles de jazz, enseignant titulaire du C.A. ■ **Atelier de tambour** : Christian Bellaigues, tambour de la Batterie Fanfare de la Police nationale de Paris, enseignant; ■ **Atelier de percussion** : Thomas Vandevenne, batteur et percussionniste de divers ensembles de jazz, enseignant titulaire du D.E. ■ **Ateliers complémentaires** : Coordination et ateliers à la carte : Johann Herbst, chef de musique militaire de 1^{re} classe, enseignant. Autour de la danse à l'époque baroque : Anne-Marie Bastian, professeur de flûte à bec au Conservatoire de Colmar, titulaire du D.E.. Autour des instruments naturels : Eric Villevière, Guy Ferber. Autour du phrasé jazz : Benoit Bilger, professeur certifié d'éducation musicale; Autour de l'improvisation : François Thuillier, Benoit Bilger.

Renseignements et correspondance : Astride Jund, Directrice pédagogique et artistique, Conseillère Pédagogique du C.D.M.C. Hôtel du Département, BP. 351 - 68006 COLMAR Cédex. Tél : 89.22.68.18/Fax : 89.24.48.57.

Stage National

Co-Réalisateur : CDMC 68 (Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace). Organismes de soutien : DMD - Jeunesse et Sports - DRAC - Région Alsace - SACEM - Conseil Général du Haut-Rhin - ADIAM 67 - Ville de Guebwiller - Jazz à Mulhouse.

tubasick

Naissance d'un quatuor pour la promotion du tuba

En 1995, la Fédération continue son effort de promotion et de sensibilisation sur le tuba. En continuation des actions entreprises ces dernières années, en 92 avec Michel Godard, en 93 avec Marc Steckar et Tubapack, en 94 avec Michel Godard et Didier Havet de l'Orchestre National de Jazz, une pas supplémentaire est franchi avec la naissance en Franche-Comté du quatuor Tubasick.

La création de cet ensemble part d'une volonté de ses membres d'accentuer la promotion de l'instrument sur le terrain, au sein des sociétés d'harmonie et des écoles de musique par des concerts et des séances de démonstration. La Fédération Musicale participe aux frais de préparation et assure le secrétariat artistique pour l'année 1995. Les prestations du quatuor Tubasick sont proposées à des tarifs très attractifs, même pour les petites associations.

L'idée de départ est de réunir quatre jeunes tubistes franc-comtois afin qu'ils travaillent un répertoire pour tubas mettant en valeur la diversité et la richesse des sonorités des différents types de tubas, répertoire passant aussi bien des danses de la Renaissance à Tchaïkovsky, du ragtime au jazz, etc...

Cette action de diffusion peut être complétée par des stages et une sensibilisation dans les écoles de musique.

Les quatre tubistes de Tubasick sont :
- Laurent Zemp (30 ans) : Diplôme d'Etat de Tuba, professeur titulaire à l'ENM de Montbéliard, directeur de l'harmonie et école de Musique de Chatenois (90). Travaille fréquemment avec Michel Godard.

- Xavier Scheid (25 ans) : Diplôme d'Etat de Tuba, professeur à l'Ecole départementale de musique de Haute-Saône. Enseigne également dans plusieurs écoles de musiques de la région. Directeur de l'harmonie et



Ecole de musique de Pouilley (25). Jean-Paul Aupoil (25 ans) : Membre de l'Ensemble de Cuivres du Jura. Directeur de l'Ecole de Musique de Bletterans (39). Enseigne le tuba dans plusieurs écoles de musique du Jura. Michel Hermann (22 ans) : études supérieures de tuba au conservatoire de Bâle.

La naissance de cet ensemble suscite un certain intérêt, comme en témoigne le soutien que Yamaha Musique France, Bietry Musique de Besançon et Musique Service de Montbéliard apportent à ce jeune groupe.

● **Les répétitions de Tubasick ont commencé depuis octobre 94, le quatuor est désormais opérationnel. Toute société intéressée par une prestation de ce groupe peut contacter la Fédération Régionale de Franche-Comté au 81.82.02.40.**

DIFFUSION BIM

PLUS DE 20 000 TITRES
DE MUSIQUE POUR

CUIVRES

Vient de paraître:
Le nouveau catalogue BIM 95/96

BIM



BRASS ^{95/96}
CATALOGUE

Partitions
Livres
Notes
Bücher
Music

Books
Partitura
Libri
Partituras
Libros



(méthodes, études, solos,
musique de chambre,
concertos,
enseignement...)

en vente directe à nos magasins
en vente par correspondance

Adressez toutes commandes à
DIFFUSION BIM

175, RUE SAINT-HONORÉ
75040 PARIS CEDEX 01
TÉL.: (1) 42.96.89.11
FAX: (1) 42.86.02.83

L'œuvre pour harmonie et harmonie de chambre

Paul HINDEMITH

Le 18 novembre 1983, à Drancy, pour le vingtième anniversaire de la mort de Paul Hindemith qui serait cette année centenaire (il naquit à Hanau le 16 novembre 1895), l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris dirigée par Claude Pichaureau affichait, après les deux ouvrages originaux pour grand orchestre d'harmonie d'Hindemith - la *Konzertmusik* (op. 41) et la *Symphonie en si bémol - la Konzertmusik* (op. 48) pour alto solo et harmonie de chambre avec, en soliste, Marie-Thérèse Chailley. Trois œuvres appartenant à trois époques créatrices différentes de cette figure majeure de la musique allemande d'entre les deux guerres avec Carl Orff, Kurt Weill et Hans Eisler. Tous avaient pris le relais chronologique de Richard Strauss et aussi de Max Reger dont Hindemith sera, cette fois, le débiteur.

Après avoir abordé l'étude du violon, Hindemith entra cinq ans plus tard, en 1909, au Conservatoire de Francfort où la composition devait lui être enseignée par Bernhard Sekles et Arnold Mendelssohn, parent éloigné de Félix Mendelssohn. Devenu en 1915 Konzertmeister de l'Opéra de Francfort, il continue néanmoins à pratiquer le quatuor comme altiste du célèbre Quatuor Amar. Le premier concert de ses œuvres remonte à 1919. De 1921 à 1926, Hindemith dirige le Festival de Musique de Chambre de Donaueschingen. En 1927, il est nommé professeur de composition à la Hochschule de Berlin, poste qu'il devra abandonner, comme il quittera son pays même, sa musique étant boycottée par les nazis parce que «dégénérée», malgré un vigoureux plaidoyer de Furtwängler. Après avoir hésité à se fixer en Turquie ou en Suisse, il gagne en 1939 les U.S.A. où il sera nommé professeur à l'Université de Yale puis



en 1949 à celle de Harvard, et cela jusqu'en 1953. De retour en Europe en 1947, Paul Hindemith reçoit trois ans plus tard le prix Bach de la ville hanséatique de Hambourg. L'année suivante, il est nommé professeur titulaire de l'Université de Zurich, mais à partir de 1956 cette activité se réduit au profit de la direction d'orchestre, jusqu'à sa mort consécutive à un accident cardiaque survenu dans un hôpital

de Francfort en décembre 1963.

Ce rappel des différentes étapes de la carrière d'Hindemith était nécessaire pour comprendre la diversité de son catalogue aussi étendu que celui de Darius Milhaud et de Bohuslav Martinu. Fécondité peu partagée donc, mais qui n'empêche pas moins de situer Paul Hindemith comme l'un des derniers représentants d'une longue lignée de compositeurs allemands non pas «dégénérée» mais parvenue à son terme. Fécondité est bien chez lui synonyme de diversité et c'était déjà prendre congé du XIX^e siècle que de se tenir à distance de Max Reger en abordant tous les domaines d'expression et tous les instruments, toutes les formes vocales et instrumentales, sans exception - les instruments à vent bénéficiant, sous la plume de cet homme d'archet, d'un répertoire considérablement enrichi depuis la pièce soliste (*Huit pièces pour flûte seule*, 1927) jusqu'au grand orchestre d'harmonie abordé aux deux extrémités de sa carrière (1).

La première œuvre en date pour grand orchestre d'harmonie, la *Konzertmusik* op. 41, remonte à 1926. Composée et créée à Donaueschingen,

“ La musique allemande de l'entre-deux guerres est caractérisée par une violente réaction anti-romantique, particulièrement forte dans la patrie du romantisme musical, et, de plus, dans un pays durement marqué par la défaite, la crise et l'inflation. L'insolence, l'amertume, un cynisme corrosif tels sont les mobiles psychologiques de cette musique énergiquement rythmée, aux harmonies et aux sonorités volontiers agressives et criardes, dans lesquelles l'intellect l'emporte sur les exigences de la sensibilité. Paul Hindemith est le principal représentant de cette tendance. ”

Harry Halbreich

elle se présente comme une suite en trois mouvements, une *Ouverture concertante*, *Six variations sur la chanson «Le Prince Eugène»* et une *Marche* (2). Elle est dédiée au chef d'orchestre Hermann Scherchen (3). Elle a pour particularité de comporter des parties de bugles et de saxophones interchangeable, les saxhorns barytons pouvant être remplacés par des tubas ténors semblables à ceux employés par Wagner dans *l'Or du Rhin* (4), mais qu'il vaut mieux remplacer par deux saxophones ténors en si bémol - une clarinette basse pouvant être substituée au baryton. D'une veine aussi spirituelle et heureuse que la plus célèbre *Petite musique de chambre pour quintette à vent* (op. 24 n° 2) composée à Cologne quatre ans plus tôt, cette *Konzertmusik* a pâti sans doute, et contrairement à la *Symphonie en si bémol*, d'une absence de petite partition qui aurait permis au chef de se familiariser avec l'œuvre, d'un accès plus aisé que la symphonie susmentionnée. Elle illustre fort bien l'orientation esthétique prise par Hindemith compte-tenu de la réorganisation de la musique aux lendemains de la première guerre mondiale. «Le détachement de la tonalité majeure - mineure traditionnelle, écrit H. Wirth, n'a pas conduit Hindemith à l'atonalité ni au dodéca-phonisme, mais à une nouvelle orientation du matériau tonal, dont il donna après coup une justification théorique dans son traité *Unterweisung in Tonsatz* paru en 1937». Ce même exégète ajoute que «(...) ce qui caractérise toutes les compositions d'Hindemith, c'est la conscience du travail artisanal et l'honnêteté du musicien qui transmet à ses semblables la joie que lui a fait éprouver la musique vécue». On peut, à coup sûr, appliquer ces louanges à la *Konzertmusik* op. 41.

De 1951 date la monumentale *Symphonie en si bémol* dont Hindemith dirigea lui-même la première exécution à la tête de l'Harmonie de l'Armée Américaine à New-York - comme il devait diriger un enregistrement par le Philharmonic Orchestra de Londres en 1957 (6) - cette gravure précieuse étant jumelée avec celle de la *Konzertmusik pour cordes et cuivres* op. 50. La formation, plus fournie que celle de la *Konzertmusik* op. 41, regroupe, avec une petite harmonie (3 flûtes, 2 hautbois et 2 bassons), les saxophones et

cuivres clairs - les cuivres graves équivalant aux saxhorns des formations européennes (baryton, basses et contrebasses, tous en ut). La percussion requiert en outre trois exécutants et les cornets sont au nombre de quatre (7). Lorsqu'on demanda, dit-on, à Paul Hindemith pourquoi il avait composé une symphonie pour harmonie, il répondit avec un humour à froid bien allemand : «Quand j'étais jeune j'ai fait mon service militaire dans la musique !». Sa *Konzertmusik* op. 41 n'avait-elle pas été créée, sous la direction d'Hermann Scherchen, par un orchestre d'étudiants de l'armée allemande?

Est-il besoin de souligner l'apport plus considérable encore au répertoire des harmonies de cette *Symphonie en si bémol* après le *Thème et Variations* op. 43a (1942) d'Arnold Schönberg? La forme de la symphonie éprouvée par Hindemith en 1941 dans le domaine symphonique (*Symphonie en mi bémol*) se répercute avec bonheur dans celui de l'orchestre d'harmonie, ce qui ressort avec une évidence éclatante dès l'amorce du premier tempo *Moderately fast with vigor* (Modérément vite, avec force). L'expressivité apparue depuis les années 1930, notamment dans la *Konzertmusik* op. 50 pour cuivres et cordes, se retrouve au cours de *l'Andantino grazioso* où dialoguent un saxophone alto et un cornet, mais le scherzo va se trouver enchâssé dans ce tempo médian (*fast and gay* : vif et gai). Quant à la fugue finale, son analyse suffirait-elle à démontrer la suprême

habileté de sa facture, celle-ci pouvant être perceptible à la seule écoute, encore que...

Hindemith se présente alors, un peu comme Charles Koechlin, tel un théoricien soucieux de démonstrations, mais pas toujours convaincantes. Cette tendance au didactisme - ce terme n'impliquant pas obligatoirement des sous-entendus péjoratifs - s'était manifestée dès les premiers ouvrages d'Hindemith dont certains avec harmonie de chambre et sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

(1) Une édition critique et complète des œuvres de Paul Hindemith a été entreprise par les Editions Schott. Les partitions des deux pièces pour orchestre d'harmonie sont parus dans la collection Schott Harmonie série.

(2) Voir les premières mesures de *l'Ouverture Concertante* dans Désiré Dondeyne & Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musique Militaires*; Lemoine 1969 (Deuxième édition Robert Martin 1992) op. 216-217.

(3) A qui est également dédié le triptyque *Introduzione, Corale e Marcia* pour harmonie d'Alfredo Casella (Voir op.cit.note précédente pp.56-57).

(4) Voir ce fragment dans le même ouvrage pp.100 à 103.

(5) Article Hindemith dans *Dictionnaire de la Musique (Les hommes et leurs œuvres)* édité par Bordas (Dir. Marc Honegger).

(6) 1 disque 30cm/33t Seraphim 6005.

(7) Voir dans Désiré Dondeyne & Frédéric Robert : op.cit, début de la fugue pp. 202 et 203.

Programme du concert donné à Drancy le 18/11/1983 (pour le 20^e anniversaire de la mort de Paul Hindemith) par l'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris (dir. Claude Pichaureau) avec en soliste Marie-Thérèse Chailley, altiste.

Première partie (Paul Hindemith) : *Konzertmusik* op.41 (1926) pour orchestre d'harmonie; *Symphonie en si bémol* (1951) id. *Deuxième partie* : *Konzertmusik* op. 48 pour alto solo et harmonie de chambre (1930) dédiée à Darius et Madeleine Milhaud/ Paul Hindemith; *Thème et variations* op.43a (1942) d'Arnold Schönberg.

N.B. Ce concert aurait dû comporter *l'Introduzione, Corale e Marcia* d'Alfredo Casella (1883-1947) pour le 100^e de sa naissance, mais l'œuvre dut être supprimée du programme - la partition et les matériels n'ayant pu être mis à la disposition des interprètes.

H. M. M. O.

vous propose

le plus important Catalogue pour
**Orchestre d'Harmonie,
Big Band ...**

Distribution pour la France des éditions :

De Haske	(Pays Bas)
Mitropa	(Suisse)
Novello	(Grande-Bretagne)
R. Smith & C°	(Grande-Bretagne)
Scherzando	(Belgique)
Studio Music	(Grande-Bretagne)
Alfred Publishing C°	(USA)
Almitra Music	(USA)
Arrangers Pub. Comp.	(USA)
Belwin Mills	(USA)
Birch Island Music Press	(USA)
Bourne Music Publishers	(USA)
C.L. Barnhouse C°	(USA)
C.P.P.	(USA)
Doug Beach Publications	(USA)
E. B. Marks	(USA)
G. Schirmer	(USA)
Hal Leonard Pub. Corp.	(USA)
Hansen House	(USA)
Highland Publications	(USA)
Jenson Publications	(USA)
Kendor Music	(USA)
Kjos Music C°	(USA)
Ludwig Music Publishing C°	(USA)
M.C.A.	(USA)
MPL Communications	(USA)
Music Works	(USA)
Musicians Publications	(USA)
Queenwood Publications	(USA)
RBC Publications	(USA)
Rubank Publications	(USA)
Sam Fox Publishing	(USA)
Shawnee Press Inc.	(USA)
Southern Music	(USA)
Studio P.R.	(USA)
Walrus Music	(USA)
Warner Bros Publications	(USA)
William Allen Music	(USA)
Williamson Music	(USA)
Wynn Music	(USA)

etc ..., etc ...

(plusieurs dizaines de milliers de titres)

Documentation gratuite. Précisez votre activité musicale.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

88, Rue du Calvaire • 59510 - HEM (FRANCE)
Tel. 20 83 78 32 • Fax 20 82 83 91

Pierre Lafitan,

*l'éditeur qui réinvente
le kiosque à musique*

NOUVEAUTES :

BOUCHONNERIE

Fantaisie pour Batterie-fanfare
de **Jacques DEVOGEL**

LA FAENA

Paso Doble Torero pour Orchestre d'Harmonie
de **René ZUGARRAMURDI**
(Chef des Orchestres d'Harmonie d'Hendaye et d'Irún)

CINQ SUR CINQ

Marche avec tambours et clairons
de **Pierre LAFITAN**

SENTIMENTAL VALSE

Valse de concert pour Harmonie ou Fanfare
de **René MAURICE**

PANORAMA

Marche pour Batterie-fanfare avec Harmonie
d'**André BECK**

JOUR DE VALSE

Valse légère pour Harmonie ou Fanfare
de **Pierre LAFITAN (Arrgt R. Maurice)**

***Pour recevoir le catalogue complet,
retournez le bon ci-dessous aux :***

Editions Pierre LAFITAN

17, bd du Lac - 95880 ENGHIEEN-les-BAINS
Tél. (1) 34 17 20 25/Fax (1) 34 28 59 48

Bon à découper :

Nom :

Prénom :

Société musicale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Le dernier songe de Jules Verne

Jules VERNE
 Homme de Lettres
 44, Boulevard Longueville
 Amiens

Dimanche 19 mars 1905

Bientôt le printemps ! mais, le vrai-je enfin ? Car la maladie m'a tant altéré l'estomac et la vue, que je n'y perçois goutte, sauf, comme on dit, avec les yeux de l'âme et les oreilles de la mémoire, surtout depuis cette terrible crise de jeudi dernier. Jusqu'alors, j'étais encore en mesure d'écrire au crayon, avant de repasser à l'encre, afin de vérifier le sens de chaque mot. Le goût, n'en parlons plus ; mais, je me sens toujours capable de humer le parfum de mes volumes et d'en palper le grain de la reliure. J'ai quand même appris par le *Journal d'Amiens*, à moins que ce ne fût le *Progress de la Somme*, que les 270 sociétés de musique de ce département vont tenir aujourd'hui assemblée générale à l'Hôtel de ville, où j'ai si longtemps siégé au Conseil municipal, pour tenter de se fédérer, comme cela se fait un peu partout en France, grâce à la récente loi du 1^{er} juillet 1901.

Quand je vois ces courageux pionniers, le brave Jean-François Cotteaux, en chef de musique des zouaves, avec son pittoresque plumet blanc, mais, par ailleurs professeur au conservatoire et directeur de l'Harmonie municipale, flanqué de son compère Thuillier Zéphyr, de son prénom, chef de la fanfare du faubourg Beauvais, qui fut un peu mon voisin quand j'habitais 23 boulevard Guyencourt, près de la gare St Roch, d'où je gagnais en train, le Crotoy, pour embarquer sur le *Saint-*



Dessin à l'encre de J.-M. Agricola

Michel, qui s'y trouvait ancré, je ne doute pas que cette nouvelle association ne prenne de la hauteur, ayant, tout naturellement, le vent en poupe...!

Du kiosque Montplaisir au cirque, il me semble les entendre, tous ces orchestres, tels que je les avais déjà réunis, par la pensée ou dans la réalité : le cercle des Orphéonistes, la société Symphonique, l'Harmonie, l'Union chorale, la Fanfare municipale des Sapeurs-pompiers volontaires, les phalanges militaires et les musiques rurales ... J'en étais à ce point de mes cogitations, lorsque je ressentis, autour de moi, un brusque mouvement mystérieux, sans bien savoir si j'étais propulsé par le souffle des vents ou décoché, tel un trait par la corde d'un archet !

Toujours est-il que j'en perdis le sens de l'espace et du temps, tandis que les images de mes *Voyages extraordinaires*, comme au cinématographe de Monsieur Méliès, s'entrechoquaient dans ma cervelle sénile. Serait-ce un voyage au centre de la terre (*) ? de la Terre à la Lune (*) ? autour de la lune (*) ? étais-je de ces forceurs de blocus (*), à la chasse au météore (*) : l'étoile du Sud(*) ? cinq semaines en ballon (*) ou 24 minutes (*) ? le tour du monde en 80 jours(*) ou deux ans de vacances (*) ? un drame dans les airs * ou 20.000 lieues sous les mers (*) ?

En même temps, il se «jouait un morceau qui n'avait rien d'humain, mais rien de céleste non plus! du filandreux sur de l'incommensurable! de l'algèbre sonore ! le triomphe des dissonances ! un effet semblable à celui des instruments qui s'accordent avant qu'on ne frappe les trois coups!»(1)

Étais-je donc en dehors du présent ?

Sans aucun doute, je crus comprendre que cette cacophonie constituait l'écho sonore du chaos originel d'avant la naissance du monde. D'ailleurs, le chef d'orchestre devait arriver, car le silence se fit : quelque docteur Ox(*), à l'échelle cosmique, avec la probable complicité de son préparateur Ygene, s'en venait saturer de gaz vivifiant la planète, qui bleuissait à l'émergence de la biosphère, puis de la noosphère. Tant et si bien que de l'invasion de la mer (*) à l'éternel Adam (*), maître du monde, les sept jours successifs de la

Genèse s'étagaient désormais aux degrés ascendants de la *Fantaisie en la mineur, sur le carré de l'hypoténuse* (1), parfaitement cadencée d'une tierce picarde, en l'honneur de la Très Sainte Trinité ! Mais, quoique têtue comme Keraban (*), «je n'en étais plus à chercher l'explication de faits absolument inexplicables, qui sont du domaine de la fantaisie» (1).

Le temps se déroulait à une vitesse vertigineuse, sans que j'en puisse néanmoins appréhender la durée, le recul ou l'avance. Sans doute, comme Zag-Frog de mon dernier roman (*), ai-je dû re-

Du kiosque Montplaisir au Cirque, il me semble les entendre, tous ces orchestres, tels que je les avais déjà réunis, par la pensée ou dans la réalité : les cercles des Orphéonistes, la société symphonique, ...

monter à l'Atlantide, repasser par 1900 et mettre le cap sur 20.000 après notre ère. Pour lors, reprenant le chemin de France (*) en étais-je à Paris au XX^e siècle (*), en l'an 2000 à Amiens (*), ou au XXIX^e siècle, vers 2889-2890 (*) ?

Je n'entendais qu'une phrase unique, longue, filante, infinie, la nauséabonde mélodie de la forêt vierge, fade, filandreuse, indéterminée, où l'on produit des fracas harmonieux» (2)

«Soudain, des accents étranges se firent entendre. Les clairons sonnaient. Je me dirigeais vers l'estrade vermoulue qui, depuis un temps immémorial, tremble sous le pied des chefs de musique... ! Là, tout était changé aussi ! Aucune coupe musicale dans les phrases, aucune carrure ! Plus de mélodie, plus de mesure, plus d'harmonie ! »(1)

C'est que «l'exécution laisse à désirer. L'orchestre est bien tombé depuis que l'instrument ne suffit plus à nourrir l'instrumentiste ! Voilà un métier qui n'est pas pratique ! Ah ! si l'air qui s'échappe des ophicléides servait aussi à mouvoir les moulins ! Si le mouvement alternatif des trombones pouvait être appliqué à une scierie mécanique, oh ! alors, les exécutants seraient riches et nombreux ! »(2)

Sur ces entrefaites, j'avais été transporté en esprit au cirque d'Amiens et je m'y disais : «Bien que ce ne soit pas

Josué qui conduise l'orchestre, pour sûr, les trompettes de l'Harmonie et de la société Symphonique vont faire choir ces murailles, comme autrefois les murailles de Jéricho, sous les fanfares des Hébreux» (3), si bien que les petites communes avoisinantes ont « pu croire que l'heure était enfin venue de se proclamer capitale de la Picardie, en lieu et place d'Amiens, enseveli sous ses ruines municipales». (3)

La Picardie, j'en ai quand même souvent parlé. C'est pourquoi j'ai toujours regretté que les trois départements picards rassemblés, dans l'ordre de l'esprit, pour former l'Académie d'Amiens se fussent séparés, dès leurs noces d'émeraude, en 1848.

Mais, maintenant que le rayon vert (*) du soir de ma vie dessine paisiblement la côte d'Opale, je comprends, enfin, qu'il en faut chercher la réponse dans la nature elle-même. En effet, l'Oïse, née Belge, près de Chimay, recueille, pour affluent, l'Aisne, fille de l'Argonne, avant d'abonder la Seine. qui arrose la cosmopolite ville-lumière Paris, porte des Amériques, tandis que le fleuve Somme, franc-picard de Fontsumme, demeure fidèle à sa province, pour ouvrir, en toute indépendance, sa large baie sur la Manche.

La fin du monde approche, du mien, au moins : voici la *Thilorienne, grande fantaisie sur la liquéfaction de l'acide carbonique* (2) achevée, par l'apocalyptique explosion du mélange gazeux.

«Le bruit me réveilla ! Là-dessus, je fis un brusque mouvement Il me semble que les yeux s'ouvraient dans l'obscurité J'étendis les mains

Tout cela n'était qu'un rêve un rêve, dans la ville d'Amiens en l'an 1995 ! ... (1)

Claude Lepagnez

(*) allusions à des titres de romans de Jules Verne

(«...») citations de Jules Verne

(1) Jules Verne, *une ville idéale ou Amiens en l'an 2000*

(2) Jules Verne, *Paris au XX^e siècle*

(3) Jules Verne, *discours d'inauguration du Cirque d'Amiens*

Vient de paraître :



S. JOUVE-GANVERT
L'OREILLE
ÉCRIT

Apprentissage de la dictée par la formation méthodique de l'écoute

Cahier I

Cet ouvrage comporte la somme de ce qu'un enfant doit savoir en fin de 1ère année de Formation Musicale.

Il comprend, vendus ensemble :

- le cahier de l'élève
- un cahier de corrigé
- 2 cassettes

chez votre marchand ou chez
Editions A. LEDUC

175, rue St-Honoré - 75040 PARIS CEDEX

LE MENETRIER
MUSIC FORUM

**TOUS LES INSTRUMENTS A VENT, PERCUSSIONS
CLASSIQUES ET ACCESSOIRES DE DEFILE**

**NOUS EFFECTUONS
GRATUITEMENT
L'ENTRETIEN ET
LES REGLAGES
COURANTS**

50 RUE DE ROME
75008 PARIS
Tel: 45.22.30.90
Fax: 45.22.71.75
MAGASIN OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H A 19H

**LIVRAISON DANS
TOUTE LA FRANCE**



Service après-vente assuré dans notre atelier

★ Pour recevoir le nouveau catalogue, renvoyez le bon ci-dessous au :
MENETRIER - MUSIC FORUM 50 rue de Rome - 75008 Paris

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
.....Tel.....
Conservatoire / Harmonie.....
Fonction.....

H . M . M . O .

vous présente
en exclusivité pour la France des éditions

Mitropa (Suisse)
& Scherzando (Belgique)

pour

Orchestre d'Harmonie

une sélection des meilleurs titres
parmi les Nouveautés 95

FESTIVITY De Wim Laseroms	Moyen Facile 3 Mn
EXPLORA De Wim Laseroms	Moyen 8 Mn
BRAVURA De Wim Laseroms	Moyen Facile 3 Mn
CANTABILE FOR WINDS De Rob Ares	Facile 3 Mn 20
POWER MUSIC De Rob Ares	Moyen 5 Mn 30
UKRAINIAN RHAPSODY De Franco Cesarini	Moyen 9 Mn
MOSAICI BIZANTINI De Franco Cesarini	Moyen Avancé + 20 Mn
CLARINET CANDY De Franz Watz	Moyen Facile 3 Mn
TOUMANA PICTURES De Frede Gines	Moyen Facile 6 Mn 15
FIELDS OF ARMOUR D'André Waignein	Moyen 10 Mn
A MUSIC PARK De Luc Gistel	Moyen Facile 5 Mn 30
MARCHE DE L'ESO D'Alain Crepin	Moyen Facile 3 Mn 40
A WHITER SHADE OF PALE Musique : Keith Reid & Garry Brooker Arrgt : Rob Ares	Facile 4 Mn 20
TURKISH MARCH Musique : L. von Beethoven Arrgt : Mika Kobayashi	Moyen Facile 3 Mn 30
THE CHAMPIONS Musique : A. Armath & J. Deja Arrgt : Motoki Funayama	Moyen Facile 3 Mn
CLASSICAL CANON D'André Waignein	Moyen Facile 5 Mn
LATIN DREAM De Luc Gistel	Moyen Facile 4 Mn

Le Catalogue des Nouveautés Mitropa/Scherzando 95 Harmonie, Fanfare, et Brass Band, ainsi que le Catalogue Discorama reprenant l'ensemble des CD et Cassettes disponibles, vous seront expédiés sur simple demande.

Documentation gratuite. Précisez votre activité musicale.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

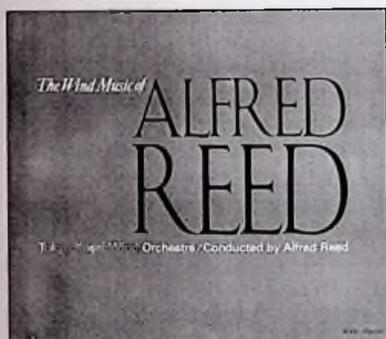
88, Rue du Calvaire • 59510 - HEM (FRANCE)

Tel. 20 83 78 32 • Fax 20 82 83 91

 HARMONIES

La discothèque d'or de Francis Pieters

Quand on reçoit des disques en provenance des quatre coins du globe, il est souvent difficile de faire un choix. Mon premier critère est toujours de présenter les meilleurs disques de musique d'harmonie, tout en essayant de rester objectif, sachant qu'un choix est inévitablement personnel, donc en partie subjectif. Ce critère est souvent corrigé par le principe qu'il faut présenter des disques relativement faciles à trouver. Cette fois, nous vous présentons deux productions françaises et une troisième qui nous vient du Japon, mais qui est distribuée en France.



© THE WIND MUSIC OF ALFRED REED, Coffret de 4 disques compacts Tokyo Kosei Wind Orchestra, Direction : Alfred Reed 21 œuvres d'Alfred Reed Références : KOCD 3550/53

Voilà une excellente idée qu'a eu le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra (connu sous le nom de Tokwo) en sortant cette compilation de plus de vingt œuvres du grand compositeur américain Alfred Reed. Ce même orchestre avait déjà enregistré neuf disques compacts avec des œuvres de Reed, dirigées

par le compositeur lui-même. Pour ce coffret de quatre compacts, Tokwo et Alfred Reed ont fait des choix thématiques tout en ajoutant la quatrième suite *Fourth Suite for Band* qui n'avait pas encore été enregistrée sur les CD précédents. Ceci rend cette anthologie encore plus exclusive.

Alfred Reed (1921) apprend la musique dès l'âge de dix ans. Il étudie la trompette, la théorie musicale et puis la composition. Durant la 2^e Guerre Mondiale il fait partie du 529 Army Air Force Band et entre ainsi en contact avec l'orchestre d'harmonie. Lorsqu'il quitte l'armée il a déjà écrit près de cent compositions et arrangements pour orchestre à vent. Il entre à la fameuse Julliard School of Music et y étudie avec Vittorio Giannini. En 1966, il devient professeur à l'Université de Miami où il prend sa retraite comme directeur de la faculté de musique en 1993. Il a composé plus de 250 œuvres dont de nombreuses pièces pour orchestre d'harmonie, pour orchestre symphonique, ainsi que de la musique pour chœurs et de la musique de chambre. Il est un des compositeurs américains les plus

joués dans le monde. Depuis 1989 il donne des cours au Japon, ce qui l'a mis en contact avec le Tokyo Kosei Wind Orchestra, dirigé par son compatriote Frederick Fennell depuis 1986.

Le premier disque est consacré aux symphonies pour orchestre d'harmonie (la première ayant été écrite pour grand ensemble de cuivres). La *Deuxième Symphonie* a été terminée en mars 1978 et a été créée le 16 mai de la même année par le Michigan State University Symphonic Band sous la direction de G. Bloomquist. Il s'agit d'une symphonie en un mouvement avec trois parties distinctes, quoique liées. La *Symphonie n° 3* a été commandée par Arnald Gabriel, à l'époque directeur du U.S. Air Force Band de Washington, fin 1983. Elle ne fut toutefois pas terminée avant février 1988. James Bankhead qui avait succédé à Arnold Gabriel en 1987 dirigea la création avec le U.S. Air Force Band le 19 avril 1988. La deuxième partie de cette symphonie en trois mouvements comprend des variations sur le thème de «Porazzi» que Wagner a composé pour sa femme Cosima dans le palais vénitien de ce nom. La *Quatrième Symphonie* a été commandée pour le Concours Mondial de Kerkrade aux Pays-Bas en juillet 1993. Elle figurait comme morceau imposé pour la section de concert. C'est l'Orchestre Royal Militaire (KMK) des Pays-Bas qui donna la création en mars 1993. Cette symphonie comprend une élégie, le deuxième disque est consacré aux Ouvertures. Les ouvertures de Reed sont toutes intéressantes et bien construites. Les neuf ouvertures choisies pour cette anthologie sont : *Viva Musica!* (Vive la Musique), *The*

Hounds of Spring (d'après un vers du poète américain A.-C. Swinburne publié en 1865), *Evolutions* (récemment publié par les Editions Molenaar), *Golden Jubilee*, *The Music Makers*, *A Jubilant Overture*, *A Springtime Celebration*, *Curtain Up!* et *Punchinello*. La dernière ouverture, sous-titrée *Une ouverture pour une comédie romantique* a été enregistrée en public. Voici une sélection qui comprend bon nombre de belles compositions que beaucoup de nos sociétés pourraient interpréter en s'appliquant comme il faut. Voilà de quoi renouveler un peu le répertoire original qui a tellement besoin de sang neuf.

Le troisième disque est consacré aux Suites. La *First Suite For Band* a été créée par le Edmonton Public School Symphonic Band (Canada) sous la direction du compositeur le 3 avril 1975. Les quatre parties contrastantes de cette suite joyeuse sont intitulées *Marche*, *Mélodie*, *Ragtime* et *Galop*. La *Second Suite For Band* est sous-titrée *Latino-Mexicana*. Elle a été écrite pour et créée par le Sterling Illinois High School Wind Ensemble, le 29 mars 1979. Les rythmes du calypso, du tango, du guaracha et du paso doble se suivent allègrement. La *Third Suite For Band* a pour sous-titre *Scènes de Ballet*. Cette troisième suite a été composée pour et créée par le Thomas Jefferson High School Concert Band le 21 Mai 1981. Les quatre mouvements sont inspirés du ballet classique français : *Fanfare et Introduction*, *Pas de deux*, *Polka excentrique* et *Danse générale*. La *Fourth Suite For Band - City of Music* (La cité de la musique), enregistrée pour la première fois, a été composée pour le Festival d'Arts à Takasaki au Japon. Elle fut créée par le Karasugawa Wind Orchestra en octobre 1992 sous sa forme originale en un mouvement. Les commanditaires décidèrent de demander à Reed d'en faire une suite en trois mouvements. Celle-ci fut créée par le même orchestre sous la direction du compositeur le 3 novembre 1993. Pour terminer ce troisième disque, Alfred Reed a choisi *A Little Concert Suite* (Petite Suite de Concert) en quatre mouvements (Intrada, Siciliana, Scherzo et Gigue). Tout comme la

première suite celle-ci a également été commandée par des Canadiens. Elle fut créée lors du Festival de Musique à Vent de Manitoba sous la direction du compositeur le 26 novembre 1983.

Le quatrième disque est intitulé *Shakespeare* et comprend trois des œuvres de Reed inspirées par des drames de William Shakespeare. La musique pour Hamlet datant de 1976 est en forme d'une suite de concert en quatre mouvements. En fait, Reed a voulu illustrer cinq scènes de la célèbre tragédie relatant l'histoire du malheureux prince du Danemark. Entre la musique de cour du début et la marche funèbre finale, Reed évoque la rencontre avec le spectre, une scène d'amour entre Hamlet et Ophélie, le suicide d'Ophélie, l'entrée des comédiens et la mort d'Hamlet. La composition *Othello* a été composée un an plus tard. Reed utilisa sa propre musique de scène écrite pour un spectacle joué en 1974 au théâtre de l'Université de Miami. Il en fit une suite pour orchestre d'harmonie relatant les principales scènes de ce drame de la jalousie qui se termine mal pour les amants Othello et Desdémone. *The Enchanted Island* (L'île enchantée) est une version pour orchestre d'harmonie d'une musique de scène que Reed avait écrite pour une représentation du drame *La Tempête* de Shakespeare au même théâtre en 1980. L'œuvre peint l'atmosphère fantastique de l'île où se passe la tragédie. Pour conclure ce quatrième disque le compositeur a choisi l'une des ces œuvres les plus populaires (qui n'a rien à voir avec Shakespeare) *Praise Jerusalem*, commandée par le Purdue University Band et son chef Harry Begian. La musique est basée sur une mélodie de la liturgie arménienne de Pâques datant du 7^e siècle. L'addition d'un chœur de trompettes thébaines donne une brillance particulière à cette splendide composition.

Voici un merveilleux coffret avec de la bonne et belle musique interprétée de façon magistrale par l'un des meilleurs orchestres à vent du monde.

Ce coffret (comme tous les disques compacts du Tokyo Kosei Wind Orchestra) est distribué en France par la firme Corélia à Châlo Saint Mars.



© LE SAXOPHONE CONCERTANT
Orchestre d'Harmonie des Gardiens
de la Paix de Paris, Direction : Claude
Pichaureau, Soliste : Daniel Gremelle,
Quatuor Daniel Gremelle.

Ballade, Henri Tomasi (transcr. Albert
Fasce); *Air Nostalgique*, Ted
Huggens; *Concerto*, Pierre-Max
Dubois (transcr. André Reichling);
*Concerto pour saxophone alto et
trompette* (Jean Rivier, transcr. René
Decouais); *Raflesia du prélude à
l'épilogue*.

Références : Corélia CC 894759

Ce disque laser consacré au saxophone solo accompagné par l'orchestre d'harmonie ne pouvait échapper à cette rubrique, surtout parce qu'il s'agit d'œuvres françaises interprétées par un soliste français et un orchestre d'harmonie professionnel français réputé. Pourtant nous avons dû surmonter deux grandes déceptions. Tout d'abord nous avons reçu ce disque au mois de janvier 1995, donc une fois l'année Sax terminée! Deuxièmement, mis à part le petit solo romantique de Ted Huggens, ce disque ne comprend que des transcriptions. Dans notre rubrique précédente nous avons pourtant eu la chance de présenter une infime partie de ce vaste répertoire original. Dommage pour l'école mondialement réputée de Marcel Mule, dommage pour Ida Gotkovsky, Serge Lancen, Roger Boutry, et autres compositeurs dont les œuvres semblent condamnées à être jouées principalement à l'étranger.

Ceci étant dit, le jeune soliste Daniel Gremelle, né à Henin-Beaumont (Nord) en 1963 est un excellent saxophoniste avec une technique brillante et une sonorité très agréa-

ble. L'orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix se surpasse sous la direction de Claude Pichareau qui fut son chef de 1981 à 1991 (ce qui nous fait supposer qu'il s'agit d'anciens enregistrements, les dates n'étant pas mentionnées!).

Henri Tomasi (Marseille 1901-Paris 1971) fut élève de Caussade, de Paul Vidal, de Vincent d'Indy et de Philippe Gaubert au Conservatoire National Supérieur de Paris. Il a été directeur du conservatoire de Valenciennes où il a précédé Eugène Bozza qui a bien enrichi le répertoire du saxophone. Titulaire d'un Prix de Rome, Tomasi a écrit sa Ballade Pour Saxophone et Orchestre en 1939 sous la forme d'un poème symphonique basé sur un poème de S. Malard qui en a servi d'argument. (Le petit poème qui parle d'un clown et d'un saxophone est repris dans le livret). Cette belle composition pour le saxophone alto, en fait un concerto, fait partie des neuf concertos écrits par Tomasi. L'œuvre, d'un seul tenant, exprime fort bien la joie et la tristesse camouflée que l'on retrouve dans chaque clown. Elle aurait été conçue à l'origine pour orchestre d'harmonie, mais aussitôt transcrite pour orchestre symphonique et éditée sous cette forme. Albert Fasce (également né à Marseille) qui fut chef de la Musique de l'Air de 1980 à 1986, a écrit cette transcription pour orchestre d'harmonie. Il l'avait enregistrée avec la Musique Principale des Troupes de Marine et André Beun comme soliste (disque 33 Tours Corélia 79116).

Ted Huggens est un pseudonyme du compositeur néerlandais Henk van Lijnschooten. Né à La Haye en 1928, van Lijnschooten a voué toute sa vie à la musique et en particulier à la musique pour orchestre à vent. Il a non seulement été chef de la prestigieuse Musique de la Marine Royale des Pays-Bas mais il est un peu la figure de proue de la musique à vent aux Pays-Bas. Il est aussi bien à la base des stages pour les jeunes que des orchestres du troisième âge. Depuis plusieurs mois, il est à la retraite ce qui ne l'empêche pas de continuer à composer et à diriger de par le monde. Il a écrit une liste impressionnante d'œuvres pour orchestre à vent. *Air Nostalgique* est une mélodie romantique et agréable

à écouter qui a même séduit le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra. Malgré sa simplicité cet «air» est devenu un petit classique du répertoire original pour saxophone alto et orchestre d'harmonie. Pierre Max Dubois, né en 1930 à Graulhet dans le Tarn, fut l'élève de Henri Busser, Darius Milhaud et Jean Rivier au conservatoire de Paris. Il remporta le Prix de Rome en 1955. Son œuvre est souvent imprégnée d'humour. Parmi ses dix concertos, il y a donc aussi ce Concerto Pour Saxophone et Orchestre à Cordes (1959). André Reichling, chef de la Musique Militaire Grand-Ducale a écrit cet arrangement pour orchestre d'harmonie. Voici donc un concerto classique composé d'un Allegro, d'une Sarabande et d'un Rondo. L'œuvre nous fait penser souvent à l'improvisation, ce qui rend l'exécution de Daniel Gremelle encore plus spontanée. Jean Rivier a vu le jour en 1896 à Villemomble et fut professeur de composition au conservatoire de Paris. Son style est apparenté à celui du Groupe des Six et plus spécialement à celui de Darius Milhaud avec qui il a toujours partagé une joie musicale intense. Parmi ses concertos le *Concerto pour saxophone, trompette et orchestre*, en trois mouvements, est celui qui exprime peut-être le mieux cette joie musicale, il débute d'ailleurs par un allegro burlesque qui met d'emblée le ton. Après une partie centrale «adagio» qui souligne le côté plaintif du saxophone alto et qui présente de beaux solos en duo avec la trompette, le mouvement final est une reprise du caractère burlesque.

Le talentueux trompettiste Jean-Claude Bourrié partage les parties solos avec Daniel Gremelle. René Decouais a signé la transcription pour orchestre d'harmonie. Ces trois œuvres françaises mettent bien le saxophone en valeur et permettent au soliste de faire une belle démonstration de son talent; l'aspect chantant du saxophone est toutefois plus en cause que la virtuosité du soliste. Pour conclure le disque, Gremelle a enregistré *Rafflesia du prélude à l'épilogue* écrit par Claude Pichareau pour saxophone alto et quatuor de saxophones. Cette œuvre vraiment contemporaine existe éga-

lement en version avec orchestre d'harmonie; voilà l'occasion manquée, car cette version dénote parmi les œuvres avec orchestre d'harmonie, dommage... Malgré nos déceptions personnelles nous avons tenu à présenter ce beau disque laser qui est une excellente publicité pour le saxophone français (même après l'année Sax). Bravo à Corélia pour cette bonne initiative.



© MUSICAL FEELING (Double Cd)
Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale, Direction Benoît Girault
Oeuvres contemporaines pour solistes et orchestre d'harmonie.

Références : Pierre V é r a n y P V 794115

La maison d'édition parisienne Feeling Musique a produit ce double CD en collaboration avec la maison de disques Pierre V é r a n y. Il faut tout de suite souligner qu'il s'agit d'un effort très appréciable pour étendre et renouveler le répertoire original pour instruments solos et orchestre d'harmonie. Le fait d'avoir fait appel à des compositeurs de grande renommée tels François Rauber et Claude Bolling est une formidable initiative. Si le résultat n'emballera pas tout le monde, il faut insister d'abord sur le mérite d'avoir invité ces compositeurs à mettre leur grand talent au service de l'orchestre d'harmonie. Il s'agit surtout, bien sûr, de mettre les solistes en valeur, donc il ne faut pas s'attendre à des œuvres concertantes. Vu la carrière de plusieurs des compositeurs sollicités il ne faut guère s'étonner de penser souvent au big band plutôt

qu'à l'orchestre d'harmonie classique. Parmi les œuvres récentes, *l'Ebony Concerto* de Stravinsky pourrait paraître dépassé. Ce n'est pas le cas, car dans cette version jouée par l'excellent clarinetiste Michel Arrignon l'œuvre garde toute sa fraîcheur et son originalité. Anders Soldh (un anagramme?) a arrangé des mélodies de Michel Legrand pour trompette et orchestre d'harmonie. Eric Aubier est le soliste dans l'agréable *Legrand Medley*. Il ne faut plus présenter Marc Steekar (ni son Tubapack). Philippe Legris est soliste dans la suite en quatre mouvements *Tubaobab* pour tuba basse et orchestre d'harmonie. Avec le Petit Prince, nous partons à la découverte de l'Afrique suggérée par les riches sonorités de la basse qui s'exprime de façon humoristique.

Jérôme Naulais (1951) s'était déjà aventuré dans le domaine de la musique pour orchestre d'harmonie avec *Histoire d'Airs* (1994). *Frissons*, un concerto pour saxophone alto et orchestre

d'harmonie, que joue Jean-Yves Fourmeau est écrit dans le plus pur style big band. François Rauber est l'auteur de la pièce pour cor et orchestre d'harmonie *Corridor en Laminor*. Le corniste Jean-Jacques Justafre trouve le bon ton dans cette composition... en la mineur. Comme toujours, la musique de Rauber est très suggestive et s'avère être une musique de film qui se passe facilement d'images. La plus ancienne parmi les pièces enregistrées est sans nul doute *le Poème pour Flûte et Orchestre* du compositeur américain Charles Tomlinson Griffes (1884-1920). Ce chant plaintif, impressionniste et très poétique est subtilement interprété par Christian Larde. Anders Soldh (?) s'est inspiré du nom du soliste Gilles Millières pour intituler sa composition pour trombone et orchestre d'harmonie *Etoile de Mille Hiers*. Le titre et l'histoire nous semblent quelque peu «ajoutés ultérieurement»; toutefois, on n'en a nullement besoin pour apprécier le talent de Millières

dans ce bon morceau de musique légère. C'est Claude Bolling en personne qui a composé le bouquet final *Musical Feeling*, un concerto grosso pour flûte, clarinette, trompette, tuba, cor, saxophone et orchestre d'harmonie. Du bon Bolling n'est pas forcément de la bonne musique d'harmonie, surtout si l'orchestre d'harmonie doit s'adapter à Bolling au lieu de l'inverse qui serait plus logique. Les deux CD sont intéressants et, de plus, fort agréables à écouter. De là à dire qu'il s'agit d'un véritable enrichissement du répertoire original... Mais il faut persévérer. L'idée est bonne, les compositeurs et les solistes sont tous très talentueux et l'orchestre d'harmonie de la Police Nationale prouve qu'il se sent à l'aise dans tous les genres de musique. La retombée sur nos centaines de sociétés d'amateurs (et même sur les orchestres professionnels) n'est pas évidente. Bravo à Feeling Musique et... avis aux amateurs.



Feeling musique

fournisseur des grands orchestres
d'Harmonie et Musiques
de la Garde Républicaine,
Armée de l'Air, Police Nationale,
Gardiens de la Paix, Gendarmerie...

**Grand choix,
Atelier spécialisé**

Catalogue gratuit sur simple demande

Feeling musique : 61, rue de Rome, 75008 PARIS - ☎ (1) 45.22.30.80 +
Télécopie FAX : (33-1) 45.22.40.18

CLASSIQUES

Les CD de Jean Malraye

ORCHESTRE

© **BRUCKNER** : *VI^e Symphonie*. Orch. Symph. de Bâle, dir. Ferdinand Leitner. 1 CD Accord 204372. Enr. live num. 1992.

Dernier enregistrement de la carrière de Leitner, au coloris assez sombre, avec un parti-pris d'intériorité, et s'éclairant toutefois au scherzo.

© **PROKOFIEV** : *Symphonies n°5 en si bém op.100*, Orchestre Philharmonique Tchèque, dir. Serge Baudo, *n°6 en mi bém min op. III*, Orchestre Philharmonique de Léningrad, dir. Yevgeny Mravinsky. 1 CD Praga PR 250079. Enr. live Prague 1976 & 67.

Un nouveau produit des archives de la Radio Tchèque. Ces symphonies ne sont pas le meilleur de Prokofiev : la V^e un peu délayée et languette, avec un andante sophistiqué, la VI^e moins élaborée, d'un coloris plus sombre, et où les «clefs de fa» jouent un grand rôle; dans le dernier mouvement, la superposition du babillage alerte des violons et des bois aigus et de la lourdeur des graves (cordes, bassons, cuivres, timbales) rend bien sous la sûre baguette de Mravinsky. Baudo traduit avec pertinence la tension qui imprègne la V^e.

© **HAENDEL** : *Concerti grossi op 6, n°1 en sol, 2 en fa, 6 en sol min, 7 en si bém, 10 en ré min*. Les Arts Florissants, dir. William Christie. 1 CD Harmonia Mundi HMC 901507. Enr. num. 1994.

L'op. 6 compte 12 concertos. Ils furent, dit-on, écrits chacun en trois jours, et créés en 1739 à Londres. Visiblement inspirés de Corelli, ils contiennent une grande variété thématique, et certaines pages, comme la Musette du n°6 ou le Largo du n°2, sont magnifiques. Interprétation

précise, avec une bonne mise en place des ornements, du nerf allié à de la tendresse, soulignée par la sonorité baroque des violons.

© **STRAVINSKY** : *Symphonie en ut*. Orchestre Philharmonique Tchèque, dir. Vaclav Neumann. *Symphonie en trois mouvements*, Orchestre Symphonique de la Radio télévision de l'URSS dir. G. Rozhdestvensky. *Symphonie de Psaumes*, Chœur Philharmonique de Prague, Orchestre Philharmonique Tchèque, dir. G. Rozhdestvensky.

1 CD Praga PR 250 063. Enr. 1970-83-77.

Seule la 3^e œuvre témoigne d'une inspiration élevée. Les autres, - enregistrées en live -, sont très inférieures en qualité musicale aux ballets. *La Symphonie en ut* est bien pataude en son développement. De celle en trois mouvements retenons le 3^e expressif et intéressant. Les deux grands chefs sont irréprochables.

© **JOLIVET** : *L'Oeuvre pour orchestre à cordes*. *Symphonie pour cordes* (1961), Yin-Yang (1973), Adagio (1960), *La Flèche du Temps* (1973), *Andante* (1935). Orchestre des Pays de Savoie, dir. Mark Foster. 1 CD Timpani 1C 1027. Enr. num. 1994.

A part l'*Andante*, il s'agit de premières au disque. Les sonorités souvent abruptes de l'élève de Varèse, le caractère très modulant de son discours sont toujours compensés par une construction architecturée, et sous-tendus par une rythmique très organisée. Même s'il ne s'agit pas de grands développements beethoveniens, l'auditeur garde des repères grâce à la profusion de courtes formules mélodiques et harmoniques. Avec l'*Andante*, l'*Adagio* est la plus spontanément audible des pièces; illustration du tableau du Greco «L'Enterrement du Comte d'Orgaz»,

elle est lyrique, dans une ambiance mystérieuse. Les deux œuvres de 1973, année de la mort de Jolivet, elle le montre se débarrassant d'une grande part de sa complexité créatrice et *La Flèche du Temps*, très dépouillée de l'agressivité coutumière, est presque un retour à la sérénité, mise à part l'agitation finale, sorte d'apogée expressive et rythmique. Très bon travail de l'orchestre.

CHANT ET ORCHESTRE

© **DELAISTIER (Maurice, né en 1951)** : *Liturgies pour solistes, chœur et orchestre, Choral et Danse pour orchestre à cordes, Mouvement pour orchestre symphonique junior, Taïna trio pour piano, violon & violoncelle*. Ensembles et solistes du Conservatoire d'Oyonnax.

1 CD Nota Bene NB 0195. Enr. num. public 1994.

Il s'agit du produit d'un an de résidence à Oyonnax dont a bénéficié le compositeur en 93/94 à la suite d'un concours. Excellente formule qui permet à un créateur de travailler «à pleine pâte». S'étant mis à la portée de groupes comprenant souvent des élèves ou des amateurs, Delaistier semble avoir tant de choses à dire que son discours est d'un intérêt soutenu. Héritier du passé, - ça et là on croit percevoir Richard Strauss (*Danse*), Fauré (*Agnus Dei*) voire Saint-Saëns (*Danse*) -, il n'en a pas moins beaucoup d'invention, il a le sens du silence (il sait prendre son temps), des combinaisons orchestrales astucieuses et expressives. Sa musique est «contemporaine» sans agressivité. Ses Liturgies, notamment le Kyrie et le Sanctus, sonnent admirablement. Tous les nombreux interprètes ont bien œuvré pour que ces créations soient une réussite, cela prouve la haute qualité de nos écoles régionales.

Il ne faudrait pas que ce CD passe inaperçu : Delaistier est un vrai musicien.

© **PROKOFIEV** : *Alexandre Nevski, Lieutenant Kijé*. Ewa Podles, mezzo. Chœur Académique d'Etat de Lettonie, Orchestre National de Lille, dir. J.-C. Casadesus.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901523. Enr. num. public 1994.

L'héritage de Borodine et Moussorgski est évident : les chœurs de Nevski, notamment «Debout, peuple russe», pourraient figurer dans Boris Godounov. Cette superbe cantate tirée du film d'Eisenstein est très dramatique, la Bataille sur la glace est un modèle de suspense musical. Mme Podles chante avec sentiment la belle lamentation «Le Chant des Morts». *Lieutenant Kijé* devait, en 1933, être un film de Feinzimmer d'après une nouvelle de Tyniano, et qui ne fut jamais tourné. C'est l'histoire d'un soi-disant officier figurant à tort sur un ordre du jour de l'armée de Paul

Ortega, dont les origines gitane et levantine se sont mélangées du flamenco catalan (elle vit à Barcelone). Cette voix brute et rauque contraste bizarrement avec la partie instrumentale très élaborée et racée. Lorca-poète se doublait d'un Lorca-musicien de qualité. Superbe interprétation d'*El Corregidor* (ancien titre du «Tricorne»), rendant justice au caractère national de la musique. Excellente baguette de Pons, à la tête de l'effectif réduit d'origine (4 violons, 1 alto, 1 violoncelle, 1 contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, piano), tour à tour nerveuse ou charmeuse. Le chant du coucou est bien interprété par Mme Serra.

© **HAYDN** : *Stabat Mater*. Barbara Bonney, sop, Elisabeth von Magnus, ms, Herbert Lippert, tén, Alastair Miles, b. Arnold Schoenberg Chor, Concentus musicus Wien, dir. N. Harnoncourt.

1 CD Teldec 4509-95085-2. Enr. num. 1994.

Moins connu malgré son succès originel que ceux de Pergolèse ou Rossini, ce *Stabat*, créé en 1771 à Vienne, comporte des pages de haute volée comme le chœur *Quis est homo*, l'introduction de *Fac me vere*, le quatuor *Virgo virginum*, digne de Mozart, *Flammis orci* imploration pressante de la basse avec partie orchestrale intense, *Quando corpus d'un superbe hiératisme*.

L'ensemble des interprètes est excellent.

© **CHABRIER** : *Une Education manquée. Fisch-Ton-Kan. Vaucochard et Fils 1^{er}*. Mireille Delunsch, Brigitte Desnoues, sop. Jean-Louis Georgel, Francis Dudziak, bar., Christian Mehn, tén. Ensemble Vocal, Collegium Musicum de Strasbourg, dir. Roger Delage.

1 CD Arion ARN 68252. Enr. 1992.

Fruits de la collaboration de Chabrier avec Verlaine son ami, les deux dernières œuvres sont l'objet d'un 1^{er} enregistrement au disque. Les

textes de ces opérettes sont farfelus, la musique est malicieuse. *Fisch-ton-Kan* est orchestré par Delage, qui aurait pu ajouter à la chinoiserie du livret avec la panoplie des percussions ad hoc. *Vaucochard* est inachevé mais orchestré par Chabrier. Comme on ne comprend pas tous les mots, notamment chez les cantatrices, par ailleurs excellentes vocalistes, ni les intrigues (s'il y en a...) on est surtout séduit par l'art de Chabrier. Dans *Une Education manquée*, bien chantée et bien dirigée, regrettons (sans reprendre la querelle concernant le rôle de Gontran interprété par un travesti difficilement crédible de nos jours) que les jolis timbres de Mmes Delunsch et Desnoues soient si ressemblants.

© **DVORAK** : *Sainte Ludmila*. D. Sounova-Broukova (Ludmila), D. Drobkova (Svatava), L. M. Vodicka (Borivoj), A. Svorc (Ivan), L. Vraspir (paysan), Chœur et Orchestre de la Radio de Prague, dir. Vaclav Smetacek.

2 CD Praga PR 250 059.60. Enr. publ. 1984.

Ste Ludmila, fille d'un prince serbe, mariée au Prince de Bohême Borijov, baptisée en 874, fut assassinée en 920 par sa belle-fille veuve de son fils Vratislav et mère de Venceslav (le saint) qui prendra le pouvoir et sera lui-même tué par son frère Boleslav... L'oratorio narre la conversion et le baptême de Borijov et de tout le peuple à l'initiative de Ludmila. L'intrigue statique laisse la primauté à la musique, tonale et romantique à souhait, toute de grandeur et de noblesse, efficace dramatiquement. Elle fait une large place aux chœurs. L'œuvre qui remporta un triomphe lors des créations à Leeds et à Londres en 1886 mériterait un meilleur groupe de solistes notamment pour le rôle d'Ivan. Très bons sont les ensembles.

© **TROUBADOURS** : *Cantigas de Santa Maria*. Clemencic Consort.

4 CD Harmonia Mundi 2901524-27. Enr. 1977 & 76.

Voici une importante somme sur l'art des troubadours des XII^e et XIII^e siècles, tant les Occitans (Peirol, B. de Ventadorn, R. de Vaqueiras, Comtesse de Dia, Azalais de Porcairagues, Folquet de Marselha, G. de Cabestanh, Marcabrun, R. de Miraval et le célèbre Jaufre Rudel)

© Warner classics



Nikolaus Harnoncourt

1^{er} et qui aura une vie fictive dont cette suite évoque cinq épisodes. La musique s'apparente au Stravinski de *Petrouchka*. Casadesus rend avec élan le caractère dramatique de ces œuvres.

© **FALLA** : *El Corregidor y la Molinera*. **GARCIA LORCA** : *Canciones españolas antiguas*. Ginesa Ortega, cantaora, Olga Serra, sop., Orquesta de Cambra Teatre Lliure, dir. Josep Pons.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901520. Enr. num. 1994.

Après *L'Amour sorcier*, on retrouve la voix étrangement rustique de Mme

que les Espagnols (les Codex, réalisés à la cour du roi de Castille Alphonse le Sage, semblent ne pas mentionner de noms d'auteurs pour ces Cantigas, écrits en galicien et qui narrent des légendes mariales). Les influences sont multiples : juive, arabe (la musique mauresque transitant par l'Espagne jusque dans le midi de la France, et nos troubadours, réciproquement, bienvenus à la cour de Castille) évidente dans les cantigas «Pois äos seus que ama» ou «Virgen Madre groriosa», genre de mélodie apparentée à ce que chante sœur Marie Kérouze de nos jours... Certains cantigas sont beaucoup plus savants que nos «cansos» occitans. Remarqué un contre-ténor très nuancé et musical. Prise de son stéréo très tranchée gauche-droite. Les nombreux instruments anciens, tels que chirimia gigante, zarb, tabor, bûche, chitarra saracenic rubeba, tambour-calice, gaita gallega, rabe morisco, darabucca cistola, sans parler des vieilles ou rebecs plus connus mériteraient une documentation illustrée. Un album de qualité.

© **ROSSINI** : *La Cenerentola*. Jennifer Larmore (Cenerentola), Raul Gimenez (Ramiro), G. Quilico (Dandini), A. Corbelli (Magnifico), A. Scarabelli (Clorinda), L. Polvorelli (Tisbe), A. Miles (Alidoro), Chœur et Orchestre de l'Opéra Royal de Covent Garden, dir. Carlo Rizzi.
2 CD TELDEC 4509-94553-2. Enr. num. 1994.

Rizzi conduit avec doigté et finesse sans l'excès d'acuité qu'on met souvent dans la musique de Rossini. Mme Larmore a un beau timbre de mezzo, vocalise bien, et sait tenir ses aigus piano «en suspension». Elle est bien entourée, entre autres par le beau ténor Gimenez, à l'aigu sonore mais capable de jolis sons filés. L'ensemble est vivant, alerte, très musical.

© **LEHAR** : *La Veuve Joyeuse*. Cheryl Studer (Hanna), Boje Skovhus (Danilo), Barbara Bonney (Valencienne), Rainer Trost (Camille), Bryn Terfel (Mirko Zeta), Chœur Monteverdi, Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. J. E. Gardiner.
1 CD Deutsche Grammophon 439 911-2. Enr. num. 1994. (V.O. allemande).

La partition prend toute sa valeur

au symphonique. On entend des pages presque toujours coupées en France, comme le duo du cavalier, pourtant intéressant musicalement ou le joli dialogue «Nein, nein» avant l'air de Camille. Très bonne distribution do-



Jennifer Larmore

minée par Mme Studer et surtout le ténor Trost, qui chante avec une grande finesse et doit être excellent mozartien. Gardiner mène la danse avec brio et charme.

© **PURCELL & BLOW** : *With charming Notes*. Christine Brandes, sop. Arcadian Academy, dir. Nicholas Mc Gegan.
1 CD Harmonia Mundi HMU 907167. Enr. num. 1994.

Quinze pièces de Purcell, dont deux Sonates en si bémol et fa et une Pavane, et 12 chansons très caractéristiques de cet art du 17^e siècle, dont le N°14, «When first Amintas» sur un texte gentiment coquin en demi-teinte. Les trois chants de John Blow ont un style plus populaire. Mme Brandes a une jolie voix.

MUSIQUE DE CHAMBRE ET INSTRUMENTS SOLISTES

© **REGER (Max)** : *2^e Sonate p. et clar. op 49 n°2 en fa dièse min. Quintette clar. et cordes op 146 en la*. Quatuor Anton, S. Kanoff, cl, P.Coker,
1 CD Accord 204432. Enr. num 1992.

Fils spirituel de Brahms, Reger a poussé loin l'art de la modulation, pas

vers l'atonalité qui dérange une écoute habituée aux repères des structures mélodiques et harmoniques traditionnelles. Cette versalité, savamment mise en œuvre certes, tient souvent lieu d'inspiration au détriment du développement et de l'expression, exception faite pour le Largo du quintette, une des dernières œuvres de Reger, magnifique de simplicité et d'émotion. Belle interprétation.

© **L'ART DE LA VIOLA BASTARDA** : Bassani, Bonizzi, Corelli, Dalla Casa, Ortiz, Rogniono, Ruffo, Sandrin, de Selma. Sophie Watillon, viole de gambe.
1 CD Ligia Digital Lidi 0106020. Enr. num. 1994.

Ici entourée d'un violon, d'un violoncelle, d'une harpe, d'un luth, d'un clavecin, de 2 violes de gambe et d'une chanteuse cette *bastarda*, nous dit-on, relève d'un art de virtuosité qui fait entendre en une seule ligne mélodique les diverses parties originales d'une composition polyphonique... Ces musiciens consciencieux ont bien assimilé le style de ces œuvres de chant et danse en Italie des 16^e et 17^e siècle, jusque dans la célèbre *Follia* de Corelli.

© **BACH** : *Le Clavecin bien tempéré, 2^e livre, BWV 870-893*. Blandine Verlet.
2 CD Astrée E 8539. Enr. num. 1994.

Une bonne version de référence, très respectueuse de la lettre.

INSTRUMENTS SOLISTES

© **DEBUSSY** : *L'Oeuvre pour piano, vol. 2. Préludes, Livres 1 et 2*. Jean-Louis Haguenaer.
2 CD Ligia Digital Lidi 0103023/24-95. num. 1994.

Quelques célébrités : *La Fille aux cheveux de lin, la Cathédrale engloutie ou Feux d'artifice*. Haguenaer possède le toucher et la virtuosité adéquats, et excelle dans la traduction de la pensée debussyste. L'ostinato du *Vent dans la plaine*, l'enjouement des *Fées sont d'exquises danseuses*, l'humour de *l'Hommage à S. Pickwick esq.* où est cité le *God save the King*, l'agitation des *Tierces alternées*.

© **FRANCK** : *Oeuvres pour orgue* : 3 *Chorals, Cantabile, Pièce héroïque* : Jacques Amade (Grandes-orgues, Cavallé-Coll de l'Abbatiale St-Ouen de Rouen).

1 CD Chamade CHCD 5626. Enr. num. 1994.

Amade sait mettre en valeur les riches sonorités de l'instrument. Les chorals sont les dernières œuvres de Franck. Par leur parti-pris modulant, ils «ont déjà un pied» dans le XX^e siècle.

© **MOZART** : *Divertimenti pour trois cors de basset* (N° 1 à 5) K 439 b.. L'Harmonie bohémienne : Gilles Thomé, Gili Rinot, Lorenzo Coppola. 1 CD Pierre Vèrany PV 795021. Enr. num. 1994.

Le cor de basset de Theodor Lotz, dont Gilles Thomé, lui-même formé à la facture, a fabriqué des copies utilisées ici, est ce curieux instrument viennois dont les 2 parties en bois forment un accent circonflexe, avec un pavillon en entonnoir. Le son de clarinette est velouté, surtout dans le grave. Bien fait pour les mouvements lents, les beaux larghetto et adagio du n° 4 par ex., il permet aussi la gaieté du Rondo du n° 1. Très bon document, bien fait.



Gilles Thomé

© **JOLIVET, DESENCLOS, CHAYNES, TOMASI** : 4 *grands concertos français pour trompette*. Eric Aubier, Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Marius Constant.

1 CD Pierre Vèrany PV 795022. Enr. num. 1988.

Ces 4 œuvres ont en commun la concision. Chez Jolivet, beaucoup de

fantaisie et de liberté, des rythmes jazzy, des glissandos, une percussion abondante; on pense parfois à Gershwin. Chez Desenclos, un fameux sens du développement et de la mélodie. On sent l'influence bénéfique de Debussy. Beaucoup d'exigence pour le soliste. C'est très bien écrit et moderne sans outrance. Chaynes n'a pas lui non plus rompu avec la musique architecturée et sait, dans le mouvement lent, faire chanter la trompette qui dialogue avec l'orchestre. Tomasi est tour à tour élégiaque et animé; c'est savamment orchestré. Belle entreprise de l'habile virtuose qu'est Aubier, à la riche palette sonore, qui entreprend «une longue série consacrée à une évolution stylistique de la trompette». Ce CD est un bel hommage des interprètes à la vraie musique française du XX^e siècle.

© **PERLE** (George, né en 1915) : *Concerto n° 2 pour piano et orchestre, 6 Etudes pour piano solo*.

DANIELPOUR (Richard, né en 1956) : *Metamorphosis pour piano et orchestre*. Michael Boriskin, Utah Symphony, dir. Joseph Silverstein.

1 CD Harmonia Mundi 907124. Enr. num. 1993.

Perle : écriture très travaillée, harmonie très personnelle, fantaisie, idées toujours développées, même brièvement. Le concerto est de 92. Les *Etudes* (73-76) requièrent une grande virtuosité. La 4^e pourrait être d'un Schumann du XX^e siècle. Danielpour ne manque pas d'inspiration (*Apotheosis*) ni de puissance. Remarquable exécution du soliste et de l'orchestre.

© **GIULIANI** : *Duo Concertante op 25*. **PAGANINI** : *Gran Sonata, Sonata concertata*. Monica Huggett, violon, Richard Savino, guitare.

1 CD Harmonia Mundi 907116. Enr. num. 1993.

Le violon «boyauté» a un son d'alto dans le grave et le médium. Je n'aime pas beaucoup les sons renflés (on entend d'ailleurs parfois pire) ni certains glissandos. Joli est le *Rondo* de Giuliani au rythme de tarentelle. Le Paganini que voici est loin de ses pièces acrobatiques : c'est simple et classique, la *Grande Sonate* est plutôt une œuvre pour guitare avec accompagnement de violon!

En bref

Ricercar a fait paraître en 9 CD l'œuvre de **Guillaume Lekeu** pour le centenaire de sa mort, en des interprétations soignées et une réalisation effectuée au Conservatoire de Liège. Excellent panorama de la brève production d'un créateur doué, mort à 24 ans.

Signalons la collection **Fonti Musicali** (Traditions du Monde) qui a pour but la récolte et la conservation des patrimoines culturels. Reçus 2 parutions du Zaïre : *Kiti Na Mesa* FMD 197 et *Ekonda* FMD 300-301.

Le vol. 2 des *Cantates Romaines de Haendel* par Il Teatro Armonico dir. A. de Marchi, avec Maria-Christina Kiehr, sop. et Andreas Scholl, contreténor, alternant adroitement tendresse et alocrité. (Accord 204212. Num 93). Un beau *Palestrina* (*Musiques pour Saint Jean*) par l'Ensemble Vocal Sagittarius et l'Ensemble La Fenice dirigés par Michel Laplenie (Accord 203662. Num 93). L'*Ensemble Organum*, dir. Marcel Pérès, s'est associé avec les chanteurs amateurs corses de «E Voce di u Cummune» pour produire des *Chants corses des manuscrits franciscains des XVII^e et XVIII^e siècles*, ce qui ne va pas sans une certaine beauté rustique.

Chez Harmonia Mundi, la superbe luthiste Paul O'Dette dans *Dolcissima et amorosa* (F. da Milano, Borrono, da L'Aquila, da Ripa) 1 CD 907043 num 1990-92, le clavecin précis de Kenneth Gilbert dans *8 Suites de Purcell*, d'une belle pureté de style, 1 CD 901496 num 1993, *5 Sonates en Trio de C.P. Bach* par l'excellent London Baroque, 1 CD 901511, un fameux Nicolas Matteis, *Ayres for the violin, Suites et Sonates* vol. 2 par The Arcadian Academy, dir. Nicholas Mc Gegan, gentiment baroque, jamais figé, 1 CD 907108, des *Trios de Beethoven* (*Pianoforte, v. et vclle n° 3 op. 1 n° 3 en ut min et n° 8, op. posth. 154, Gassenhauer-Trio, pf, clar, vclle op 11*), par Wolfgang Meyer, cl., Patrick Cohen, pf., Erich Höbart, v., Christophe Coin, vc., sobres et classiques, 1 CD 901475, num 1993, les *Sonates en trio BWV 525, 527, 529, 530, BWV 1031 de Bach*, version flûte à bec par la grande spécialiste Marion Verbruggen, à la virtuosité impeccable, accompagnée par Mitzi Meyerson au clavecin, 1 CD 907119, num 1993.



Concours

■ La ville du Havre, en collaboration avec le Conservatoire national supérieur de musique de Paris propose son **6^e Concours international de composition pour orchestre d'harmonie pour big band de jazz**. Inscription jusqu'au 1/06/95 ; date limite d'envoi des œuvres : 1/12/95 ; éliminatoire en décembre 1995 ; finale en 1996.

6^e concours international de composition de la ville du Havre, orchestre d'harmonie de la ville du Havre, B.P.5045, 76071 Le Havre cedex. Fax : (33) 35 45 58 07.

■ L'Harmonie Ste Cécile de Caraman (31) fêtera le centenaire de sa création au cours de l'année 1996. A cette occasion, un **concours de composition pour harmonie** (niveau 2^e division, 2^e section), doté de 10 000 F de prix est ouvert pour la création d'un morceau de concert d'une durée de 5 à 10 minutes, correspondant aux festivités d'un centenaire. Date de dépôt des œuvres fixée au 1/11/95.

Mlle Geneviève Rousse, Harmonie Ste Cécile, 27 rue de Reims, 31460 Caraman.

■ Une audition s'adressant à des candidats(es) âgés(es) de 17 à 24 ans ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national aura lieu prochainement pour le **recrutement** d'un(e) militaire du rang technicien jouant de la clarinette sib. Epreuves : exécution au choix parmi, *Trois pièces* de Stravinsky, *Arlequin* de Cahuzac et *Naissance d'un papillon* de Desportes et une lecture à vue sur clarinette sib. Cette avis d'audition est valable pendant 6 mois.

Monsieur le chef de musique de la région aérienne Méditerranée, B.P. n°3, 13 898 Aix en Provence Armées, (envoyer demande de candidature et C.V.)



Salons

■ Riche d'une douzaine de facteurs d'instruments, la Seine Saint-Denis dispose d'un potentiel rare dans ce domaine, du clavecin à la flûte à bec,

du piano à l'accordéon. **Les journées de la facture instrumentale** se dérouleront dans tout le département du 9 au 30 mai et permettront de découvrir les ateliers, de suivre des conférences ou pratiquer un instrument.

Conseil général de Seine St-Denis, Journée de la facture instrumentale, service de la culture, BP 193, 93003 Bobigny cedex.



■ **Le Salon de la musique** ne pouvait rester plus longtemps loin des accords de sa sœur cadette la *Fête de la musique*, c'est pourquoi 1995 voit le rapprochement de ces deux événements. Pour son XX^e anniversaire, **Music'Expo** entre dans le rythme de la Fête de la musique avec l'accueil gratuit du public le 21 juin et donnera la cadence de 19h à 23 h dans une ambiance estivale à travers une série de concerts rock, jazz et variété. Le maître mot du salon 95 s'articulera autour de « musicien-instrument », que le musicien soit star, amateur ou débutant avec des concerts sur chaque stand et à toute heure. A noter, Tagg hall, un espace unique situé à l'entrée du salon réservé aux musiciens amateurs d'aujourd'hui... professionnels de demain.

Music'Expo, tél. : (16-1) 49 53 27 00.



Stages

■ Sous l'égide de l'U.F.F., la Fédération d'Alsace organise un **stage national pour batterie-fanfare** du 28 août au 3 septembre 1995. Pour l'occasion une importante action contribuant au renouvellement du répertoire pour B.F. est mise en place. 5 pièces de styles différents, commandes de l'État seront travaillées, en présence des compositeurs. Ce stage se déroulera au Centre polynumérique de Haute Alsace, Dominicains de Guebwiller (68). Il est destiné aux musiciens (trom-

pette, clairon, cor, basses, contrebasse, tambour et percussion), chefs de pupitre et chefs.

Astride Jund, tél. : 89 22 68 18. C.D.M.C, Hôtel du département, 7 rue Bruat, B.P. 351, 68006 Colmar Cedex.

■ Guy Dangain directeur artistique des **Rencontres musicales du Tarn** à Castres, professeur au C.N.S.M. de Paris, concertiste international, organise comme chaque année, une académie d'été du 17 au 28 août 1995. Il sera entouré de prestigieux artistes comme Georges Alirol, flûte ; Jean-Claude Jaboulet, hautbois ; Régis Poulain, basson ; André Cazalet, cor. Guy Dangain enseignera la clarinette pendant ces rencontres. Il y aura plusieurs concerts exceptionnels et des conférences sur la musique et l'orientation musicale.

Rencontres musicales du Tarn, B.P. 212 Castres cedex 81104, tél. : 63 59 18 29, le soir 63 59 96 18.

■ Le centre culturel de Valprisas (43) propose un **stage d'initiation et de perfectionnement pour clarinettes** du 1^{er} au 10 juillet sous la direction de Marcel Ancion. Ce stage est destiné aux débutants mais aussi aux clarinettes confirmés désireux de se perfectionner.

Centre culturel de Valprisas, 43210 Valprisas, fax. : 71 66 97 01.

■ **Le stage international de mandolines**, musique de chambre et direction d'orchestre à plectres, orchestration, direction Juan Carlos Munoz aura lieu du 17 au 23 juillet à Le Chêne-la-Reine en Champagne. Il s'adresse aux musiciens professionnels, étudiants, amateurs désireux de parfaire la technique instrumentale et l'interprétation Juan Carlos Munoz, 13 rue Clair-Chêne, L-4061 Esch-Alzette, Luxembourg, tél. : 55 56 21. Date limite d'inscription : 10/06/96.



Concerts

■ Après 35 années passées à diriger l'**Orchestre symphonique de Tours**, Florian Hollard donnera ses deux concerts d'adieu à la tête de sa formation le dimanche 21 mai au Grand

théâtre de Tours, en après-midi et en soirée. Il dirigera le *Boléro* de Ravel, la *Création du nouveau monde* de Milhaud et la *Symphonie Fantastique* de Berlioz.

O.S.T., 34 rue de la Scellerie, 37000 Tours, tél.: 47 21 60 85.

■ **La Musique des Equipages de la Flotte de Toulon** participera au 2^e Printemps musical européen de Toulon et du Var, le 26 mai prochain en la salle du Zénith Oméga de Toulon à 20 h.. Autre rendez-vous printanier, le 28 mai à Lauris (84).

La Musique des équipages de la Flotte de Toulon, centre Malbousquet, B.P. 67, 83800 Toulon/Naval, tél. : 94 02 01 28.

■ **L'orchestre international de Paris**, symphonique, créé à l'initiative du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S.) de Paris est composé de 70 musiciens étrangers boursiers et anciens boursiers du gouvernement Français, issus des 5 continents. Tous sont étudiants dans des conservatoires de haut niveau. Ils donneront le 11 juin prochain, un concert au grand amphithéâtre de la faculté de droit, 92 rue d'Assas à Paris, à 17 h. Au programme un Festival Mozart avec : le *Concerto pour cor n°3 en Mib M K447* et le *Requiem pour solistes, chœur et orchestre*, direction Daniel Couderd avec la participation du Chœur du Campus d'Orsay.

C.E.S.F.O., bât. 304, université Paris, Sud centre d'Orsay, 91406 Orsay cedex, tél. : (16-1) 69 41 70 50.



Festivals

■ Pour sa 15^e édition, le **Festival d'Auvers sur Oise** laisse libre cours à la voix, le piano, la musique de chambre et l'opéra. Il se déroulera du 18 mai au 1^{er} juillet 95 et accueillera certaines personnalités qui ont déjà eu l'occasion de participer à cette manifestation comme Michel Corboz accompagné par l'ensemble vocal de Lausanne et l'ensemble orchestral de Paris pour la soirée d'ouverture le 18 mai. Autres points forts, les Acadé-

mies de chant de Gabriel Bacquier du 2 au 5 juin ... une soirée d'exception le 15 juin avec Alexandre Lagoya qui parcourra l'Espagne en compagnie d'Albeniz, Sor, De Falla... La nuit des voix, le 17 juin, au profit des associations du Val d'Oise pour l'aide à l'autisme, avec Elisabeth Cooper entourée de jeunes talents lyriques. Puis le 25 juin la Fête de la musique d'Auvers aura pour thème *la Musique de kiosques au temps des impressionnistes avec les harmonies et les instruments à vents*. En matinée et après-midi, concerts avec l'ensemble des cuivres de Montreuil dirigé par Eric Aubier, et la B.-F. de la Musique de l'Air et pour terminer cette rencontre un grand concert «Vents en fête» à 17h30 cour d'honneur du Château de Mery sur Oise avec l'orchestre de la Police Nationale dans des œuvres pour harmonies et solistes (E. Aubier, tr.; Ph. Legris, tuba; J.-Y. Fourmeau, saxo; M. Arrignon, clar.; J.-J. Justafé, cor; Chr. Lardé, fl.; G. Millière, tromb.).

Festival d'Auvers sur Oise, tél. : (16.1) 30 36 77 77.



■ **La 22^e édition du Festival de musique de Sully sur Loire** se déroulera cette année durant les 4 week-

ends du mois de juin du 3 au 24. La programmation 95 est consacrée exclusivement au répertoire classique avec des œuvres majeures servies par des grands solistes Français comme M. Beroff, J.-Ph. Collard, F.-R. Duchable... et des ensembles nationaux, comme la Grande écurie et la Chambre du Roy, l'Ensemble vocal a sei voci, l'Orchestre symphonique Français et l'octuor de France. La voix sera présente avec le haute-contre Dereek Lee Ragin et le baryton basse Ruggero Raimondi. Le tricentenaire de la mort d'Henry Purcell donnera lieu à une journée qui lui sera entièrement consacrée.

Festival international de Sully, BP 58, 45600 Sully-sur-Loire, tél. : 38 36 29 46.

■ **Les 8^e Rencontres lyriques de Luchon** réuniront les étudiants des conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon ainsi que les élèves en fin de cycles des conservatoires nationaux et écoles de musique de

toutes la France du 8 au 23 juillet 1995. Pour permettre au public de découvrir ces jeunes talents quatre concerts gratuits sont au programme les 11,14,18 et 23 juillet sous le kiosque à musique du Parc thermal avec des extraits de l'opérette, *la Fille de madame Angot* ainsi qu'un programme symphonique avec Debussy, Fauré et Ravel, direction Nathalie Marin. La finale de ces rencontres se déroulera au Théâtre Napoléon III, avec des extraits de la *Clémence de Titus* de Mozart et des *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach, les 21 et 22 juillet.

Office du tourisme de Luchon, tél. : 61 79 21 21.

L'orgue instrument aux mille visages ... Tel est le propos de cette 2^e édition des **Journées des Orgues en Haute-Garonne** qui se dérouleront du 26 avril au 3 juin. Un vaste panorama du répertoire pour et avec orgue permettra au public de mieux connaître ou découvrir la richesse organistique de son patrimoine départemental. Cette manifestation permettra également aux élèves des collèges de Haute Garonne de partir à la découverte de l'instrument-roi grâce à un dispositif d'animations scolaires.

Point info orgue, 7 rue Jules Chalanda, 31000 Toulouse, tél. : 61 21 31 00.



Nouvelles du Monde

■ **Sonnenberg (Allemagne)** accueillera du 18 au 28 juillet la **14^e Semaine musicale internationale**. Bien connue pour son cosmopolitisme, cette semaine sera marquée par la diversité de musiques vocale et instrumentale. Pourront y participer les jeunes européens de plus de 16 ans. Chaque participant devra choisir une activité principale «orchestre ou chorale», les ateliers annexes étant libres. Au programme de la session d'orchestre : une symphonie de Beethoven et un mouvement de concerto. Pour la session chorale, des œuvres de Giovanni Palestrina, ... Brahms, et des spirituels. Inscriptions jusqu'au 1/06 *Arbeitskreis Musik in der Jugend (A.M.J.)*, *Ardersheimerstraße 60 - D- 38304 Wolfenbüttel*, tél. : (19-49) 53 31 46 016.

■ L'office Franco-Allemand pour la jeunesse propose une **session chorale et linguistique franco-allemande** du 10 au 16 juillet 96 à Weimar (Allemagne). Ce stage s'adresse aux choristes Français et Allemands de 16 à 26 ans désireux de chanter le répertoire variés des deux pays et dans les deux langues.

A.M.J., Adersheimerstraße 60, D - 38304 Wolfenbüttel, tél. : 19 49 / 53 31 46 016. Date limite d'inscription : 22/05/96

■ La 30^e Fête fédérale de musique d'Interlaken (Suisse) est organisée cette année aux sons de la devise : «une fête de musique organisée par des musiciens pour des musiciens». Elle aura lieu du 14 au 16 et du 21 au 23 juin 1996 avec au programme un concours de musique de marche avec un morceau imposé et un morceau au choix.

30^e Fête fédérale de musique 1996, case postale 5, CH 3800 Interlaken, infofax.: 036 23 56 10

■ L'institut Européen de chant choral (Luxembourg, Namur, Metz) avec d'autres institutions spécialisées organisera en septembre prochain à Luxembourg dans le cadre de «Luxembourg, ville européenne de la culture» un important colloque international «**Musica choralis 2 000**». De nombreuses conférences, ateliers d'études traiteront des problèmes de répertoire, des recherches phonétiques, des techniques vocales non occidentales et classiques ainsi que les nouvelles méthodes pédagogiques. Une journée entière sera consacrée à la pratique amateur, à la création et à la pédagogie destinée aux enfants.

Institut européen de chant choral (INECC), 57 rue Chambièrre, 57000 Metz, tél. : 87 30 52 07

■ Le **Concours International de percussion de Luxembourg** organisé par le conservatoire de la ville de Luxembourg se déroulera le 4 octobre 1995 et accueillera les candidats âgés de moins de 32 ans au 1/09/95.

Concours international de percussions Luxembourg (I.P.C.L., Françoise Ferry, 21 rue J.-Pierre Sauvage, 2514 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscriptions jusqu'au 31/05/95.



Éditions



■ Dans l'ouvrage **Les Années folles et le Jazz band**, Francis et Henri Porret rendent hommage à leur père Julien Porret, musicien bien mal connu, même si aujourd'hui sa notoriété n'est plus à faire dans l'émergence du jazz Français. Mais ce livre-témoignage est aussi et surtout le parcours d'un musicien du 20^e siècle. Cornettiste de formation, trompettiste, pianiste, compositeur de jazz, éditeur de musique, pédagogue ... sa carrière évolue avec le contexte de l'époque et c'est avec beaucoup d'intérêt que le lecteur découvre le périple d'un musicien talentueux sa vie durant. Le livre s'y emploie avec beaucoup de précisions et d'anecdotes dans un contexte politique et familial.

Les Années folles et le Jazz band, Julien Porret, sa vie, son œuvre, Ed. de l'Envol, 04510 Le Chaffaut, tél. : 92 34 65 29.

■ Les Editions Pierre Lafitan remettent au goût du jour la musique de kiosque et proposent **Bouchonnerie**, fantaisie pour batterie-fanfare de Jacques Devogel. Hymne en hommage aux vigneron et à la joie, ce clin d'œil a été écrit à l'origine pour la B-F de Hautvillers (Marne). A noter l'originalité de cette pièce de 2'30'' qui utilise le débouchoir comme instrument de musique !

Bouchonnerie, pour batterie-fanfare, 2e et 3e divisions, Ed. Pierre Lafitan, 95880 Enghien les Bains, tél.: (16-1) 34 17 20 25.

■ En lien avec le Festival Messiaen, et à l'occasion de la 3^e année du décès du compositeur, la Paroisse de la Trinité édite un livre intitulé, **Olivier Messiaen, homme de foi. Regard sur son œuvre d'orgue**. Cet ouvrage est intéressant à plusieurs titres puisque c'est la première fois qu'un livre traite de l'œuvre pour orgue du compositeur sous ses aspects musical, spirituel et théologique et une série de témoignages de différentes personnalités ayant bien connu le Maître lui rendent hommage. Rappelons qu'en sep-

tembre les éditions Jade publieront un coffret de 7 CD compilation des concerts du Festival Messiaen proposant l'intégrale de l'œuvre d'orgue du compositeur.

Olivier Messiaen, homme de foi, Regard sur son œuvre d'orgue, édition Trinité-Média-Communication. Eglise de la Trinité, 3 rue de la Trinité, 75009 Paris, tél. : (16-1) 48 74 12 77.

■ J.-P. Bonami, animateur socio-culturel à la Marine nationale, collectionneur de «voix» et passionné d'art lyrique propose dans son ouvrage **Hortense Schneider** (1833-1920), le récit de l'irrésistible ascension d'une provinciale pour qui la rencontre providentielle avec Jacques Offenbach fut un véritable tremplin dans sa carrière. Très vite elle crée *la Belle Hélène* et devient *la Grande Duchesse*. *Hortense Schneider, Ed. Hérault, B.P. 14, 49360 Maulévrier ou J.-P. Bonami, «les libellules», rue de la République, 50110 Tourlaville, tél. : 33 43 76 56.*



A l'Écoute

■ Maître Roger Boutry a réalisé une **transcription pour orchestre d'harmonie du 1^{er} Concerto pour clarinette** (1811) de C.-M. Von Weber (1706-1826). Il a dirigé cette œuvre à Bruxelles pour un enregistrement avec Sylvie Hue en soliste et l'Orchestre d'harmonie de la Force Aérienne Belge (prise de son : Eurosound).

Cette version paraîtra dans le compact-disc Concertopera, actuellement en préparation aux Editions Martin.

■ **Coquetel Nature** constitue le premier CD publié aux éditions J.M. Fuzeau, spécialiste du domaine de l'éducation musicale, dans le cadre d'une collection qui à terme, en comptera six. Le répertoire choisi s'adresse à un très large public de l'enfant, aux parents, enseignants ... Chaque CD regroupera dix titres de chanson de genre différent, sur un thème donné, au répertoire original qui s'associe à un concept nouveau, celui de groupe-interprète à géométrie variable. *Coquetel nature, CD n° 2356, Ed. Fuzeau, 79440 Courlay, tél. : 49 72 22 13.*

Ch.B

**Centre Polyphonique Régional Rhône-Alpes
Fédération Musicale de Savoie**

Les Karellis (Savoie) du 3 au 8 juillet 1995

Stage de chant et réalisation chorale

Technique vocale, Direction de chœur,
Pédagogie de la voix.

Direction artistique : **Daniel Kawka**
Intervenants pédagogiques

M. Djémour, C. Fournier, M. Dupessey.

Accès choristes de tous niveaux, chefs de chœurs,
professeurs de musique et orthophonistes.

**Renseignements : Fédération Musicale de Savoie
79 62 51 05**

Condrieu (Rhône) du 8 au 14 juillet 1995

Stage de Technique Vocale et Interprétation

- niveau débutant et expérimenté -

PROFESSEURS

Dominique Merle, Catherine Molmerret

Myriam Djémour, Guy Lathuraz

Pianiste accompagnateur : Philippe Grammatico.

**Renseignements : Centre Polyphonique Régional
78 39 13 32**

**La bibliothèque de la
Confédération Musicale de France**



vous propose de nombreux
ouvrages : musique instru-
mentale (toutes disciplines),
conducteurs et enregistre-

ments pour orchestre d'harmonie, or-
chestre de fanfare, de plectres, d'accor-
déons, batterie-fanfare, big bands,
brass bands, chorales...

Tous ces documents sont consultables
sur place, dans les locaux du Centre
Culturel Albert Ehrmann, 103, Bd de
Magenta à Paris (10ème). Les services
proposés par la Confédération Musicale
de France sont gratuits.

❖ La Bibliothèque est accessible tous les jours
ouvrables de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

H . M . M . O .

vous propose de Fêter en Musique

Les 100 Ans du Cinéma

un très large éventail d'oeuvres pour

Orchestre d'Harmonie

*une liste impressionnante de Succès parmi lesquels
la Musique des Films*

ALADDIN
BATMAN
LA BELLE ET LA BETE
' BODYGUARD
CHORUS LINE
' DANSES AVEC LES LOUPS
EXODUS
FANTASIA
FORREST GUMP
' HOOK
HORIZONS LOINTAINS
' JAMES BOND 007
' JURASSIC PARK
LA LISTE DE SCHINDLER
LE LIVRE DE LA JUNGLE
' LOVE STORY
' LE MAGICIEN D'OZ
MAMAN J'AI RATE L'AVION
1941
' LA PANTHERE ROSE
LE PARRAIN
LA PETITE SIRENE
PHILADELPHIA
RETOUR VERS LE FUTUR
ROBIN DES BOIS
LE ROI LION
STAR TREK GENERATIONS
TOP GUN
WEST SIDE STORY
etc, etc ...

*Une version Orchestre Symphonique existe pour
les titres précédés du signe §.*

Documentation gratuite. Précisez votre activité musicale

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

88. Rue du Calvaire • 59510 - HEM (FRANCE)

Tel. 20 83 78 32 • Fax 20 82 83 91

Les 100 Ans du Cinéma

La Bibliothèque de la C.M.F. vous informe de ses nouveautés.
Ces documents sont consultables sur place, dans les locaux
du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, Bd de Magenta
75010 Paris, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

PIANO

- J. Charpentier : *72 études karnatiques* (Leduc)
A. Louvier : *14 pièces progressives pour piano, livre 2* (Leduc)
T. Escaich : *Les Litanies de l'ombre* (Leduc)
J.-C. Amlot : *Polymnie* (Martin)
V. Arzoumanov : *36 pièces faciles* (Billaudot)
Auteurs divers : *Ljadow* (Peters)
Ph. Delisle : *Impressions, sept duos à 4 mains* (Martin)
H. Dutilleux : *3 préludes* (Leduc)
A. Guélls : *Sonate* (Choudens)
C. Langevin : *Méditations symphoniques, op. 31* (Choudens)
J. Makholm : *Trois impressions* (Billaudot)
F. van Rossum : *Black and white, op. 40* (Millstone Publishing)
F. van Rossum : *Eglogue et conte bleu, op. 24* (Millstone Publishing)
Van Rossum Frederik : *In Memoriam Glenn Gould op.43* (Millstone Publishing)
Van Rossum Frederik : *Préludes 1,2 &3, book 1* (Millstone Publishing)
Van Rossum Frederik : *Préludes 4,5 &6, book 2* (Millstone Publishing)
Van Rossum Frederik : *Twelve Miniatures, op.10* (Millstone Publishing)
Van Rossum Frederik : *Waves op.51* (Millstone Publishing)

ORGUE

- R.M. Helmschrott : *Dans la lumière* (Leduc)

HARPE

- J.J. Werner : *Quatre préludes pour harpe* (Billaudot)

VIOLON

- C.Ph.E. Bach : *Sonate* (Peters)
J.-C. Amlot : *Clio* (Martin)
Auteurs divers : *Spielbuch* (Peters)
J. Devogel : *Différence* (Combre)
Ph. Durville : *Anamorphose* (Billaudot)
S. Kaufmann : *Suite Yiddish* (Leduc)
P. Méranter : *Grazioso* (Combre)

ALTO

- Mozart Léopold (trans) : *12 duos pour Alto* (Van de Velde)
Proust Pascal : *Les Toits Gris* (Combre)
Reverdy Michèle : *Chimère* (Billaudot)

VIOLONCELLE

- S. Prokofiev : *Sinfonia concertante* (Boosey&Hawkes)
K. et H. Colledge : *Fast forward, 21 pièces* (Boosey&Hawkes)
Folksongs Seven : *Iceland* (Ricordi)
J.-L. Petit : *7 préludes pour Vc. et P.* (Transatlantiques)
A. Piazzolla : *le grand tango pour Vc. ou Va. et P.* (Berben)
Recueil de traits d'orchestres : *Extraits d'Opéra et Répertoire d'Orch* (Schott)

- Schulhoff : *Sonate pour Vc. et P.* (Schott)
Ancelin Pierre : *Sonate pour Vc et P.* (Max Eschig)
Bleuse Marc : *Concerto pour Vc et Orch. (réd Vc et P.)* (Billaudot)
Recueil Divers Auteurs : *7 Sonatines pour Vc et P.(Z.13310)* (E.M.B.)

CONTREBASSE

- D.Lesur / J.-J. Werner : *Coll. Panorama, oeuvres contemporaines* (Billaudot)

FLUTE

- P.-Y. Artaud : *La flûte multiphonique, études* (Billaudot)
T. Böhm : *Larghetto, op.35* (Billaudot)
P. Leroux : *PPP* (Billaudot)
B. Fleurette : *A la rencontre de la flûte traversière, vol. 1* (Billaudot)
Ph. Rougeron : *l'Hibiscus*, (Leduc)
N. Paganini : *24 caprices, op. 1* (Leduc)

HAUTOIS

- L. Jadin : *Trois nocturnes (n°1), (Htb, Fl, Vi)* (Billaudot)
A. Girard : *11 pièces brèves* (Billaudot)
P. Proust : *Interlude* (Billaudot)

SAXOPHONE

- P. Proust : *Soir* (Billaudot)
C. Lauba : *Steady study on the boogie* (Billaudot)
J.-M. Defaye : *Six études* (Leduc)
Ch. Guillonnet : *Bal pour Baptiste* (Martin)
P.-M. Dubois : *10 préludes imaginaires (quatuor sax)* (Billaudot)

CLARINETTE

- P.-K. Klanac : *Etude du comportement humain en milieu acide* (Billaudot)
M. Carles : *Comme une improvisation* (Leduc)
A. Ghidoni : *Baladinette* (Leduc)
W.A. Mozart : *Adagio KV 411 2Cl et 3 cors de basset* (Billaudot)

BASSON

- Divers auteurs : *Pièces classiques (vol. 1, 2, 3, 4, 5)* (Billaudot)

COR

- D. Bourgue : *Techni-cor vol.4, Synchronismes* (Billaudot)
J.-F. Gallay : *12 grandes études brillantes, op.43* (Billaudot)
L.-F. Dauprat : *Duo* (Billaudot)
A. Voirpy / Ph. Queraud : *Premier voyage* (Lemoine)
J.-F. Gallay : *Grand quatuor, op.26 (4 cors)* (Billaudot)

TROMPETTE

- B. Andrés : *Périples* (Billaudot)

A. Kerr : *Trompettissimo* (Billaudot)
J. Naulais : *Horizons* (Billaudot)
G. Verdi : *Fantaisie brillante sur Don Carlos* (Billaudot)
G. Verdi : *Fantaisie brillante sur les Vèpres siciliennes* (Billaudot)
G. Verdi : *Fantaisie sur La Traviata* (Billaudot)
Beethoven : *Hymne à la joie (5 trompettes)* (Billaudot)

TROMBONE

Y. Bordères et J. Naulais : *Chant et Danse* (Billaudot)
Divers auteurs : *Collection Panorama, trombone 1* (Billaudot)
G. Lacour : *T-Bone* (Billaudot)
Y. Bordères / J. Naulais : *Aria et minuetto* (Billaudot)
D. Dondeyne : *Véga* (R. Martin)

PERCUSSIONS

P. Laborie : *Septembre*. (Billaudot)
P. Laborie : *Néréide pour vibraphone solo* (Billaudot)

FORMATION MUSICALE

M.-H. Kessel-Bouhey : *Je m'éveille à la musique, vol.2* (Billaudot)
J. Erard / A. Zardé : *Exercices de formation musicale, préparatoire 1* (Billaudot)
C. Grabos / A. Zardé : *Exercices de formation musicale, préparatoire 2* (Billaudot)
M. Lab : *l'odyssée du rythme, vol. 5* (Leduc)
E. Van de Velde : *Essor, méthode Rose, vol. 2* (Van de Velde)
B. Sanchez : *Méthode de guitare classique* (Choudens)

ORCHESTRES SYMPHONIQUES

F. Mendelssohn : *Sinfonie in c* (Breitkopf)

ORCHESTRES D'HARMONIE

C. Grundman : *A welsh rhapsody* (Boosey&Hawkes)
J. Curnow : *Where never lark or eagle flew* (Hal Leonard)
J. Curnow : *Canticle of the creatures* (Jenson)
J. Curnow : *Rejouvissance* (Jenson)
J. Curnow : *Three irish dances* (Jenson publi.)
J. Curnow : *Canticle* (Jenson publi.)
J. Curnow : *The pioneers* (Musicworks)
R. Maurice : *Sentimental Valse* (Pierre Lafitan)

PETITS ENSEMBLES

B. Dubedout : *Fractions du silence (fl, htb, vic)* (Billaudot)
H. Reinhart : *Quartetto n°1 (fl, vl, va, vic)* (Billaudot)
M. Yost : *6 quatuors, vol.1 (cl, trio à cordes)* (Billaudot)
J.-P. Holstein : *Suite en bleu (ondes martenot, p., perc)* (Billaudot)
A. Louvier : *Trois nuits en trio (p., cl, vic)* (Leduc)
A. Crépin : *La ronde du meunier* (Martin)
M. Ohana : *3ème quatuor* (Billaudot)
Auteurs divers : *Quatuors de clarinette* (Billaudot)
J. Baily : *Hymn for brass (quintette de cuivres)* (Billaudot)
P. Lantier : *Quatre pièces (quintette de cuivres)* (Billaudot)
F. Couperin : *Six pièces (quintette à vent)* (Billaudot)
Robert Lucie : *Flammes et fumées* (Billaudot)
Scarlatti Domenico : *Trois pièces (trans pour quatuor de sax)* (Billaudot)

ORCHESTRES JUNIORS

Divers auteurs : *Jugend musiziert (I), Ensemblemusik alter Meister* (Breitkopf)
J. Haydn / J. Devogel : *L'horloge, andante de la symphonie n°101* (Martin)
H. Purcell : *Trumpet voluntary* (Martin)
L. Chabot : *Tableaux d'Océane* (Martin)

CHOEURS MIXTES

F. van Rossum : *Ricercare festivo, op.52* (Billaudot)

J.-P. Bourtayre / J. Lanzmann : *L'Arsène* (Chanson contemp)
M. Le Forestier : *Du côté de chez Maxime, Mon Frère* (Chanson contemp)
J. Brel : *L'éclusier* (Chanson contemp)
M. Le Forestier / J.-P. Kernoa : *L'éducation sentimentale* (Chanson contemp)
A. Souchon : *Foule sentimentale* (Chanson contemp)
P. Huwiler / B. Ducarroz : *J'ai voulu vivre* (Chanson contemp)
P. Papadiamandis / C. Moine : *J'vous dérange* (Chanson contemp)
C. Trenet : *Le piano de la plage* (Chanson contemp)
M. Le Forestier : *Question de style* (Chanson contemp)
M. Le Forestier : *Raymonde* (Chanson contemp)
M. Le Forestier : *Sagesse du fou* (Chanson contemp)
M. Berger : *Seras-tu là?* (Chanson contemp)
M. Le Forestier : *Signes* (Chanson contemp)
M. Berger / L. Plamondon : *Un garçon pas comme les autres* (Chanson contemp)
V. Sanson : *Vancouver* (Chanson contemp)
P. Lafontaine : *Venez, Venezuela* (Chanson contemp)
H. Degex / R. Nahmias : *C'était la première fois* (Chœurs de Fr.)
A. Souchon : *Allo, Maman bobo* (Chœurs de Fr.)
A. Methivier / K. Cokenstock : *Allons z'à la campagne* (Chœurs de Fr.)
F. Cabrel : *La dame de Haute-Savoie* (Chœurs de Fr.)
S. Brewski : *Il me dit que je suis belle* (Chœurs de Fr.)
M. Shuman / E. Roda-Gil : *Le Lac Majeur* (Chœurs de Fr.)
D. Fernandez : *Marie-Madeleine* (Chœurs de Fr.)
F. Cabrel : *Octobre*. (Chœurs de Fr.)
P. Papadiamandis / C. Moine : *Rio Grande* (Chœurs de Fr.)
T.T. Hall / C. Moine : *Sur la route de Memphis* (Chœurs de Fr.)
J.-S. Bach / J.-C. Vannier : *Sur un prélude de Bach* (Chœurs de Fr.)
G. Sigrist / L. Amade : *Les temps viendront* (Chœurs de Fr.)
J.-P. Dreau / R. Cocclante : *Tous ensemble et tellement seuls* (Chœurs de Fr.)
F. Bernheim / D. Barbelvien : *Entrer dans la lumière* (coll ed. du temps)
J.P. Bourtayre / D. Barbelvien : *Maudit français* (coll ed. du temps)
J. Revaux / M. Sardo : *Musulmanes* (coll ed. du temps)
E. Rosemond / L. Plamondon : *Les romantiques* (coll ed. du temps)
S. Koolenn / R. Dewilte : *J'ai encore rêvé d'elle* (Coll La boîte à ch)
Alain Barrière : *Marie-Joconde* (Coll La boîte à ch)
J.-P. Bourtayre / M. Sardou : *Putain de temps* (Coll La boîte à ch)
M. Monnot / E. Plaf : *Hymne à l'amour* (Coll La boîte à ch)
R. Desjardins : *Quand j'aime une fois j'aime toujours* (Chœurs de Fr.)
T. Fersen : *Le bal des oiseaux* (Chœurs de Fr.)
Grieg : *7 Kinderlieder* (Peters)

CHOEURS A VOIX EGALES

A. Jolivet : *Sonnet de Ronsard (Vx F)* (Billaudot)
P. Marsac / Ch. Balandras : *Chantador, vol.8* (Fuzeau)
D. Bonnet / J. Erdos : *Chantador, vol.9* (Fuzeau)

OPERA ENFANTS

M.-L. Lucas / A. Guérinet : *La révolution des rythmes et des sons* (Billaudot)
J.-C. Amlot : *Le jeu de Folamour* (Martin)
Arrieu / de la Tourrasse / Dumaine : *Le chapeau à musique* (Billaudot)

CHANT

A. Jolivet : *La mule de Lord Bolingbroke* (Billaudot)
A. Jolivet : *Faux rayon (poème de P. Reverdy)* (Billaudot)
M. Bleuse : *Mes voyages amoureux, vol.1* (Billaudot)
R. Hahn : *Les feuilles blessées* (Heugel)
J. Ibert : *Chanson de Sancho* (Leduc)
Grieg : *7 Kinderlieder* (Peters)
Mozart : *Exsultate, Jubilate* (Peters)



l'atelier musical

Gilles Degironde

Spécialiste CUIVRE - BOIS

Réparations • Ventes • Locations

Mise au point d'instruments

*Nouveau
en France !*
**EMBOUCHURES
G. DEGIRONDE**
*jouées par
les plus grands trompettistes
français de variété.*

DISTRIBUTEUR DE HOUSSES POUR CUIVRES "SUPER" REMBOURÉES

Trompette	360 ^F	Basse saxhorn "antichoc" tuba	
Trompette double	840 ^F	ou contrebasse "antichoc"	1950 ^F
Trompette basse	480 ^F	Tambour	500 ^F
Clairon basse	480 ^F	Poignées trompette ou clairon	
Cor rond	600 ^F	avec scrache	50 ^F
Cor pavillon droit	600 ^F		

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE - FRANCE - ☎ 77.33.90.31 - Fax 77.37.17.56

Abonnement

Je souhaite

m'abonner me réabonner

au Journal de la C.M.F.

1 an, 6 n^{os} 160 F (France) 220 F (Etranger)

à partir du n^o

recevoir le(s) n^{os}

Prix au numéro : 35 F

Ci-joint mon chèque deF libellé à l'ordre de CMF-Diffusion

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville:Pays.....

à retourner à :

CMF-Diffusion - Service Abonnements - 103, Bd de Magenta - 75010 Paris

FESTIVALS

12 mai 1995	Genay (69)	Festival du groupement de Neuville	M. P. Carret, rue du Lavoir, 69730 Genay
14 mai 1995	Chatillon s/seine (21)	Fête fédérale des sociétés musicales de Côte d'Or	M. A. Sastre, 10 rue Morel Retz, 21000 Dijon
Du 14 mai au 30 juillet 1995	Jardin des Prebendes Tours (37)	Festival permanent de musique	M. Pierre Soufflet, La Boissière, 37570 Savonnières
Du 19 au 21 mai 1995	Pierre Benite (69)	Festival du groupement du Sud-Lyonnais	M. R. Olagnon, 1bd de l'Europe, 69310 Pierre Benite
Du 19 au 21 mai 1995	Roche La Molière (42)	Festival réservé aux chœurs et aux ensembles (classe d'orchestre) d'écoles de musique	Festival de Roche La Molière, O.M.C., Mairie de Roche La Molière 42230.
Du 19 au 21 mai 1995	Orange, Vairéas et Cavaillon (84)	Festival d'orchestres d'harmonie et fanfares	F.M. du Vaucluse, M. G. André, 8 bis Pl. des Etudes, 84000 Avignon
20 et 21 mai 1995	Pont-de-Beauvoisin (73)	Festival de l'Avant Pays Savoyard	M. R. Combaz, Féd. de Savoie, 96 rue Nivolet, 73000 Chambéry, Tél.: 79 62 51 05.
20 et 21 mai 1995	Gerardmer (88)	Rencontres musicales départementales	M. Bontemps, Mairie de Gérardmer, 88400 Gérardmer.
21 mai 1995	Ballan (37)	Rencontres musicales départementale	M. J.-P. Leduc, 4 rue Henri Matisse, 37230 Fondettes
27 mai 1995	Bage-La-Ville (01)	Festival du Groupement de Bresse Val de Saône	M. Marius Rey, St Jean sur Veyle, 01290. Tél.: 85 31 57 60.
28 mai 1995	Ambronay (01)	Festival du Groupement des bords de l'Ain	M. Roland Chossat, les Ballagnes, 01500 Ambronay. Tél.: 74 38 07 28.
27 et 28 mai 1995	Charnay (69)	Festival du groupement Beaujolais Villefranche	F.M.R., M. P. Thevenon, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. : 78 95 08 96
4 juin 1995	Cruet (73)	Festival de Batteries-Fanfares	R. Combaz, Féd., 96 rue Nivolet, 73000 Chambéry. Tél.: 79 62 51 05.
4 juin 1995	Beaumont-sur-Oise (95)	Festival de musique en Ile-de-France	M. Monti, 3 rue du Bel Air, 95870 Bezons. Tél. : (16.1) 34 10 26 79.
du 16 au 18 juin 1995	St-Gingolph (74)	Festival des musiques du Chablais	Les Enfants des 2 Républiques, M. Raymond Peray, 74500 St-Gingolph
25 juin 1995	Tours (37)	Festival du quartier Beaujardin	M. P. Guionet, 37270, Azay/Cher
25 juin 1995	Mosnes (37)	Festival du Canton d'Amboise	M. P. Frissant, 37530 Mosnes
25 juin 1995	Volmeranges les Mines (57)	Festival de Musique	M. Aldo Sagrillo, 7 rue Bellevue, 57330 Volmeranges les Mines
2 juillet 1995	Theize (69)	Festival du groupement Vallée d'Azergues	F.M.R., M. R. Prajoux, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. : 78 95 08 96
2 juillet 1995	Monthodon (37)	Festival du canton de Chateaurenault	M. G. Barrault, 37110 Monthodon
2 juillet 1995	St Trivier/Moignans (01)	Festival du groupement des Dombes	M. Gérard Guillot, 01990 St Trivier/Moignans. Tél. : 74 55 81 34.

2 juillet 1995	Blere (37)	Festival des cantons de Blere et Montrésor	M. A. Avenet, 37150 Dierre
2 juillet 1995	Challex (01)	Festival du groupement du pays de Gex	M. Albert Valceschini, 01630 Challex. Tél.: 50 56 39 37
2 juillet 1995	Noizay (37)	Festival du canton de Vouvray	M. F. Bongars, 37210 Noizay.
2 juillet 1995	St Etienne-du-Bois (01)	Festival du groupement Bresse-Revermont	M. René Nallet, 01370 St Etienne du Bois. Tél. : 74 30 50 22.
2 juillet 1995	Bourbon-Lancy (71)	«Musicales Juniors 95» rassemblement des jeunes musiciens de Saône et Loire	F.M.S.L., R. Remandet, 27 av. Niepce, 71100 Chalon s/saône. Tél. : 85 48 89 87
9 juillet 1995	Chazay d'Azergues (69)	Festival du groupement de Limonest	F.M.R., M. R. Prajoux, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. : 78 95 08 96
du 12 au 16 juillet 1995	Riom-Es-Montagnes (15)	10e Festival international de musiques civiles et militaires	M. J.-J. Dubois, 15 pl. du Monument, Riom-es-Montagnes 15400. Tél. : 71 78 01 99
16 juillet 1995	Fleurie (69)	Festival du groupement Beaujolais-Nord	F.M.R., M. R. Prajoux, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél. : 78 95 08 96
du 21 au 23 juillet 1995	Remiremont (88)	Festival international d'orchestres à plectres	M. Gilbert Zaug, 16 route d'Hérival, 88200 Remiremont, tél. : 29 62 13 07
7 et 8 octobre 1995	Ottange (57)	Festival International de Musique	M. René Aveline, 27 rue de la Liberté. 57710 Tressange

CONCOURS

14 mai 1995	Genay (69)	Concours national de Musique pour harmonies et fanfares 1ère, 2e et 3e div. et pour plectres et accordéons (tous niveaux)	Patrice Carret, 276 rue du Lavoir, 69730 Genay, tél. : 72 26 61 91 limité à 15 sociétés.
14 mai 1995	Pont de Chérury (38)	Concours national de Batterie-Fanfare	M. Serge Cordeiro, rue des Moulins, 38460 St Romain de Jalions. Tél.: 74 90 78 38.
17 mai 1995	Strasbourg (67)	47e Concours de Chant choral scolaire	M. Charles Riess, 7 rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg, tél. : 88 31 18 53
21 mai 1995	Niort (79)	Concours ouvert à 18 harmonies	Hôtel de la vie associative, 12 rue Cugnot, 79000 Niort.
28 mai 1995	Amboise (37)	Concours national de Brass-band	M. P. Caraty, rue Rabelais, 37530 Amboise
29 mai 1995	Chassieu (38)	Concours de composition de musique de films	M. Michel Trux, 10 rue Toulouse Lautrec, 69680 Chassieu. Tél. : 78 49 73 35. Inscriptions jusqu'au 08/01/95
27 et 28 mai 1995	Aurillac (15)	Concours interrégional pour harmonies, fanfares et batteries-fanfares	Société La Géraldienne, M. J.-M. Vert, 26 rue L. Delrons, 15000 Aurillac. Tél. : 71 48 55 28.
31 mai 1995	Mulhouse (68)	47e Concours de chant choral scolaire	M. J.-Pierre Moser, résidence Orange, 36 rue Anna Schoen, 68200 Mulhouse, tél. : 89 42 68 18.
4 juin 1995	Coutances (50)	Concours régional pour orchestre d'harmonie	Alain Devery, directeur de l'école de musique, les Unelles, tél. : 33 07 46 01.

4 juin 1995	Mulhouse (68)	Epreuves de classement pour orchestres d'harmonie	F.S.M.A., 1a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél.: 88 35 11 25.
4 juin 1995	Bouzonville (57)	Concours national pour orchestres d'harmonie, d'accordéons, à plectres et chorales, tous niveaux.	M. Roland Boitel, 151 Av. Poincaré. 57800 Freyming-Merlebach.
4 juin 1995	Beaumont-sur-Oise (95)	Concours national, avec classement, région Ile-de-France, pour ttes formations orchestrales et chorales tous niveaux	M. Mario Monti, 3 rue du Bel Air, 95870 Bezons. Tél. : (16-1) 34 10 26 79.
4 juin 1995	Oyonnax (01)	3e Concours national pour orchestres d'harmonie, divisions: honneur, exc., sup., 1ère	B. Guyennon, conservatoire national de musique, centre culturel Aragon, place Pompidou, 01100 Oyonnax, tél. : 74 73 58 13
4 juin 1995	Trélazé (49)	Concours national de chant choral	Les petits Chanteurs d'Anjou, Bertrand Gilles, 65 rue Jean-Baptiste Fourcault, 49800 Trélazé, tél.: 41 34 13 88.
du 3 au 5 juin 1995	Le Puy-en-Velay (43)	Concours national de chant choral	M. J.-G. Andréoletti, Auteyrac, 43300 Langeac. Tél. : 71 74 25 49.
2 juillet 1995	Les Karellis (73)	Concours national de chant choral	F.M. de Savoie, 96 rue du Nivollet, 73000 Chambéry. Tél. : 79 62 51 05.
1er novembre 1995	Caraman (31)	Concours de composition pour harmonie niveau 2e division, 2e section	Mlle Geneviève Rousse, harmonie de Ste Cécile, 27 rue de Reims, 31460 Caraman.
janvier 1996	Bretagne	Concours national de composition pour orchestre d'harmonie (2e et 3e niv.)	F.M.de Bretagne, 5 rue des Acacias, 35600 Redon. tél. : 99 71 11 99. Date limite de dépôt des œuvres le 31/01/1996
25 et 26 mai 1996	Strasbourg (67)	Concours international pour orchestres d'harmonies	F.S.M.A., Maison des associations, 1 a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél.: 88 38 11 27
octobre 1996	Villeneuve d'Ascq (59)	Concours national pour chorales et symphonies	F.R.S.M. 59/62, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille

CONGRES

13 mai 1995	Trevoux (01)	Assemblée Générale de la Fédération musicale de l'Ain	E. Bernard, président de l'harmonie de Trévoux, 145 rue de la Poste, 01600 Reyrieux. Tél.:74 00 07 48
21 mai 1995	Gueugnon (71)	62e Assemblée générale de la Fédération de Saône et Loire	F.M.S.L., R. Remandet, 27, av. Niepce, 71100 Chalon s/saône. tél. : 85 48 89 87
8 juillet 1995	Chazay d'Azergues (69)	Congrès départemental du Rhône	R. Prajoux, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél.: 78 95 08 96
14 et 15 octobre 1995	La Couronne (16)	Congrès régional	M. Dazas, école municipale de musique agréée, 88140 Lenclouire, tél. : 49 90 55 46.
15 octobre 1996	Valognes (50)	Congrès de la Fédération de Basse Normandie	A. Petit, 100 ter bd Herbet Fournet, 14100 Lisieux. tél. :31 62 18 47 et 31 62 35 29.
12 novembre 1996	Manthelan (37)	Congrès de l'UDESMA 37	A. Aubert, 37210 Vernou/Brenne.

STAGES

13 mai 1995	Genay (69)	Stage de Gros Cuivres	M. Patrice Carret, rue du Lavoir, 69730 Genay
3 et 4 juin 1995	Bouzonville (57)	Stage de clarinette, direction Guy Dangain. Inscription jusqu'au 20/05	M. J.-M. Georgin, 23 rue Mozart, 57320 Bouzonville, tél. : 87 78 52 83 ou 87 78 32 42.
1 et 2 juillet 1995	Jonzac (17)	Prochaine session stage de préparation D.A.D.S.M.	M. Cl. Revolte, F.M.P.C., 7 rue Mozart, St Germain de Lusignan, 17500 Jonzac, tél. : 46 48 31 26.
du 1 au 8 juillet 1995	Marmillat (43)	Stage de perfectionnement instrumental (vents, cordes, percussions, piano, guitare)	Bernard Aury, 4 école Jules Ferry, 43100 Brioude, tél. : 71 74 92 29. Inscriptions jusqu'au 15/05/95
du 4 au 9 juillet 1995	Beziers (34) Château de la Devèze	Stage départemental d'orchestre d'harmonie des jeunes musiciens	Directeur musical J.-Cl. Pailhès, 13 lotissement St Jean, 34320 Roujon. Tél. : 67 24 73 07
du 6 au 10 juillet 1995	Dourdan (91)	Stage d'orchestre d'harmonie, Orchestre national «A ven'Age»	R. Rivet, 4 rue du Mazelin, 91590 Baulue, tél. : (16-1) 64 57 68 39.
du 15 au 29 juillet 1995	Brigueil le Chantre (86)	Stage musique en vacances pour instruments à vents, cordes, accordéon, percussions, guitare	M. J.-M. Dazas, école municipale de musique agréée, pl. R. d'Arbrissel, 86140 Lençloître, tél. : 49 90 55 46.
du 17 au 29 juillet 1995	Savigny (69)	Stage de direction et monitoriat	R. Prajoux, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél.: 78 95 08 96
du 2 au 6 août 1995	Artemare (01)	Stage de Batterie-Fanfare tous niveaux	André Paterno, Brens, 13000 Belley. Tél.: 79 81 90 86
du 12 au 27 août 1995	Uzes (30)	Stages d'instruments d'harmonie de 7 à 17 ans et stage de dir. d'orch. niv. fin 1er cycle et fin 2e cycle	F. M. du Gard, Mairie, Pl. Albert 1er, 30700 Uzes. A.S.P.A.M., 10 rue des canaries, Uzes. Tél.: 66 03 04 03
août 1995	Munster (68)	Stage d'orchestre d'harmonie niveaux 1 et 2, stage de direction, niveaux 1,2,3 au Kleebach	F.S.M.A., Maison des Associations, 1 a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 35 11 25
du 19 au 23 octobre 1995	Vichy (03)	Stage d'orchestre d'harmonie, orchestre national «A vent'Age»	R. Sauvaget, chemin des Belins, route d'Escontoux, 63300 Thiers, tél. : 73 80 14 62.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

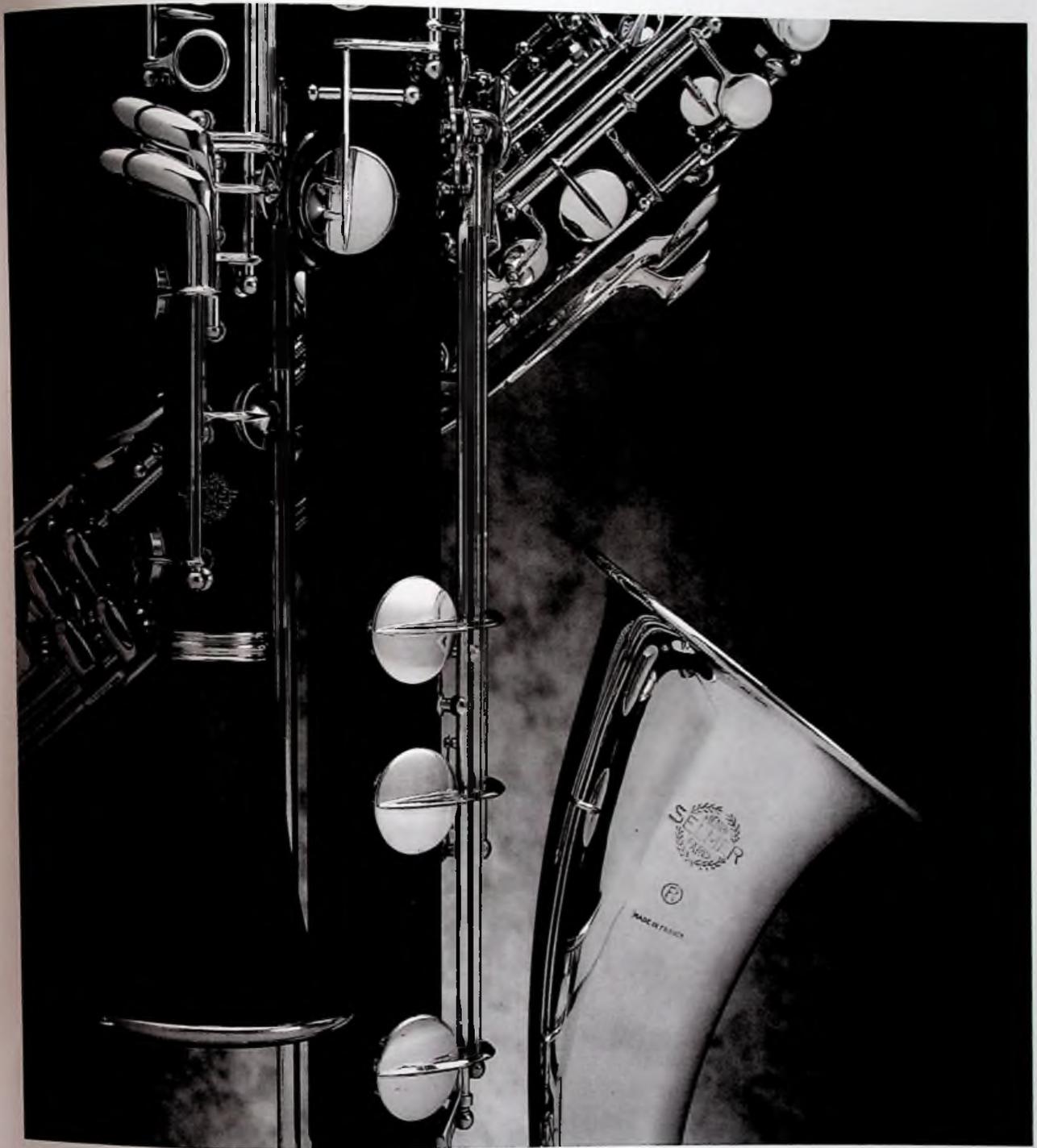
Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

SELMER, LES CLARINETTES



UNE LONGUE HISTOIRE...

A la fin du XIX^e siècle commence une longue histoire, celle des clarinettes « SELMER-Paris » ; une histoire de famille, initialement marquée par une passion, celle d'Henri Selmer, alors clarinettiste à l'Opéra Comique. Plus tard, avec l'aide de son frère Alexandre qui mène une brillante carrière de soliste aux Etats-Unis (Boston, New-York et Philadelphie) il fait ses premiers pas sur le marché américain : bientôt ses instruments y connaissent un

vif succès.

Depuis la première médaille d'or reçue à l'exposition de St Louis (U.S.A.) en 1902, le chemin a été long. Aujourd'hui la passion est intacte ; associée à l'expérience et à l'adoption de techniques évoluées de fabrication, elle a permis la conception de modèles d'un haut niveau professionnel.

SELMER-Paris propose une gamme de clarinettes professionnelles très ouverte qui associe aux instruments traditionnels des modèles plus spécialisés, adaptés à l'interprétation d'œuvres particulières ou favorisant la création de nouveaux effets sonores et l'exécution du répertoire contemporain.



H. SELMER & Cie
instruments de musique
18, rue de la Fontaine au roi
75011 Paris France

Editions Robert Martin

DÉPARTEMENT INSTRUMENTS

Le distributeur français
qui s'investit dans plus de disponibilité
et d'engagement auprès de sa clientèle

- Un catalogue illustré en couleurs vous proposant les plus grandes marques actuellement sur le marché : Bergerault, Besson, Buffet-Crampon, Capelle, Couesnon, Courtois, Leblanc, Noblet, Ludwig, Paxman, Premier, Selmer, Sonor, Tama, Yamaha, Yanagisawa...
- Garantie étendue à 2 ans.
- Des devis sur simple demande.
- Un atelier de réparations, spécialisé dans les instruments à vent, qui est apprécié par de nombreux artistes professionnels.
- "LE CERCLE DES ARTISTES ASSOCIÉS" qui mettent leur professionnalisme à votre service en testant pour vous la fiabilité de chaque instrument vendu.
- Des promotions d'instruments de haute qualité et de grandes marques.
- Dépositaire exclusif pour la France des embouchures SLOKAR (trompette, cornet, bugle, alto, trombone, baryton, euphonium, trombone-basse, tuba).

*Demandez
nos
catalogues !*

*Questionnez
nous !*

*Faites appel
à nos services !*



Editions Robert Martin
106, Grande-Rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LES-MACON
Tél. 85 34 46 81 - Fax 85 29 96 16